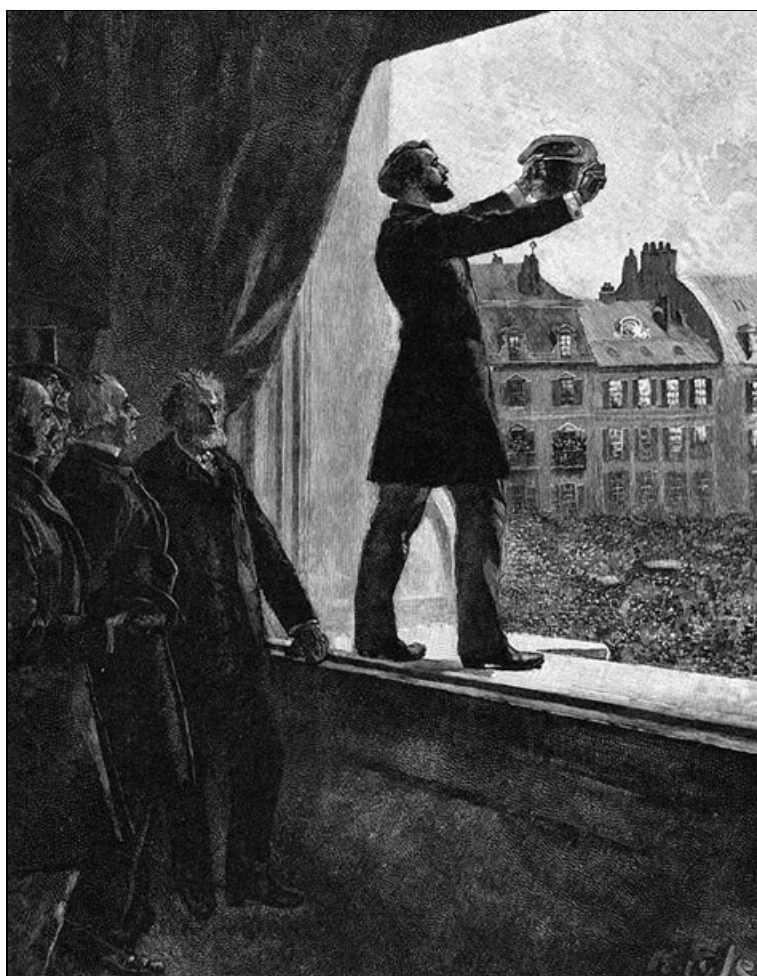


How did we get to this place, where mirror realities have replaced shared facts?
(Jacob Weisberg, *The New York Review of Books*, 2025, October 23)

Numéro spécial : démocraties en crise



Aegis

été 2026

Illustration de couverture : La proclamation de la République par Gambetta

Rédacteur en chef : Hervé Dumez

Comité éditorial : Magali Ayache & Camille Toussaint

Secrétariat de rédaction : Michèle Breton

<http://lelibellio.com/>

ISSN 2268-1167

Sommaire

5

Démocraties en crise : une introduction

De l'avenir de la démocratie considéré sous l'angle du pragmatisme

À propos de *Le projet démocratique* de Roberto Frega

L'analyse du fait dictatorial

À propos de *La montée du nazisme* de Joseph Roth

Le naufrage du libéralisme

À propos de *The New Leviathans* de John Gray

Comment disparaît la liberté

À propos de *Comment meurt la littérature* de George Orwell

Vérité et démocratie

À propos de *Democracy and Truth* de Sophia Rosenfeld

Le discours de Salamanque

Le populisme comme faillite de l'expertise

À propos de *The Weaponization of Expertise* de J.H. Russell & D. Patterson

1789 et Mirabeau vus par un pasteur genevois

Le rôle du scientifique dans la décision politique

À propos de *The Honest Broker* de Roger A. Pielke Jr

71

Léon Gambetta

77

Cicéron, philosophie et effondrement de la république romaine

À la veille d'élections cruciales, en Europe et en France, un numéro spécial consacré aux démocraties en crise apparaît congru.

Il reprend nombre d'articles, le plus souvent des comptes rendus de livres, parus ces dernières années dans le Libellio. On notera l'importance du thème des élites dans la crise.

Deux articles originaux viennent les compléter.

L'un est consacré à Gambetta. En apparence, l'homme a tout raté : le sursaut guerrier face à l'armée prussienne, son « grand » ministère qui ne dura que quelques éphémères semaines, sa mort, accidentelle. Il n'est pourtant pas une ville, ni même un village, où une rue, souvent la principale, ne porte son nom. Rien d'hasardeux, ni d'injuste, dans ce fait.

Nous pensons la politique à partir du grec et de Montesquieu. La république est pourtant romaine, même si le régime qui précéda l'empire nous apparaît étrange. Mais peut-être cette étrangeté même constitue-t-elle un élément de réflexion actuel. Ne faudrait-il pas relire Cicéron ?

Dans la mesure où ce numéro reprend des textes déjà parus, sa pagination n'est pas exempte de bizarreries, que l'on voudra bien nous pardonner.

Démocraties en crise : une introduction

Il ne faut pas se fier aux choses qui ne peuvent pas
arriver, car c'est justement celles-là qui arrivent.

(Pierre Dac)

Hervé Dumez

Dans la khâgne de Condorcet, à la fin des années 1970, un vieux professeur d'histoire (il allait prendre sa retraite un ou deux ans plus tard) faisait son cours sur la crise des démocraties libérales dans l'Entre-deux-guerres, une époque qu'il avait dû connaître adolescent. Les leçons abordaient, section et sous-section l'une après l'autre, les facteurs de décomposition, d'impuissance des pays libéraux et la montée des fascismes et autres totalitarismes. Peut-être le seul élément manquant, ou insuffisamment mis en avant (mais il est possible qu'il m'ait échappé à l'époque, il me semble qu'il fut pourtant question de *La trahison des clercs* de Julien Benda), était la faillite des élites.

Jeunes élèves, tout cela nous semblait lointain, derrière nous.

Nous y sommes pourtant revenus.

Le *Libellio* a publié une série de textes sur le thème, souvent des comptes rendus de livres, et il nous a semblé intéressant de les relier entre eux alors que s'annoncent des échéances importantes en Europe comme en France, et que des périls divers menacent.

Roberto Frega (2020), se réclamant de l'approche pragmatiste rappelle tout d'abord que la démocratie ne repose pas sur des dispositifs tels que l'élection, mais sur trois principes. Le premier (la parité relationnelle) est l'égalité dans les statuts et les relations : chaque individu, quel qu'il soit, a le droit de s'exprimer. Le deuxième énonce que ceux qui seront affectés par les décisions prises doivent être inclus dans le processus décisionnel. Le troisième consiste à garantir l'engagement social, c'est-à-dire l'implication des individus dans les pratiques qui constituent la société. Ce sont ces trois principes qui définissent la démocratie comme régime normatif. Dès lors, un tel régime peut être évoqué dans le cadre organisationnel, association ou même entreprise.

Sophia Rosenfeld (2019) tente de comprendre la crise actuelle des démocraties par la rupture du lien entre elles et la vérité. Le fonctionnement de la démocratie repose sur deux éléments qui, très probablement, n'ont jamais été réunis en pratique : un peuple dont les décisions reposent sur le bon sens donné par l'éducation, éclairé par une élite capable de rassembler les faits sur lesquels doivent s'appuyer les décisions prises, les uns et les autres étant capables de s'abstraire des intérêts des groupes auxquels ils appartiennent. Dewey explique que, dans un monde idéal, les experts n'influencent pas la décision, ils mettent à disposition du public qui, lui, décidera, les faits cruciaux dont dépend une bonne politique. Mais les experts ont failli : ils ont confondu expertise et positions personnelles ou défenses d'intérêts particuliers (*advocacy*).

Cette crise de l'expertise a conduit à une suspicion généralisée qui porte sur les faits mêmes et permet aux populistes de mentir de manière ouverte. L'établissement de la vérité repose sur un ensemble fragile d'institutions complexes. Les réseaux sociaux en sont l'antithèse.

Le fait que la principale menace pour les démocraties contemporaines, le populisme, soit attribuable à la crise de l'expertise est également le thème du livre de Jacob Hale

Russell et Dennis Patterson (2025). Face à un monde complexe, où la science tient un rôle de plus en plus déterminant dans la plupart des décisions politiques, les élites ont imposé l'idée de ce que Evgeny Morozov a appelé le « solutionnisme », c'est-à-dire l'idée selon laquelle les problèmes des politiques publiques sont de nature technique et doivent être résolus par des experts. Le cœur épistémique du populisme, en réaction, est le scepticisme envers tout ce qui relève d'une forme d'expertise (y compris le rejet de vérités scientifiques) et le retour à un supposé bon sens populaire.

Ce que devrait être (ce qu'aurait dû être...) l'expertise scientifique dans un monde complexe a été analysé par Roger A. Pielke Jr (2007) : les scientifiques devraient offrir aux politiques et aux citoyens qui affrontent une décision à prendre plusieurs options possibles. Le rôle de la science dans les choix politiques ne devrait jamais être de chercher à imposer une option mais, au contraire, d'élargir le champ du possible.

John Gray, quant à lui, essaie de donner une vision d'ensemble de la crise des démocraties, à la fois interne et externe. Hobbes avait connu la guerre civile et l'exécution d'un roi. Le Léviathan, c'est-à-dire l'État, devait se voir donner des pouvoirs forts pour empêcher la guerre de tous contre tous. Le Léviathan a aujourd'hui changé de nature : il ne protège plus les individus mais un peuple menacé. L'idéologie est devenue nationaliste, identitaire, qui constitue une forme de christianisme dégénéré. La menace est constituée par le wokisme, bête noire de Trump comme de Poutine. Les démocraties libérales se sont en effet engagées dans une course infinie aux droits de l'individu, qui doit pouvoir décider seul de son identité. Une logique de liberté sans fin peut conduire au despotisme.

Miguel de Unamuno, George Orwell, Joseph Roth, écrivains et philosophes, ont éprouvé dans leur chair ce que peut être l'effondrement des démocraties. Mirabeau, au contraire, en a connu la naissance, avant le basculement dans la Terreur. Gambetta a quant à lui, par un travail inlassable de rencontre et de persuasion, converti des Français méfiants en républicains convaincus.

Cicéron avait, avant eux, théorisé une forme de démocratie et, lui aussi, assisté à sa chute. Il en avait formulé la philosophie ■

Références

- Frega Roberto (2020/2019) *Le projet démocratique*. Paris, Éditions de la Sorbonne [trad. Franç. de *Pragmatism and the Wide View of Democracy*. Basingstoke, Palgrave].
- Gray John (2023) *The New Leviathans. Thoughts After Liberalism*. London, Allen Lane (Penguin Books).
- Pielke Roger A. Jr (2007) *The Honest Broker. Making Sense of Science in Policy and Politics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Russell Jacob Hale & Patterson Dennis (2025) *The Weaponization of Expertise*. Cambridge (MA), The MIT Press.
- Rosenfeld Sophia (2019) *Democracy and Truth. A Short History*, Philadelphia. University of Pennsylvania Press.

De l'avenir de la démocratie considéré sous l'angle du pragmatisme

À propos de *Le projet démocratique*, de Roberto Frega

Hervé Dumez

i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Ce livre est important (Frega, 2020). À l'heure où nos démocraties paraissent être entrées dans une crise profonde, il entend repenser la signification même de la démocratie, conçue comme un projet. Mais il convient de ne pas se méprendre : on ne trouvera dans l'ouvrage aucune indication sur ce qu'il faudrait changer dans nos institutions pour sauver ce qui peut l'être. On se situe ici en terrain philosophique : c'est à partir du courant pragmatiste que la question de la démocratie est reposée, et pas en termes directement institutionnels, nous y reviendrons. Mais la réflexion menée a des incidences sur notre vie de citoyen, comme sur la gestion des entreprises.

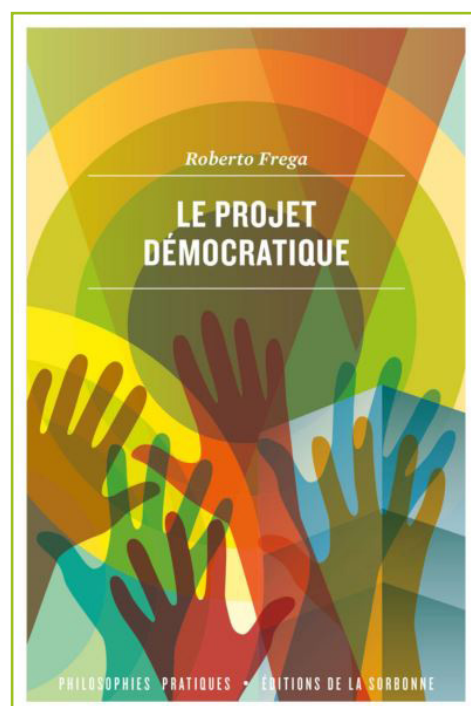
Le livre étant substantiel, il est difficile de rendre compte de toute sa richesse.

La conception pragmatiste de la démocratie

Inspirée par les auteurs pragmatistes, l'approche de Roberto Frega repose sur trois points fondamentaux.

Le premier consiste à établir que la démocratie ne se réduit pas à un concept analytico-descriptif. Elle est – et ne peut qu'être – un concept descriptif/normatif, un concept enchevêtré au sens de Putnam (2004 ; Dumez, 2010)¹. On peut décrire les démocraties et les pratiques démocratiques telles qu'elles sont, mais on ne peut le faire qu'en faisant jouer en même temps, et de

1. Roberto Frega cite Putnam ; s'il ne fait pas référence aux concepts enchevêtrés, l'idée me semble y être.



manière indissociable, un élément d'évaluation normative, qu'en formulant un jugement – ces démocraties et ces pratiques sont-elles suffisamment démocratiques ?

Le deuxième consiste à reconnaître que, sur un plan politique, la démocratie ne se réduit pas aux institutions démocratiques telles que nous les connaissons (l'élection, la représentation, la séparation et l'équilibre des pouvoirs). Les institutions ne sont qu'une des dimensions de la démocratie, qui les déborde largement.

Enfin, le troisième point fondamental est que la démocratie ne se réduit pas au domaine purement politique, mais qu'elle est sociale au sens où, pour fonctionner, la démocratie doit innover la société. Dès lors, on peut parler par exemple de démocratie dans l'entreprise. La démocratie est un « mode de vie », selon l'expression de Dewey reprise par l'auteur.

On comprend dès lors que, parlant de la démocratie, l'ouvrage n'aborde pas directement les questions traditionnelles de la science politique : vaut-il mieux une démocratie parlementaire ou une démocratie présidentielle, comment doit s'opérer le contrôle de constitutionnalité, comment faire mieux fonctionner les parlements, vaut-il mieux un scrutin majoritaire ou proportionnel ?

Qu'est-ce que la pratique démocratique ?

Pour Roberto Frega, les trois principes de la démocratie sont 1. La parité relationnelle ; 2. L'autorité inclusive ; 3. L'engagement social.

Prenons-les dans l'ordre.

La parité relationnelle désigne le statut que les individus acquièrent au sein des interactions sociales. Il y a parité relationnelle lorsque chaque individu dans sa relation avec d'autres est traité d'une manière qui ne dépend pas de son statut social. (Frega, p. 86)

C'est l'idée de Tocqueville d'une société d'égaux.

À parité d'autres conditions, la notion d'autorité inclusive désigne des modèles d'autorité dans lesquels tous ceux qui sont affectés par les conséquences d'une décision sont inclus dans le processus décisionnel. (*op. cit.*, p. 87)

Il y a des contextes, l'éducation, l'entreprise, la relation parents/enfants où il y a de la hiérarchie. Mais ces relations peuvent, elles aussi, tendre vers la démocratie s'il y a des formes d'inclusion dans l'autorité.

Enfin :

L'engagement social désigne la capacité d'une unité sociale à impliquer ses membres dans une pluralité de pratiques. (*op. cit.*, p. 88).

Tout repose sur le « prendre part » (*partaking*).

“Prendre part” signifie être socialement et moralement inclus dans les activités concrètes des différentes communautés dont on fait part (op. cit., p. 88).

C’est la manière dont l’individu est intégré aux différentes communautés auxquelles il appartient (parents d’élèves, collègues, voisins, etc.), pas sur la base de son statut social.

Dire que la démocratie est un concept primitif signifie précisément cela : qu’une forme de société dans laquelle toutes les interactions sont organisées selon les trois principes énoncés plus haut fournit un idéal normatif que nous chérissons et que nous poursuivons pour lui-même. (op. cit., p. 89)

L’auteur ne procède pas vraiment à une déduction (au sens de Kant) de ces trois principes normatifs fondamentaux. Il n’explique pas ce qui se passe si un ou deux seulement de ces principes sont présents dans un domaine pratique. Mais il mobilise ces trois principes – parité relationnelle, autorité inclusive et engagement social – pour évaluer l’ensemble des fonctionnements sociétaux, dans tous les domaines, et voir en quoi ils peuvent se rapprocher ou non de cet idéal démocratique.

Défini en ces termes, le concept de démocratie atteint une portée maximale et fournit un critère normatif paradigmatique, applicable à toutes les sphères de la vie sociale, permettant ainsi d’évaluer la qualité de toute forme d’association humaine et pouvant ainsi servir de guide pour le diagnostic de pathologies sociales, l’identification de modèles positifs d’interaction sociale et la conception de nouveaux processus d’émancipation. La démocratie désigne en ce sens un mode de vie ou une forme de société dans laquelle toutes les institutions fondamentales, de la famille à l’État, et ces organisations majeures, de l’école à l’entreprise, sont organisées selon les trois principes de (a) la parité relationnelle, (b) l’autorité inclusive et (c) l’engagement social, et favorisent en outre l’apprentissage et la résolution des problèmes sur un mode coopératif. (op. cit., p. 217)

Les interactions sociales et les groupes

La philosophie politique analyse les institutions démocratiques sous la forme d’un contrat (Rousseau) entre les individus. Pour la tradition pragmatiste, on ne comprend pas le social si l’on part de l’individu. Ce que Frega appelle l’ontologie sociale de la démocratie est l’interaction et le groupe.

C’est l’ethnométhodologie qui a mis l’accent sur les interactions dans la vie quotidienne. Son apport est de montrer que ces interactions ont toujours une dimension normative, mais que celle-ci ne doit pas s’interpréter comme tel : il existe une norme préexistante aux interactions et les comportements dans l’interaction se conforment ou non à cette norme. En réalité, la norme s’élabore et se discute dans l’interaction elle-même. Ceci est essentiel pour la démocratie :

La démocratie, conçue comme un ordre normatif particulier, ne peut exister que si elle s'inscrit dans des schémas d'interaction intériorisés, dont on sous-estime souvent la fonction politique. En effet, selon cette conception, la normativité ne réside pas dans les institutions ni dans les valeurs mais dans les interactions sociales, tandis que les valeurs et les institutions ne sont que des supports extérieurs servant à stabiliser et à maintenir ces schémas d'interaction sociale. Autrement dit, les ordres normatifs n'existent pas dans le vide des institutions formelles ou des valeurs abstraites, mais dans le corps épais des rapports sociaux au sein desquels les attentes normatives des acteurs sociaux se trouvent confirmées, réalisées, ajustées ou modifiées. Nous devrions donc accorder toute notre attention à ces schémas d'interaction si nous voulons comprendre en quoi consiste l'ordre normatif qu'est la démocratie. (*op. cit.*, p. 257)

Deux remarques peuvent être faites sur ce point. D'une part, nombre de politiques décidées par les pouvoirs publics ne peuvent fonctionner que si, à la base, les micro-interactions viennent les soutenir. En période d'épidémie, l'efficacité de la politique de confinement repose sur la manière dont les interactions sont normées (respect de la distanciation dans les files d'attente, par exemple).

Les formes de civilité font donc partie des ingrédients ontologiques essentiels d'une société démocratique, au même titre que les institutions sociales comme les brigades de sapeurs-pompiers ou les travailleurs sociaux, car ce n'est que par l'interaction combinée d'un citoyen appelant à l'aide et de l'intervention rapide du service public approprié qu'un ordre social démocratique peut se préserver et fonctionner correctement. (*op. cit.*, p. 261)

D'autre part, c'est souvent au niveau des interactions que se produit l'innovation démocratique, plus peut-être qu'au niveau des gouvernements et des parlements.

Dire que les interactions ordinaires ont un contenu normatif, ou qu'elles forment l'ordre constitutif de la vie sociale, signifie que leur fonction n'est pas simplement reproductive : elles ne sont pas les simples reflets d'ordres normatifs en train d'être constitués ailleurs. En effet, elles constituent plutôt l'arène dans laquelle la signification et le contenu du lien social sont constamment remis en cause, où les préjugés peuvent être défiés et transformés, et où de nouvelles revendications peuvent être formulées et mises en œuvre. (*op. cit.*, p. 259)

L'autre approche, évidemment liée, issue de la tradition pragmatiste, est celle qui voit les groupes, et non les individus, comme fondement de l'ordre social.

C'est Charles Cooley qui a le plus directement réfléchi sur l'association comme base de la démocratie sociale. Pour lui, les groupes où se produit le face-à-face sont le fondement de la démocratie (pas l'individu ou les institutions) : « *ceux qui se caractérisent par des associations et des coopérations intimes en face-à-face* » (Cooley, 1909, p. 23, cité in Frega, 2020, p. 149). C'est là, dans

la famille notamment, que l'individu fait ses premières expériences fondamentales de la vie sociale. Pour Cooley, la nature humaine est relationnelle, « *un mélange de relations compétitives et coopératives basées sur le discours et la communication* » (*op. cit.*, p. 151). C'est là que les individus font l'expérience de la démocratie, à la fois sur un plan positif et normatif, avec la prise de conscience de la diversité et l'expérience du conflit. Du coup, le schéma de Cooley est à l'inverse de ce que l'on pense généralement : l'expérience primaire de la démocratie se fait dans les petits groupes, et éventuellement, elle s'étend ou non aux groupes secondaires, les grands groupes. Ce qui fait qu'elle parvient à s'étendre ou non vient de ce qu'elle se heurte à ce niveau à un autre principe d'organisation, la logique des castes. Une caste est un groupe qui se reproduit et a peu d'échanges avec les autres groupes. Or, la complexification des sociétés spécialise les groupes par fonctions et tend à favoriser l'organisation par castes. Pour que le principe démocratique s'impose, il faut que la démocratie soit innovante. Ce qu'il faut retenir de Cooley, c'est que le principe démocratique se trouve assez naturellement dans l'expérience des petits groupes, et beaucoup moins naturellement à l'échelle d'un grand groupe. Le mouvement est inverse de celui qui énoncerait que le principe démocratique a été formulé pour les États et qu'il peut ensuite s'étendre à d'autres niveaux et fonctions de la société. Dewey a renouvelé l'analyse de la formation des groupes avec la notion de publics. Les publics sont des groupes organisés qui décident de prendre en charge les conséquences indirectes qui les affectent (les économistes parleraient d'externalités, mais la notion de conséquence indirecte est plus générale). Un groupe n'est donc pas constitué autour d'un intérêt partagé, ou d'une homogénéité identitaire, mais par des conséquences qui affectent ses membres de la même manière.

[...] la notion de conséquence est compatible avec une grande variété de fins qui peuvent aller des valeurs éthiques aux intérêts d'ordre purement matériel. Elle fait référence au fait d'être affecté par quelque chose d'important. (*op. cit.*, p. 193)

Il faut d'abord que la conséquence soit perçue, puis que le public s'organise pour la gérer (« *Un public se crée lorsqu'il tente de contrôler les circonstances qui l'entourent.* » – Frega, 2020, p. 195). Les publics peuvent se créer au niveau local, au niveau d'une nation (les États traditionnels tels que nous les connaissons) ou au niveau international (Dewey était très en faveur de la création de la Société des Nations dans l'entre-deux guerres). Les publics se constituent, évoluent et se redéfinissent dans le temps.

Ainsi, le modèle de la politique basé sur les intérêts passe de la question classique : « Quels sont nos intérêts ? » à la question

« Qui est touché par ce phénomène ? ». Cela signifie que le processus politique est bidirectionnel, puisque l'identification des conséquences pertinentes rend possible la constitution des publics (un public n'émerge que lorsque des individus réalisent qu'ils sont affectés par les mêmes conséquences), tandis que la constitution des publics vise simultanément à maîtriser des ensembles particuliers de conséquences. En particulier dans une époque caractérisée par des changements rapides, les publics deviennent des entités instables et changeantes, si bien que leur constitution ne peut être tenue pour acquise mais doit au contraire être conçue comme la tâche première de la politique. Le pragmatisme politique défend donc l'idée que la définition de l'identité et des frontières d'un public fait partie du processus même de la politique. (*op. cit.*, pp. 368-369)

Les publics n'existent qu'à travers l'apparition de représentants. Comment alors peut se concevoir l'État démocratique ?

La conception pragmatiste de l'État

Pour la tradition pragmatiste, l'État est un instrument de résolution des problèmes et il est démocratique en ce qu'il résout les problèmes de manière expérimentale.

Selon cette conception, les États sont des agents de résolution des problèmes (problem-solvers) à grande échelle, et leur légitimité dépend de leur capacité à résoudre des problèmes sociétaux. L'expérimentalisme démocratique fournit des éléments utiles pour comprendre ce rôle spécifique de l'État d'une manière apte à inscrire cette visée d'efficacité dans un cadre démocratique. (*op. cit.*, p. 304)

C'est l'une des grandes idées de Peirce, partagée par les autres pragmatistes, il faut étendre à toute la société l'esprit de laboratoire (*laboratory habit of mind*).

L'expérimentalisme démocratique tire de l'épistémologie pragmatiste une double leçon. D'abord, celle de la priorité épistémique du doute. Mais ensuite, celle de son caractère complexe, douloureux et non spontané. Autrement dit, l'expérimentalisme démocratique est loin de se leurrer dans une apologie romantique d'une réflexivité heureuse, car il est au contraire conscient du fait que douter est une pratique qui ne va pas de soi, que l'incertitude coûte cher à l'être humain, et que les institutions ont une tendance naturelle à rigidifier et à transformer en caractéristique permanente ce qui n'était au départ qu'une solution temporaire apportée à un problème contingent. L'expérimentalisme démocratique cherche donc à injecter dans le corps social ce que Peirce appelait « l'esprit de laboratoire », c'est-à-dire un ensemble d'attitudes qui peuvent contrebalancer la tendance individuelle et institutionnelle à fuir le doute et à persévérer dans les croyances et dans les routines acquises. D'où l'importance accordée à l'apprentissage comme processus institutionnel et pas seulement individuel. (*op. cit.*, p. 292)

Dorf et Sabel (1998) ont théorisé à la suite des pragmatistes cet expérimentalisme démocratique. Le problème est la tension entre le local ou le décentralisé, et la centralisation.

Les théoriciens de l'expérimentalisme démocratique considèrent généralement que l'un des principaux défis auxquels l'innovation sociale doit faire face est que l'innovation se produit souvent au niveau local, car c'est à ce niveau que les connaissances des problèmes et des solutions deviennent suffisamment détaillées, tandis que ses bénéfices concernent surtout le niveau global. Malheureusement, toute innovation locale rencontre d'importants obstacles lorsqu'on cherche à en généraliser les résultats, ce qui entraîne souvent la perte des bénéfices cumulatifs de l'apprentissage social. La décentralisation semble alors être à la fois une solution et un problème : elle permet et favorise l'apprentissage, mais elle empêche d'en accumuler les résultats : toutes les bonnes pratiques tendent à rester au stade d'excellences locales, tandis que le système lui-même ne s'améliore pas. (*op. cit.*, p. 294)

Dorf et Sabel proposent alors des expérimentations au niveau local, la mise en réseau des solutions, la création de procédures et d'institutions maximisant l'apprentissage collectif et la coopération. Il faut alors que l'apprentissage soit continu par une remise en cause permanente des routines qui ont tendance à se rigidifier. L'approche peut se résumer de la manière suivante :

Une institution expérimentaliste démocratique est expérimentaliste car (1) elle accroît les opportunités d'expérimentation de solutions alternatives à des problèmes complexes ; (2) elle institutionnalise la pratique du doute qui vise à réinterroger continuellement les routines ; (3) elle souligne le fait que les tests expérimentaux ont une validité d'abord locale parce qu'ils sont issus de problèmes dont la forme n'est pas universelle mais dépend de contextes variables ; et (4) elle définit des procédures standards qui permettent de comparer les données issues de procédures hétérogènes, ce qui permet de préserver l'autonomie locale tout en rendant possible un apprentissage collectif. Et elle est démocratique car (1) grâce à la décentralisation, elle augmente les chances de ceux qui sont affectés par un problème de participer à la recherche des solutions ; (2) elle favorise un degré d'inclusion important, en étendant la participation du moment final de la prise de décision à l'ensemble du processus d'enquête sociale ; et (3) elle valorise les ressources épistémiques des acteurs ordinaires locaux, en stimulant leur engagement actif plutôt que passif au sein des institutions et des pratiques sociales. (*op. cit.*, p. 299)

Pour que le projet démocratique fonctionne, il faut à la fois que l'État favorise l'expérimentation décentralisée et qu'il joue son rôle d'apprentissage central, c'est-à-dire de mise en réseau et de consolidation et de généralisation des expérimentations réussies. Comme le note Unger :

[n]ous n'avons pas à choisir entre une politique institutionnalisée qui tourne au ralenti et une politique extra ou anti-institutionnelle pleine de vigueur qui fonctionne au leadership personnel et à la foule énergisée. La pensée politique de l'expérimentalisme démocratique commence par le rejet de ce choix. (Unger, 2000, p. 26 cité in Frega, p. 318)

Mais, comme nous l'avons vu, le concept descriptif/normatif de démocratie ne s'applique pas seulement à la sphère politique

traditionnelle. Il la déborde pour s'appliquer à d'autres domaines comme l'économie et les problèmes internationaux, à l'échelle de la planète.



Le Cap des tempêtes,
René Magritte
(1964)
Musées royaux de
Belgique

Le débordement du projet démocratique vers l'économique

On l'a vu, le troisième principe fondamental du projet démocratique tel que le conçoit Roberto Frega est le fait que la démocratie comme concept descriptif/normatif s'applique en dehors du domaine strictement politique tel qu'appréhendé traditionnellement. Deux débordements peuvent être intéressants à étudier. Le premier est celui des communs auquel Elinor Ostrom (2010) a redonné ses lettres de noblesse.

Les communs, définis comme des « communautés auto-organisées dotées de leurs propres institutions locales auto-gérées » (Frega,

2020, p. 352), constituent un des points de débordement les plus intéressants du projet démocratique puisqu'ils interviennent dans le domaine économique traditionnel, dominé par l'alternative marché/État, pour introduire une troisième voie, démocratique en ce que des citoyens décident de gérer eux-mêmes, sous une forme qui n'est ni celle de la gestion publique ni celle de la gestion privée, une ressource qui les affecte. Ce type de gestion est donc particulier :

Pour réaliser la coopération sociale sans recourir à un agent extérieur, les acteurs sociaux doivent résoudre trois problèmes majeurs, qui s'avèrent également cruciaux pour une théorie pragmatiste de la démocratie. Ces trois problèmes sont les suivants : (1) comment établir de nouvelles règles et de nouvelles institutions ; (2) comment prendre des engagements crédibles ; (3) comment contrôler et faire respecter l'application de ces engagements sans imposer au système des coûts de monitoring trop élevés. Une unité sociale organisée selon le modèle des communs doit distribuer entre ses membres une pluralité de fonctions qui doivent être gérées de manière interne afin d'éviter l'intervention d'un régulateur extérieur. Les unités sociales organisées selon le modèle des communs existent depuis des siècles et fournissent des très bons exemples d'unités sociales autogouvernées qui fonctionnent comme des

publics pragmatistes. Tout comme ces derniers, les communs exigent une implication directe des participants qui va bien au-delà du seul niveau « politique » de la prise de décision, que ce soit de manière indirecte (représentation) ou directe (participation). Ces expériences diverses montrent que, dans la plupart des communs sinon tous, l'implication directe des individus au sein d'une large gamme d'activités est nécessaire pour que le commun puisse exister, pour des raisons qui dépassent la simple question de la contribution matérielle à l'accomplissement des tâches. Dans plusieurs cas, les membres individuels ont à leur charge des fonctions de surveillance ou des fonctions judiciaires, qui sont généralement remplies à tour de rôle. (*op. cit.*, p. 354)

Il suppose un haut niveau d'implication personnelle et collectif, entretenu dans des forums où se développent les enquêtes (au sens de Dewey) sur les problèmes de gestion rencontrés. Le développement des logiciels libres a montré que la gestion par les communs n'était pas réservée à des communautés villageoises locales gérant depuis des siècles une ressource naturelle rare (forêt, zone de pêche, etc.). En ce sens, les communs peuvent constituer l'une des voies de développement de projets démocratiques pour de nombreuses activités économiques.

Dans ce cadre, la théorie des communs fournit des pistes intéressantes et contribue à actualiser la théorie pragmatiste des publics pour l'époque contemporaine. La démocratie libérale et le capitalisme de marché sont des frères jumeaux, unis par ce qui les divise, c'est-à-dire la distinction entre des logiques concurrentes et irréductibles : la rationalité instrumentale vs la rationalité communicationnelle, l'intérêt personnel vs les tendances altruistes, le privé vs le public, la liberté vs l'obligation, la fabrication vs l'action. Par leur mode d'organisation et de fonctionnement, les communs brouillent ces frontières établies et appellent ainsi à une reformulation de nos concepts politiques de base. Comme nous l'avons vu, la production entre pairs dans les communs combine des préoccupations commerciales et politiques, conjugue des motivations personnelles et altruistes, établit une coopération sociale là où on ne s'y attend pas, mélange la production et la consommation. Ce faisant, elle fait appel à différentes formes de mobilisation personnelle, établit des modèles alternatifs d'interaction sociale, met en place des institutions plus horizontales et coopératives et invite à des formes plus complètes d'implication personnelle. (*op. cit.*, p. 362)

L'autre voie potentiellement intéressante est le projet démocratique dans l'entreprise. Roberto Frega ne le développe pas, mais il souligne le fait que Follett est une théoricienne de l'entreprise et de l'État, et qu'il existe une unité de pensée dans la manière qu'elle a eue d'aborder les deux institutions. Le groupe est le fondement de la pratique politique de la démocratie (ce qu'indique le titre de son livre de 1918), comme le comité est, en entreprise, le fondement de la créativité collective gestionnaire (Follett, 2013 ; Dumez, 2019).

[...] Follett considère les organisations comme des entreprises collectives de résolution de problèmes, rongées par le conflit et

généralement dominées par des procédures de prise de décision inadéquates. Ces trois facteurs sont directement liés puisqu'un processus de décision de piètre qualité donne lieu à des solutions inadéquates, et s'explique en général par une mauvaise gestion du pouvoir. Le conflit a un rôle révélateur pour Follett, puisqu'il est la combinaison de ces différents facteurs. (*op. cit.*, p. 156)

Dans l'État démocratique comme dans l'entreprise, le conflit est central pour Follett et moteur de progrès s'il est résolu de la bonne manière, sur un mode de créativité collective. Follett invente l'expression « pouvoir avec » (*power-with*) qui rejoint les principes mêmes de la démocratie comme concept normatif :

En suivant Follett, nous pouvons défendre l'idée qu'une organisation est démocratique dans la mesure où (a) elle encourage le pouvoir-avec plutôt que le pouvoir-sur, (b) elle rend possible des formes de prise de décision collaboratives et inclusives, et (c) elle encourage des pratiques intégratives de résolution des conflits. (*op. cit.*, p. 160)

Roberto Frega n'évoque pas l'entreprise libérée mais on peut faire l'hypothèse que les trois principes normatifs qui définissent selon lui la démocratie peuvent s'appliquer à l'entreprise et qu'une entreprise n'est libérée que si elle les respecte.

Le débordement du projet démocratique vers l'international

Reprenons la notion de conséquence indirecte partagée de Dewey. Ce que nous constatons aujourd'hui est que de plus en plus de conséquences sont partagées non plus au niveau local ou national, mais le sont au niveau global (climat, pandémies). La situation peut être décrite de la manière suivante :

[...] les processus de globalisation ont déterminé l'augmentation de réseaux de conséquences qui échappent du contrôle étatique, sans que d'autres acteurs supranationaux ou internationaux parviennent à s'y substituer. (*op. cit.*, p. 385)

Faut-il alors aller vers la notion d'État supranational ? C'est le plus souvent le modèle avec lequel nous essayons de penser l'action politique globale, celui que l'auteur appelle le « nationalisme méthodologique ».

Le nationalisme méthodologique ainsi conçu désigne un cadre normatif fondé sur les présupposés suivants : (a) l'identification de la politique au domaine du pouvoir coercitif (coercitif *vs* volontaire) ; (b) la priorité de la légitimité par les fondements (*input legitimacy*) plutôt que par les résultats (*output legitimacy*) (interne *vs* externe) ; (c) l'identification du domaine de la politique au domaine public (public *vs* privé) ; (d) la séparation nette entre citoyenneté et consommation, politique et économie (État *vs* marché) ; (e) une interprétation formaliste du problème de congruence (*all-subjected vs all-affected*) ; et (f) la préférence pour des formes de régulation rigides plutôt que souples (formel *vs* informel). (*op. cit.*, p. 368)

Les seules règles qui marchent sont des règles coercitives ; la légitimité est fondée sur l'élection à une échelle territoriale ; les

problèmes publics doivent être gérés par des acteurs publics ; ceci repose sur le fait qu'il existe deux domaines parfaitement distincts, le secteur public d'une part, le marché de l'autre ; les règles doivent être strictes. Or, l'approche pragmatique montre que la normativité peut se construire, y compris de manière tacite, dans l'interaction même ; que la légitimité vient de la résolution de problèmes rencontrés par des publics, les bonnes façons de résoudre ces problèmes comptant plus en matière de légitimité que la source de la légitimité elle-même ; que les oppositions du type marché versus État sont le plus souvent stériles dans la résolution des problèmes ; que les règles sont souvent du domaine du tacite et de l'informel.

L'action politique globale ne peut pas être construite autour du nationalisme méthodologique et la philosophie pragmatiste apparaît plus à même de fonder son analyse comme son déploiement.

Pour la faire fonctionner, la notion de public empruntée à Dewey (une collectivité d'individus et d'institutions qui s'organise parce qu'elle veut gérer des conséquences qui l'affecte) est le premier concept intéressant. Comme on l'a vu, un public ne peut exister en tant que tel que s'il choisit des représentants. Le nationalisme méthodologique bute ici sur ses présupposés : ces représentants ne seront légitimes que s'ils sont élus, sur une base territoriale. Cette approche est visiblement inadaptée pour penser les conséquences indirectes globales. Il faut alors construire une autre théorie de la représentation. Roberto Frega l'emprunte à Saward (2010).

Dans sa théorie de la représentation comme revendication, Saward identifie cinq ingrédients fondamentaux : (a) l'auteur est celui qui formule la revendication ; (b) le référent est la chose représentée par la revendication ; (c) le sujet est celui qui représente ; (d) l'objet est l'idée du groupe à représenter (constituency) telle qu'elle est développée par le sujet ; et (e) l'auditoire est celui qui reçoit la revendication et qui doit l'accepter, la rejeter ou la modifier. Grace à sa désarticulation, ce concept de représentation permet de rendre compte de situations politiques pour lesquelles les théories traditionnelles ne conviennent pas. (*op. cit.*, p. 381)

Une ONG formule une revendication, à propos de paysans, en demandant à des États d'agir.

Saward ne pense pas que les revendications présupposent des groupes à représenter, mais que, au contraire, elles les créent. Les revendications sont donc formulées dans l'espoir que les groupes et les auditoires auxquelles elles s'adressent les accepteront. (*op. cit.*, p. 382)

Du coup, la représentation dépasse le cadre traditionnel :

Saward fait remarquer à juste titre que les activistes, les chefs spirituels, les intellectuels, les dirigeants des groupes de pression formulent tous des revendications représentatives sans

pourtant avoir été élus ni avoir reçu le statut de représentants d'aucune autre manière. Mais ce n'est pas tout : il reconnaît que même au sein des États démocratiques, des revendications représentatives sont constamment formulées en dehors des institutions politiques formelles. En effet, « les limites de la représentation des institutions électorales provenant de leur structure même laissent la voie ouverte à des revendications représentatives non électorales, qui peuvent faire appel à d'autres notions d'intérêt et inviter à d'autres formes de réception et d'action par les groupes et les auditoires concernés ; ces modes d'opération différents peuvent faire écho aux critères électoraux, mais s'en distinguent par d'autres aspects importants » (Saward, 2010, p. 89). (*op. cit.*, p. 382)

On comprend dès lors le rôle joué par des acteurs non étatiques dans les processus de normativité au niveau global depuis les années 1990 (identifié par Hall et Biersteker, 2002).

On assiste en réalité à l'effondrement d'un nouveau dualisme, celui qui oppose public et privé. Ce qui est nouveau n'est pas que des acteurs privés exercent un pouvoir sur le public, cela s'est toujours passé. Ce qui est nouveau, c'est que des acteurs privés réclament une légitimité dans le domaine public.

La nouveauté réside plutôt dans le fait qu'ils prétendent exercer une autorité légitime dans la production autonome de normes, sans même reposer sur une autorisation préalable de la part des seules autorités jouissant d'une légitimation populaire, à savoir les États. (*op. cit.*, p. 387)

On le voit avec les organismes de standardisation. La régulation technique est depuis longtemps du domaine privé. Ce qui est nouveau, ce sont des pratiques de standardisation dans des domaines plus directement politiques comme l'environnement ou les droits de l'Homme. Dans ces systèmes, les États ne sont pas totalement absents, mais ils jouent plutôt le rôle de facilitateurs qu'ils n'assument leur pouvoir de régulation. Si l'on continue d'opposer domaine public et domaine privé, on ne comprend pas ce qui se passe, l'intervention privée qui se veut légitime dans des domaines relevant jusque-là du public.

Il est donc désormais clair que les trois dichotomies entre le citoyen et le consommateur, le marché et l'État, le privé et le public empêchent de bien comprendre le fonctionnement de la production de normes et la manière dont l'efficacité et la légitimité peuvent se rejoindre, car si ces formes de régulation s'adressent aux individus en tant que consommateurs, elles le font pourtant en mobilisant des arguments qui concernent le bien public plutôt que l'intérêt privé. Dès lors, « ces régulations sont davantage semblables à un code moral qui favorise une "vertu civique" écologique, dans l'espoir qu'une orientation de la demande des consommateurs vers ces produits entraînera une orientation proportionnelle de l'offre, favorisant ainsi les "marchés verts" » (Hall et Biersteker, 2002, 133). (*op. cit.*, p. 390)

Les agences de certification sont privées, mais elles entrent dans le domaine traditionnellement dévolu aux États en créant un public :

Bien que les agences de certification fonctionnent sur une base commerciale, leur action consiste à faire émerger un public encore mal défini de citoyens ayant une conscience claire des conséquences sociales et environnementales de leurs actions, un public qui n'a pas encore trouvé de voix politique dans les formes de représentation traditionnelle ni dans la société civile. (*op. cit.*, p. 391)

Il faut alors concevoir une action collective de nature nouvelle, dépassant l'opposition public/privé :

De ce point de vue, les acteurs publics, les organismes de certification, les entreprises et les ONG sont tous des agents du public, remplissant chacun des rôles différents mais contribuant tous à l'établissement et à l'entretien d'un ordre normatif. Une conception de la politique centrée sur les publics considère la logique du marché, la logique de l'État et la logique associative de la société civile comme autant d'ingrédients d'un modèle plus complexe d'action collective qui ne peut plus être divisé en sphères autonomes. Parce que la légitimité repose en dernière instance sur des communautés et sur la construction de communautés, le fait de concevoir ces processus comme des étapes dans la formation des publics pragmatistes nous aide à comprendre leur importance politique ainsi que le statut des différents acteurs impliqués dans ces processus. (*op. cit.*, pp. 396-397)

Conclusion

L'auteur résume ainsi ses thèses :

En conclusion, je voudrais alors simplement rappeler les trois thèses principales qui donnent forme à cette conception de la démocratie. La première est que l'avancée ou la régression du projet démocratique se mesurent à l'évolution des schémas d'interaction à tous niveaux de la vie sociale. Il s'agit alors de reconnaître que la démocratie constitue la norme appropriée pour évaluer la qualité de la vie collective à tous ses niveaux, et non seulement la qualité de ses institutions politiques. La deuxième thèse est que les institutions démocratiques expérimentales offrent la meilleure stratégie pour identifier, affronter et résoudre les défis sociaux et produire de l'innovation sociale. Il s'agit du fondement théorique des arguments normatifs avancés dans le débat récent sur l'expérimentalisme démocratique, qui, sur fond de la critique de la bureaucratie, vise à concevoir des institutions publiques et privées mieux adaptées à notre époque. La troisième thèse est que du point de vue normatif, le principe de l'engagement social compte autant que ceux de liberté et d'égalité. Nous devrions donc accorder plus d'attention à la nature inclusive des pratiques sociales et être moins disposés à nous contenter de modèles de reconnaissance purement formels ou juridiques. La démocratie est inséparable de l'impératif d'engagement social, car seule la participation active aux pratiques sociales crée cette appartenance concrète qui est nécessaire à toute communauté pour exister. (*op. cit.*, p. 402)

Comme tous les ouvrages renouvelant les perspectives sur un phénomène social déjà très étudié, celui-ci suscite, de par sa

richesse, nombre de questions. Une discussion avec Roberta Frega paraîtra dans le quatrième numéro de la revue *Pragmata* prévu pour l'automne 2020 ■

Références

- Cooley Charles (1909) *Social Organization*, Glencoe, The Free Press.
- Dorf Michael C. & Sabel Charles F. (1998) "Constitution of Democratic Experimentalism", *Columbia Law Review*, vol. 98, n° 2, pp. 267-473.
- Dumez Hervé (2010) "L'opposition fait/valeur doit-elle être abandonnée ? Le point de vue de Hilary Putnam et ses implications pour la recherche qualitative", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n° 4, pp. 53-60.
- Dumez Hervé (2019) "Un retour sur Mary Parker Follett", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 15, n° 3, pp. 45-55.
- Follett Mary Parker (1918) *The New State: Group Organization, the Solution of Popular Government*, New York, Longmans, Green and Company.
- Follett Mary Parker (2013) *Dynamic Administration. The Collected Papers of Mary Parker Follett edited by Henry C. Metcalf & L. Urwick*, Mansfield Centre (CT), Martino Publishing.
- Frega Roberto (2020/2019) *Le projet démocratique*, Paris, Éditions de la Sorbonne [trad. Franç. de *Pragmatism and the Wide View of Democracy*, Basingstoke, Palgrave].
- Hall Rodney Bruce & Biersteker Thomas J. (2002) *The Emergence of Private Authority in Global Governance. vol. 85*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ostrom Elinor (2010) *Gouvernance des biens communs*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Putnam Hilary (2004/2002) *Fait/Valeur : la fin d'un dogme, et autres essais*, Paris/Tel Aviv, Éditions de l'Éclat [trad. Franç. de *The Collapse of the Fact/Value Dichotomy, and Other Essays*, Cambridge (MA), Harvard University Press].
- Saward Michael (2010) *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press.
- Unger Roberto Mangabeira (2000) *Democracy Realized: The Progressive Alternative*, London, Verso.

L'analyse du fait dictatorial À propos de *La montée du nazisme* de Joseph Roth

Hervé Dumez
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Joseph Roth est l'auteur d'un chef d'œuvre, un diptyque sur l'effondrement d'une famille autrichienne, qui dépeint en même temps l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, *La marche de Radetsky* et *La crypte des Capucins*. Juif d'origine, il a servi dans l'armée de la double monarchie durant la Première Guerre mondiale dans un service de presse, et se disant monarchiste et nationaliste, il est désespéré par la disparition de son pays d'enfance. Il vit la montée du nazisme en Allemagne et, le jour où Hitler devient chancelier, il émigre, s'en expliquant à Stefan Zweig par ces mots glaçants d'analyse prémonitoire :

À présent il vous sera évident que nous allons vers de grandes catastrophes. Abstraction faite du privé – notre existence littéraire et matérielle est déjà anéantie – l'ensemble conduit à une nouvelle guerre. Je ne donne pas cher de notre vie. On a réussi à laisser la Barbarie prendre le pouvoir. Ne vous faites pas d'illusions. C'est l'Enfer qui prend le pouvoir.



Il meurt à Paris au printemps 1939, juste avant le déclenchement de la guerre qu'il a annoncée. De son dernier séjour reste une plaque, au 18 de la rue de Tournon.

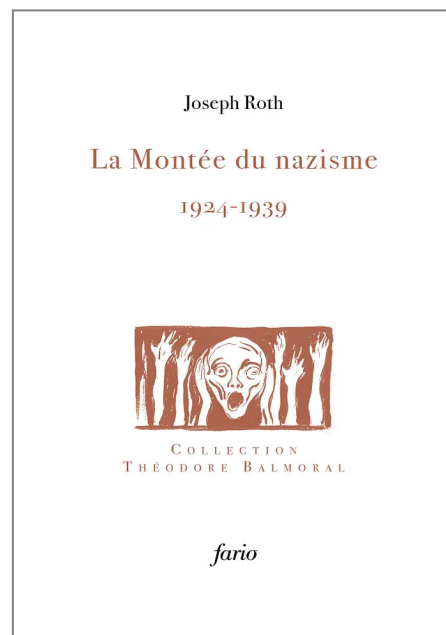
Ses articles – les premiers datent tout juste d'un siècle, 1924 – ne sont pas seulement des modèles d'analyse sur la montée du nazisme, mais résonnent aujourd'hui que monte quelque chose qui

rappelle douloureusement ce qu'il a vécu.

En 1924, alors que le parti nazi n'est encore qu'un groupuscule, il croise une femme Völkisch, c'est-à-dire nationaliste, et rapporte leur dialogue :

Pourriez-vous tomber amoureuse d'un mulâtre ?
Jamais.

Sauveriez-vous un Juif qui se noie ou le laisseriez-vous couler ?
Je ne le sauverais pas.



Laisseriez-vous votre fils partir pour la guerre, au risque qu'il revienne blessé à la moelle épinière et paralysé ?

Cela va de soi ! Sa moelle épinière appartient à la nation allemande. (*Der Drache*, 29 avril 1924)

Roth commente : « *Qu'arrivera-t-il si une vraie mère est un jour persuadée que la moelle épinière de son enfant appartient à la "nation" ? Alors, Seigneur, donne-nous une baisse de la natalité. Car une mère qui est plus nationale que maternelle profane sa vocation sacrée et la nature. Alors, Seigneur, donne-leur au lieu d'enfants des bulletins de vote, des fusils et des munitions !* ». À l'époque déjà, les milieux nationalistes s'arment de matraques en caoutchouc (des *Totschläger*, une invention récente) et se rassemblent sous le drapeau impérial, noir-blanc-rouge, alors que celui de la République de Weimar est noir-jaune-rouge. La police a de la difficulté à faire enlever les panneaux « Interdit aux Juifs » et l'on voit des bannières ornées de croix gammées. Roth note, dans les discours, la montée de la vulgarité et d'un humour de plus en plus stupide, l'effondrement de la langue.

Alors que les chants nationalistes sont hurlés dans les rues, le 13 novembre 1924, vers minuit, trois frères chantent l'une des plus belles balades écrites en allemand, commençant par ces vers « *Ich weiß nicht was soll es bedeuten daß ich so traurig bin* » (Je ne sais d'où vient que je suis aussi triste...). Le chant a le malheur d'avoir été composé par un poète juif, Heinrich Heine. Une patrouille de police enjoint au chœur de se taire. C'est l'époque où sévissent en Allemagne des tueurs en série terrorisant la population, que les enquêteurs ne parviennent pas à arrêter. Les trois frères rétorquent que la police ferait mieux de rechercher les assassins que d'empêcher les ouvriers honnêtes de chanter et le ton monte, le brigadier de police Gelmroth tire et deux des frères sont tués.

Nulle part, la mort n'est aussi bon marché que chez nous, nulle part la vie n'est aussi chère, le chant aussi difficile, le tueur en série autant en sécurité, le pistolet aussi facile à la détente... Quoi encore ? quoi encore ?!

– la République aussi en sécurité... Je l'avais oublié. (*Der Drache*, 13 janvier 1925)

Après le massacre de 1914-1918, pour maintenir un lien franco-allemand, il avait été décidé d'organiser des échanges entre scolaires. Hitler arrivé au pouvoir décide de maintenir la tradition et d'accueillir dans le nouveau Reich des petits Français pour leur faire visiter le paradis nazi. Le gouvernement français accepte.

La générosité du peuple français est si grande, sa croyance en l'indestructible éternité de l'humain si forte, que l'on ne s'étonne pas en voyant que, plein de confiance en la force finalement victorieuse de l'humain, ce peuple, qui ne se doute apparemment de rien, continue à pratiquer un échange d'enfants, comme si l'Allemagne était encore l'Allemagne de même que la France est la France, comme si la langue du Troisième Reich était encore une langue allemande que l'on pourrait et devrait apprendre, et non ce balbutiement et bredouillement barbare mêlé de charabia prussien, ce jargon patenté par le Reich allemand et utilisé dans les journaux illustrés pour les réclames d'eau de Cologne et de cartouches de chasse, ou encore le sinistre bavardage des mystiques de la race et de la révolution, convertis d'hier ou d'aujourd'hui. (*Das Neue Tage-Buch*, Paris, 29 juillet 1933)

Les autodafés se multipliant, Roth fait remarquer :

Ce n'est pas du tout par une coïncidence fortuite que l'on voit brûler des livres au moment même où l'on maltraite les Juifs : ce ne sont que deux manifestations d'un même état d'esprit. (*Le Mois*, 10 septembre 1933)

Dans un tel régime, le meurtre se conjugue à la manipulation de l'information.

Depuis dix-sept mois, nous sommes habitués à voir verser plus de sang en Allemagne que les journaux n'emploient d'encre d'imprimerie pour parler de ce sang. Il est vraisemblable que le maître de l'encre d'imprimerie, le ministre Goebbels, a plus de cadavres sur la conscience, s'il en possède une, qu'il n'a de journalistes à sa disposition employés à passer sous silence la plus grande partie des morts. Car on sait que la tâche de la presse allemande consiste non pas à publier des faits mais à les dissimuler ; non seulement à répandre des mensonges, mais aussi à les suggérer ; et non seulement à induire le monde en erreur – le misérable reste du monde qui a encore une opinion publique – mais à lui imposer les fausses nouvelles avec une naïveté stupéfiante. Jamais non plus cette partie du monde, qui n'a pas encore sombré dans la nuit de la dictature, n'a été comme maintenant aveuglée par l'infamale lueur rouge du mensonge, abrutie et rendue sourde par le beuglement du mensonge. (*Pariser Tageblatt*, 6 juillet 1934)

Il poursuit :

C'est une illusion de croire que le monde a une juste représentation du Troisième Reich. Le rédacteur, qui ne doit jurer que par les faits, s'incline avec recueillement devant le fait accompli [en français dans le texte] comme devant une idole, ce fait accompli que reconnaissent même les hommes politiques au pouvoir, les monarques et les sages, les philosophes, les professeurs et les artistes. Il y a encore dix ans, un assassinat, quels que fussent le lieu du crime et la victime, aurait épouvanté le monde. (*Pariser Tageblatt*, 6 juillet 1934)

C'est que boussole de la raison, celle de l'appréciation des faits, en réalité le simple bon sens, ne fonctionne plus face aux mensonges éhontés répétés, beuglés.

Mais plus troublante encore que l'aspect de cette histoire est la déroute de ses observateurs. Il existe, chacun le sait, des régions bien connues des géographes où l'aiguille magnétique perd son sens de l'orientation. Malgré cela, la boussole n'en devient pas pour autant un instrument absurde. Aucun égaré n'est plus difficile à corriger qu'un snobisme spirituel collectif. (*Das Neue Tage-Buch*, Paris, 12 mars 1938)

En mars 1938, Roth publie une lettre ouverte à Arthur Seyss-Inquart qui a été nommé gouverneur de l'Autriche désormais annexée au Reich (et qui sera pendu à Nuremberg), dans laquelle il renonce à son statut d'ancien combattant de l'Autriche-Hongrie, son pays ayant disparu, en concluant : « *Je pense servir la France que vous vous proposez d'attaquer, et je crois pouvoir espérer que plusieurs de mes anciens camarades seront de mon côté, non du vôtre.* » Son dernier texte, peu de jours avant sa mort intervenue à Paris le lundi 22 mai 1939 est consacré au chêne sous lequel Goethe et Madame de Stein se retrouvaient pour converser sur l'Ettersberg, lieu de promenade depuis Weimar, soigneusement conservé par les Nazis au nom d'une loi sur la conservation de la nature, les hêtres qui l'entouraient ayant été abattus pour construire le camp de concentration de Buchenwald. Il se tient seul arbre au cœur du lieu de souffrance.

Wittgenstein fait cette étrange remarque : « *L'humour n'est pas une humeur, c'est une vision du monde. Et c'est pourquoi, si l'on a raison de dire que l'humour fut banni de l'Allemagne nazie, cela ne signifie pas simplement que l'on n'y était pas de bonne humeur, mais quelque chose de beaucoup plus profond et beaucoup plus important* » (Wittgenstein, 1984, p. 92). Les articles de Roth, pourtant consacrés à la montée du nazisme, sont (peut-être s'y force-t-il ?) empreints d'humour, comme si cette dimension lui apparaissait essentielle, comme un signe de résistance à la bêtise, au mensonge, à l'horreur. Un seul se détourne de tout recul ironique. Il avait écrit : « *Notre partie n'est certes pas la terre où tout va bien pour nous ! Mais un pays où le mal règne peut sans doute ne plus être appelé "notre patrie".* » Une dame juive, réfugiée aux Pays-Bas, s'est

indignée de cette phrase. Elle lui oppose : « *L'amour de la patrie ne doit-il pas, comme tout amour, être inconditionnel ? Que diriez-vous d'une mère qui renierait son enfant s'il devenait soudain un criminel ?* »

Je ne vois pas pourquoi dans tous les cas, dans toutes les circonstances, une mère doit forcément aimer son enfant criminel. Il y a des enfants criminels auxquels la mère peut tout pardonner. Mais il y a tout aussi sûrement des criminels dont les mères deviennent complices quand elles continuent à se déclarer à leur côté. Un seul amour peut être inconditionnel, comme l'écrit ma correspondante : l'amour que l'on porte à Dieu. (pour les croyants ; pour beaucoup d'autres : la vérité.) Mieux encore, c'est même le devoir d'une mère de se désolidariser d'un enfant qui, par exemple, entasse infamie sur infamie, outrage Dieu et les hommes, fait continuellement violence aux faibles et les tourne en dérision, puis, après les avoir assassinés, les rôtit à la broche et les dévore au petit-déjeuner. Toute mère qui aimerait un tel enfant serait inhumaine, aussi inhumaine que son enfant. (*Das Neue Tage-Buch*, Paris, 18 août 1934)

À sa correspondante, il fait remarquer que les Juifs ont eu au cours de leur histoire bien des patries, l'Égypte, l'Espagne, l'Allemagne, et qu'ils ont dû souvent les quitter, victimes de persécutions multiples. Il est probable que cette malheureuse, choquée des attaques de Roth contre sa patrie allemande pourtant nazifiée, fût déportée lorsque les troupes allemandes envahirent les Pays-Bas.

Et l'on ne peut que désespérer avec Roth du spectacle des démocraties actuelles dans leur confrontation aux dictatures, leur nationalisme criminel et leur rapport vicié à toute vérité ■

Références

- Dumez Hervé (2012) “Weimar”, *Le Libellio d'Aegis*, vol. 8, n° 4, pp. 65-69.
 Roth Joseph (2024) *La montée du nazisme (1924-1939)*, Paris, Fario.
 Ludwig Wittgenstein (1984) *Remarques mêlées*, Mauvezin, Trans Europ-Repress.

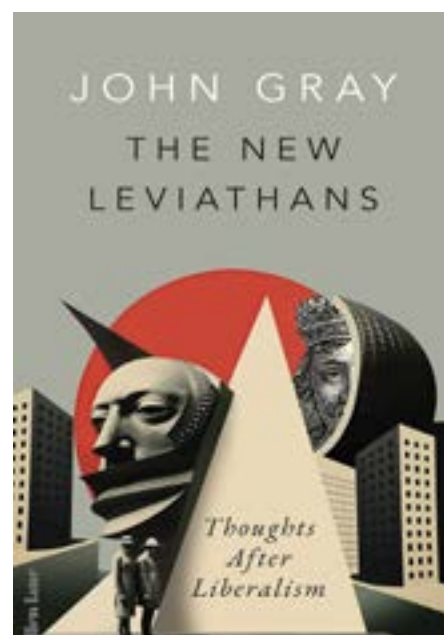
Le naufrage du libéralisme À propos de *The New Leviathans* de John Gray

Hervé Dumez

i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Chacun devrait lire ce petit livre assez étrange (Gray, 2023). Sa tonalité conservatrice et sombre est peut-être le prix à payer pour comprendre le monde que nous vivons. Commençons par expliquer son titre. *Le Léviathan* est le titre que Thomas Hobbes a donné à son grand livre de philosophie politique publié en 1651. Le mot Léviathan y désigne l'État, et il est emprunté à la Bible. Dans celle-ci, le vocable désigne un monstre marin effrayant qui symbolise la révolte contre Dieu. Il pourrait renverser le monde si l'Éternel n'y mettait bon ordre. Pourquoi diable Hobbes est-il allé chercher ce mot pour désigner l'État ? Le frontispice de la première édition représente un homme couronné, tenant dans une main un épée et de l'autre une crosse épiscopale. Mais cet homme est formé lui-même d'une multitude de petits hommes. *Léviathan* pourrait donc signifier simplement un corps immense formé d'une multitude de corps moindres. Le mot conserve une connotation quelque peu effrayante.

Comme tous les hommes de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, Hobbes a vu l'Europe déchirée par les guerres de religion, les catholiques exterminant les protestants, les protestants les catholiques. Dans son pays, deux ans avant la parution de l'ouvrage, le roi Charles I^{er} a été exécuté et Olivier Cromwell a imposé une dictature. Hobbes en tire une analyse selon laquelle toute société vit sous la menace de la guerre de tous contre tous. Face à ce risque, la seule barrière est un État fort, le Léviathan. Il constitue la puissance qui nous dépasse de toute sa hauteur et que nous devons accepter en raison de la sécurité qu'elle nous assure. Arendt exprimera d'une phrase le fond du sujet, même si elle tend à se démarquer de Hobbes sur bien des points : « Le contraire de la violence n'est pas l'absence de violence, mais le pouvoir » (Arendt, 2005, p. 883). Hobbes demeure malgré tout un libéral : pour lui le Léviathan garantit d'abord la sécurité des citoyens, mais en respectant de préférence leurs droits naturels auxquels Hobbes est attaché. Depuis sa parution, l'ouvrage prête aux interprétations les plus opposées : soit l'accent est mis sur la toute-puissance de l'État auquel les individus doivent se soumettre pour survivre, soit il est



mis sur les droits naturels des individus à respecter. Hobbes est vu tantôt comme justifiant la dictature, tantôt comme défendant les droits des hommes.

Pourquoi, maintenant, le livre de John Gray parle-t-il de nouveaux Léviathans ? C'est que quelque chose a fondamentalement changé par rapport à l'analyse de Hobbes, qui tourne autour de la substitution du peuple à l'individu. La menace de la guerre de tous contre tous s'enracine chez Hobbes sur la nature même de l'homme, donc des individus, qui s'envient les uns les autres, sont en concurrence, et se font ainsi naturellement la guerre. Et l'État est là, selon lui, principalement pour protéger les individus contre eux-mêmes et garantir leur sécurité. Mais le nouveau Léviathan n'est plus là pour garantir la sécurité des individus, en respectant leurs droits, il considère qu'il est là pour garantir la sécurité du peuple. Les prémisses de cette position se trouvent chez les Jacobins de la Terreur et les régimes totalitaires et dictatoriaux d'aujourd'hui – les nouveaux Léviathans – reposent sur cette conception.

Les Léviathans totalitaires

Il nous faut remonter dans le temps. En 1989, le mur de Berlin tombe et Fukuyama avance l'idée de « fin de l'histoire ». Le concept est d'origine hégélienne : il y avait un affrontement entre deux grands modèles, la démocratie libérale et le totalitarisme, le

totalitarisme s'est effondré, reste la démocratie libérale. Il n'y a plus qu'un modèle possible, et l'histoire est terminée en ce sens. Il est montré que les démocraties sont beaucoup moins enclines aux guerres que les États dictatoriaux, une paix universelle et mondiale peut être espérée. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, une humanité vivant dans la paix n'aura plus d'histoire.



À l'époque, John Gray écrit une critique de cette thèse posant que nous allons vivre au contraire le retour de l'histoire, avec le retour de forces primordiales, les nationalismes, la religion, le fondamentalisme. En quoi il ne s'est guère trompé. En 1986, il avait caractérisé le libéralisme comme combinant quatre idées fondamentales : l'individualisme, l'égalitarisme (les deux étant liées, tous les individus étant considérés comme égaux), l'universalisme affirmant l'unité morale de tous les êtres humains, et le méliorisme, l'idée que les institutions et les arrangements politiques peuvent être améliorés. Or, pour lui, c'est de la fin du libéralisme en ce sens qu'il fallait parler.

Enclaves of freedom persist, but a liberal civilization based on the practice of tolerance has passed into history. (*op. cit.*, p. 3)

The seeming triumph of liberalism and the free market was not an evolutionary trend but a political experiment, which has run its course. The result has been to empower regimes in which market forces are instruments of the state. (*op. cit.*, p. 21)

Dominent les nouveaux Leviathans, qui, à la différence de celui de Hobbes qui ne garantissait que la sécurité aux individus, sont des « *engineers of souls* » (*op. cit.*, p. 3).

[...] there is no reason to expect one mode of government to displace all others. There will be monarchies and republics, nations and empires, tyrannies and theocracies, along with many mixed regimes and stateless zones where there is no government at all. The world of the future will be like that of the past,

with disparate regimes interacting with one another in a condition of global anarchy. (*op. cit.*, p. 21)

Analysant le devenir de la Russie, Gray note tout d'abord que ce pays ou cet empire n'a jamais connu de passé libéral. Les quelques mois entre la révolution de février et la révolution d'octobre mis à part, la Russie est passée directement de la dictature tsariste au totalitarisme. Quand celui-ci s'est effondré, elle a connu le chaos puis la dictature de Poutine, accueillie plutôt positivement parce qu'elle rétablissait un ordre. Le triomphe d'une logique hobbesienne : les individus attendent d'abord de l'État la sécurité, et préfèrent finalement la dictature au chaos. Le régime poutinien qui s'est imposé présente une configuration particulière : l'articulation entre le KGB et l'Église orthodoxe.

After the communist party left government, any institution that could rival the power of the KGB and its successors disappeared. The security services had always been a state within a state. Now they became the state itself. In a parallel development, the role of the church in the state became stronger. Writing in the early 1990s, an astute Russian observer noted: 'The Russian Orthodox Church has of late come to occupy the ideological niche filled until recently by the Communist Party.' (*op. cit.*, p. 27)

Le patriarche Cyrille étant lui-même issu du KGB, comme pas mal de dirigeants de l'Église orthodoxe russe, le lien est organique. Pour comprendre cette dimension, Gray mobilise un philosophe russe émigré en France, Nicolas Berdiaev, qui a pensé la relation entre la religion et le communisme russe : il faut que Dieu meure pour que le règne de Dieu s'impose sur terre. Avec l'effondrement du communisme, la Russie est redevenue un État religieux, expliquant qu'il existe une lutte entre le bien (la Russie) et le mal, la Russie oscillant toujours entre le rejet passionné de l'Europe et un enthousiasme délirant pour la même Europe. L'effondrement du régime poutinien est-il possible ? Sans doute. Sur quoi déboucherait-il ?

Almost inevitably it would involve bloodshed similar to that in former Yugoslavia, but on a much larger scale. With much of the country's natural wealth located in regions without Russian majorities, savage ethnic resource wars would be waged in which an authoritarian Muscovite regime struggled to suppress insurgent and conflicting nationalities. At the heart of these struggles would be one of the largest nuclear weapons arsenals in the world. A breakdown of Russian despotism comes with its own possibilities of apocalypse. (*op. cit.*, pp. 38-39)

Côté chinois, Xi Jinping illustre la logique hobbesienne à lui tout seul. Son père, compagnon de Mao, est arrêté, humilié, exhibé en public, forcé de faire son autocritique et son fils est obligé de le dénoncer. Xi a donc connu le chaos de la Révolution permanente et il a réimposé l'ordre. La Chine entend, comme la Russie, se démarquer de l'Occident, mais le régime est un panoptique technologique inspiré de Bentham, penseur bien occidental, où tout le monde est surveillé, et les dirigeants chinois citent Carl Schmitt, le juriste allemand inspiré par le pouvoir nazi et l'ayant inspiré. Schmitt semble lui-même inspiré par Hobbes, mais il existe une différence majeure.

The difference between the two thinkers is in their accounts of the purposes of the state. Whereas for Hobbes it was the protection of individuals from violence and insecurity – an essentially liberal view – Schmitt tasked the state with the protection of a unified people. It is this aspect of Schmitt's work that seems to attract Schmitt's disciples in China. If the state and the people are one and the same, minorities as such as the Tibetans and the Uighurs can be suppressed, or obliterated, in the name of public safety. (*op. cit.*, pp. 41-42)

On retrouve en Chine, comme en Russie, le motto nazi : *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* (un peuple, un empire, un guide suprême). L'État protège aussi de la décadence, qui est celle de l'Ouest, théorisée par un penseur chinois, Wang Huning, dans son livre *America against America*. L'État doit donc imposer des valeurs traditionnelles au peuple, ce que l'on retrouve là encore en Russie. Comme il a été noté plus haut, les nouveaux Léviathans sont des *engineers of souls*.

What is underway in China is not simply a reversion to dictatorship but a vast political experiment: the project of surpassing the scientific and technological advances of liberal societies while preserving social cohesion by means of an intelligent despotism. (*op. cit.*, p. 47)

La vision de l'anthropocène par Gray prolonge la noirceur de ce qui précède. Avant que la population mondiale ne s'effondre, elle va encore croître. Le changement climatique est donc irréversible. Comme au XVII^e siècle qui a connu des bouleversements météorologiques et des famines, les guerres sont probables. La transition écologique est un leurre : les véhicules électriques et les éoliennes supposent une énorme consommation de nickel, de lithium, de cobalt, dont l'extraction se fait à coup de pétrole, de gaz et de charbon, qui sont en quantité limitée et mal répartie entre les pays.

Suit dans le livre une série de portraits souvent émouvants, inattendus parfois (on ne s'attendait guère à trouver H.P. Lovecraft dans le lot), la plupart victimes du totalitarisme communiste, culminant avec la figure de Sabina Spielrein, persécutée par les soviétiques avant d'être assassinée par les nazis et celle de Samuel Beckett, résistant exemplaire (croix de guerre, médaille de la résistance) et tenant en même temps de l'absurde.

Avant que l'on en vienne à l'Occident.

Le Léviathan hyper-libéral

Russie comme Chine développent des modèles effrayants, et l'on conçoit qu'ils soient qualifiés de nouveaux Léviathans. Nos sociétés paraissent par contraste des havres de libéralisme. La vision de John Gray est beaucoup plus noire. Elle repose notamment sur l'analyse du *wokisme*.

La thèse centrale est la suivante :

Within Western societies, the hyper-liberal goal is to enable human beings to define their own identities. From one point of view this is the logical endpoint of individualism: each human being is sovereign in deciding who or what they want to be. From another, it is the project of forging new collectives, and he prelude to a state of chronic warfare among the identities they embody.

Human beings can never be wholly self-defined. If their identity is to be more than a private fantasy, they must somehow induce others to accept it. Hyper-liberals aim to achieve this by capturing institutions that divide people into distinct categories, which then become competing groups. The stakes are not only the selves that are chosen but the positions in society that go with them. The result is to make self-definition a battle for power in which words are the weapons of choice. (*op. cit.*, pp. 109-110)

Le combat politique a longtemps été dominé par les questions économiques, et notamment la redistribution, la protection des plus pauvres dans nos sociétés. Il s'est complètement déplacé. Il y a une sociologie du *wokisme* : il est, selon Gray, la manière dont des élites en perte de vitesse, notamment les élites intellectuelles, essaient de survivre. Il n'y a aucun hasard dans le fait que les campus soient le lieu principal de ce combat. Aujourd'hui, pour être embauché comme enseignant-chercheur dans une

université américaine, la qualité de la recherche menée n'est plus le seul critère. Par exemple, à l'Université d'Urbana Champaign, un candidat, même en chimie ou en physique quantique, doit fournir un document « *describing the candidate's approach to an experience with diversity, equity and inclusion in higher education* » (cité p. 112). A Berkeley, un candidat sera écarté s'il a montré « *the intention of ignoring the varying backgrounds of their students and treating everyone the same* » (idem). Le wokisme, qui se veut universel mais est ancré dans l'histoire américaine, est une forme de réaction hyper-libérale au racisme anti-noir dérivé de l'esclavage. Mais cette forme de réaction a des effets pervers.

Carving up society into ethnic group identities perpetuates and intensifies racial divisions. Woke discourse on race is a symptom of the disease it pretends to cure. (op. cit., p. 115)

Pour Gray, le libéralisme est le rejeton du christianisme. La valeur donnée à l'individu, la valeur donnée à l'égalité (tout homme vaut à l'égard de Dieu), l'universalisme, et même le méliorisme, sont dérivés de la pensée chrétienne. L'hyper-libéralisme woke l'est tout aussi bien, notamment par son accent mis sur les persécutés. Seule la tolérance (qui n'a pas toujours été une valeur chrétienne...) a disparu, et l'on retrouve ici un mélange de pensée libérale et illibérale, un mélange avec du Schmitt.

Embracing Carl Schmitt's theory that politics is mortal combat between friends and enemies, they extend politics to include all mortal interactions. It is not enough for avowed enemies to be defeated. Hidden heretics must be hunted out, tormented and destroyed. The opportunity for persecution is one of the attractions of hyper-liberalism [...] The inquisitions staged on Western campuses are a mark of advancing barbarism. (op. cit., p. 121)

Le wokisme se conjugue avec une approche hyper-libérale des droits. En un sens, l'avortement est un droit des femmes. Mais, selon, Gray, il ne faut pas pousser trop loin le combat pour les « droits ».

Liberal legalism aimed to replace politics by the adjudication of rights. But, whereas politics can never be a branch of law, law can become a branch of politics. Conflicts of rights reflect divergent understandings of the human good, which cannot be resolved by legal arbitration. (op. cit., p. 121)

La recherche de droits toujours nouveaux a pour effet de transformer des questions politiques, ouvertes au débat et à la tolérance, entre des affrontements schmittiens entre ennemis qui débouchent sur la fracturation des sociétés. Il est probable que, dans chaque société, des individus ont désiré changer de sexe (nous en avons un exemple célèbre dans l'histoire de France avec le chevalier d'Éon). La tolérance libérale impose le respect de ces personnes. De là à imposer la liberté de choisir son sexe à tout individu, comme un droit fondamental, un progrès dans les droits, il y a de quoi s'interroger ; quand des minorités veulent imposer, là aussi comme un progrès, le droit pour un enfant de demander à changer de sexe, de manière irrémédiable, on se demande si, effectivement, le Léviathan n'a pas pris une forme hyper-libérale (cet exemple n'est pas dans Gray) ; et si une réaction brutale ne va pas faire pencher le



balancier vers une autre forme de Léviathan, celle de Poutine et de Xi : « [...] *mass movements are often reactions against the hubris of radical elites* » (*op. cit.*, p. 133).

Conclusion sur l'Occident :

Liberal West is possessed by an idea of freedom. Any curb on human will is condemned as a mode of repression. If human beings inflict harm on others it is because society has injured them. When these injustices have been corrected everyone can live as they please, creating the world in which they wish to live. By a droll necessity, this freedom requires that every aspect of life be monitored and controlled. Language must be purified of any traces of thought-crime. The mind must cease to be a private realm and come under scrutiny for its hidden biases and errors. As Dostoevsky anticipated in *Demons*, the logic of limitless freedom is unlimited despotism. (*op. cit.*, p. 154)

Dans une société « libérale », les réseaux sociaux peuvent constituer une technologie de basculement dans le despotisme.

Conclusion

Ce livre est aussi fascinant que dérangeant, et fascinant parce que dérangeant. Il aborde des points importants. Le premier est un retour à Hobbes : les sociétés sont menacées par le chaos, et face au chaos, la préférence va vers un État fort. Les Allemands n'étaient sans doute pas nazis dans leur majorité, mais il est probable qu'une majorité d'Allemands a préféré dans un premier temps l'ordre hitlérien au chaos qu'était devenue la République de Weimar (le problème étant que les nazis avaient provoqué ce chaos pour s'emparer précisément du pouvoir, comme Poutine a organisé de faux attentats tchéchènes pour asseoir sa dictature). Le deuxième est la question du christianisme. Il a dominé la scène de la pensée occidentale et sans doute produit le libéralisme. Mais les mouvements illibéraux et hyper-libéraux qui menacent le libéralisme sont étrangement des formes de christianisme sécularisé. En réalité, rien ne semble plus dangereux qu'un christianisme sans Dieu, dans lequel une abstraction (le peuple, l'humanité, les minorités opprimées) prend la place de ce dernier. Le troisième, bien évidemment, et il est peu présent dans le livre, l'évocation de Beckett mise à part, est de savoir ce que nous pouvons faire pour éviter à la fois le chaos et la dictature, la seconde étant liée au premier. Les démocraties sont en crise, comme elles l'ont été dans les années 30. Elles ne disposent pas toujours des hommes qui ont le courage de défendre fermement l'ordre républicain, comme Clémenceau, Constant au moment du boulangisme, ou De Gaulle. Laissons la parole à Gray une dernière fois. Tout d'abord sur sa vision anthropologique.

Alone among living creatures, they know their lives are bounded by death. Awareness of their mortality impels them to seek immortality in ideas. Killing for the sake of words gives meaning to their lives. In this they exercise the privilege of absurdity, which cannot be renounced. (*op. cit.*, p. 158)

Puis sur sa vision de notre avenir.

Putin's klepto-theocracy may persist after his demise, and, if it does not disintegrate, the Russian state may morph into a steampunk Byzantium with nukes. China may continue as a high-tech Panopticon, or renew itself by becoming once again a multicultural empire. If India can recover the complexity of its traditions, it could reinvent the tolerant empire of Ashoka (c. 304-232 BC). The European Union may become an avatar of the late Holy Roman Empire, a faded kaleidoscope of shifting principalities and powers. If it does not blunder into a global war to restore its lost hegemony, the U.S. may drift on, a florid hybrid of fundamentalist sects, woke cults and techno-futurist oligarchs. Much of the world may consist of Leviathans surrounded

by ungoverned zones, some of which will never emerge from anarchy. Where it can be achieved, peace is a truce, partial and temporary, between the human animal and itself. (*op. cit.*, p. 157) ■

Références

Arendt Hannah (2005) *Journal de pensée. Tome II*, Paris, Le Seuil.

Gray John (2023) *The New Leviathans. Thoughts After Liberalism*, Allen Lane (Penguin Books).

Wang Huning (1991) *America Against America*, Independently published.

Comment disparaît la liberté À propos de *Comment meurt la littérature* de Orwell

Hervé Dumez
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Face au fascisme poutinien, aux développements illibéraux de Trump, Orban et autres, il n'est pas rare d'entendre : il faut relire Orwell. Excellente remarque.

En 1945, le Pen Club organise une conférence pour les trois cents de l'*Areopagitica*, un pamphlet dans lequel Milton défend la liberté de penser et de publier. Orwell est invité à une des tables rondes avec trois autres intervenants. L'événement est symptomatique en lui-même : personne ne parle de Milton et l'un des conférenciers légitime les purges sanglantes organisées en URSS. On défendit, note amèrement Orwell, autant la censure que la liberté de penser.

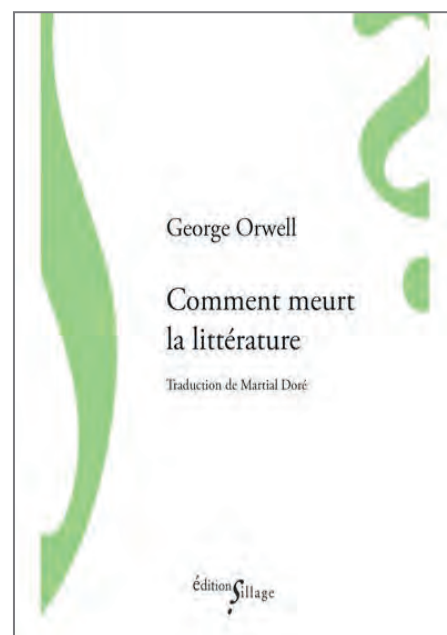
À l'époque, le totalitarisme hitlérien a été rayé de la face du monde, mais reste le totalitarisme soviétique. Le Royaume-Uni apparaît comme une démocratie protégée et solide, mais elle est traversée néanmoins, comme les autres pays libéraux, de tendances que l'on appellerait aujourd'hui illibérales. Intitulé *Comment meurt la littérature*, le petit texte qu'Orwell publie un an après la réunion du Pen Club pourrait s'appeler encore plus justement *Comment meurt la liberté*.

Son analyse du phénomène se joue sur trois plans : les politiques à tendance totalitaire, les intellectuels, le reste de la population.

Orwell ne théorise pas la tendance totalitaire, il l'analyse par un certain nombre de pratiques. La première, constitutive, est la réécriture de l'histoire :

Un État totalitaire est en réalité une théocratie, et sa caste dirigeante, pour conserver sa position, doit être considérée comme infaillible. Mais dans la mesure où, en pratique, personne ne l'est, il devient souvent nécessaire de réécrire le passé, pour démontrer que telle ou telle erreur n'a pas été commise, ou que tel ou tel triomphe imaginaire a réellement été remporté [...] De fait, le totalitarisme impose une altération continue de l'histoire, et sur le long terme le rejet de l'idée même de vérité objective. Les sympathisants qui comptent le totalitarisme dans ce pays [le Royaume-Uni] ont souvent tendance à objecter que la vérité absolue est inaccessible et qu'un gros mensonge n'est pas pire qu'un petit. (pp. 23-24)

Et cela n'est-il pas vrai ? Les historiens réécrivent l'histoire en permanence. La vérité absolue n'est pas possible en histoire, pas plus que dans les sciences. Certes. Mais les historiens ne réécrivent



pas les faits. Ils peuvent, avec la découverte de pièces, d'éléments nouveaux, les réinterpréter. Suivons ici Anna Arendt :

Durant les années 20, Clémenceau, peu avant sa mort, se trouvait engagé dans une conversation amicale avec un représentant de la République de Weimar au sujet des responsabilités quant au déclenchement de la Première Guerre Mondiale. On demanda à Clémenceau : "À votre avis, qu'est-ce que les historiens futurs penseront de ce problème embarrassant et controversé ?" Il répondit : "Ça, je n'en sais rien, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'ils ne diront pas que la Belgique a envahi l'Allemagne". (Arendt, 2005, p. 304)

Les historiens, non. Les illibéraux ou les totalitaires n'auront pas de scrupule à réécrire les faits. Du temps d'Orwell déjà, l'histoire russe passait sous silence le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 signé entre Hitler et Staline et préparant le partage de la Pologne entre les deux totalitarismes. Elle ne le récrivait pas : elle le supprimait en tant que fait.

Notons que le processus de réécriture touche la littérature elle-même.

Quant à la littérature du passé dont on se souviendrait, il faudrait la faire disparaître, ou tout au moins la réécrire minutieusement. (pp. 45-46)

Quand on commence à toucher à la langue, quand on se met à réécrire les auteurs du passé parce qu'ils utilisent des mots ou des idées aujourd'hui choquantes, une forme rampante de totalitarisme se développe, fût-il celui de la bien-pensance et du politiquement correct. Avant de s'attaquer à la liberté tout court, les illibéraux s'en prennent donc à la liberté de penser et imposent une histoire, une langue, des livres, des contenus artistiques régis par la censure et devenus officiels.

Quel rôle jouent les intellectuels dans le processus ?

À long terme, l'affaiblissement du désir de liberté parmi les intellectuels eux-mêmes est le symptôme le plus inquiétant de tous. (pp. 25-26)

Ils acceptent les réécritures, en les excusant. On imagine ce qu'Orwell aurait pensé de l'écriture inclusive ou des modifications apportées aux œuvres du passé au nom du politiquement correct, toutes poussées en avant par des intellectuels. À son époque, en France, on vit les Sartre, Merleau-Ponty, Aragon, Éluard, chanter les louanges du communisme, y compris dans ses horreurs staliniennes. Les intellectuels ont ce pouvoir de développer les argumentations les plus subtiles pour se protéger du réel et soutenir les velléités illibérales.

L'argument selon lequel dire la vérité serait « inopportun » ou « ferait le jeu » des uns et des autres est censé être sans réplique, et peu nombreux sont ceux que dérange l'idée qu'ils approuvent tacitement de voir imprimer des contrevérités dans les journaux ou les livres d'histoire. (p. 21)

Avant Orwell, Hannah Arendt avait vécu cette capacité des intellectuels eux-mêmes à se trahir en refusant le réel, en excusant l'inexcusable, en se taisant lorsqu'il fallait élever la voix, chaque fois en élaborant de superbes argumentations.

Les intellectuels allemands ont également eu leurs théories sur Hitler. Et des théories prodigieusement intéressantes ! Des théories fantastiques, passionnantes, sophistiquées et planant très haut, au-dessus du niveau des divagations habituelles ! J'ai trouvé cela grotesque. Les intellectuels se sont laissé prendre au piège de leurs propres constructions : voilà ce qui se passait en fait et que je n'avais pas bien saisi à l'époque [...] Je quittai l'Allemagne sous l'empire de cette idée, naturellement quelque peu exagérée : plus jamais ! Jamais plus aucune histoire d'intellectuels ne me touchera : je ne veux plus avoir affaire à cette société. (Arendt, 1987, pp. 237-238)

Et le reste de la population, le troisième élément après les porteurs du totalitarisme et les intellectuels ? Il est d'abord et avant tout indifférent.

Le grand public ne s'intéresse pas au problème [de la liberté d'expression] dans un sens ou dans l'autre. Il ne tient pas à ce qu'on persécute les hérétiques, mais ne se fatiguera pas à les défendre. Il est à la fois trop sensé et trop stupide pour adopter une mentalité totalitaire. Les attaques directes, volontaires, contre la probité intellectuelle viennent des intellectuels eux-mêmes. (pp. 46-47)

Le grand public lit en réalité de moins en moins de productions intellectuelles et n'est donc guère concerné.

[les masses des pays industrialisés] sont de toute façon peu disposées à effectuer pour la lecture des dépenses s'approchant tant soit peu de celles qu'elles font pour d'autres types de loisir. Romans et nouvelles seraient probablement supplantés par les productions cinématographiques et radiophoniques. Ou, peut-être, un certain type de fictions sensationnalistes continuerait d'exister, fabriquées à la chaîne, de façon à réduire l'intervention humaine au minimum. (pp. 42-43)

Ce qui est diffusé en matière de fiction sur les radios (aujourd'hui, les réseaux sociaux) ?

Les chroniques radiophoniques sont confiées, en général, à des écrivains surmenés auxquels on a préalablement imposé un sujet et la manière de le traiter : même ainsi, ce qu'ils écrivent n'est encore qu'une sorte de matériau brut qui sera largement reformaté par des producteurs et des censeurs. (pp. 43-44)

Étrangement d'ailleurs, Orwell semble avoir même anticipé le rôle possible de l'intelligence artificielle.

Il serait sans doute à la portée de l'ingéniosité humaine de faire écrire des livres par des machines. Une sorte de processus mécanique peut d'ailleurs déjà être observé pour le cinéma et la radio, dans les publicités et la propagande, et dans les sphères inférieures du journalisme. (p. 43)

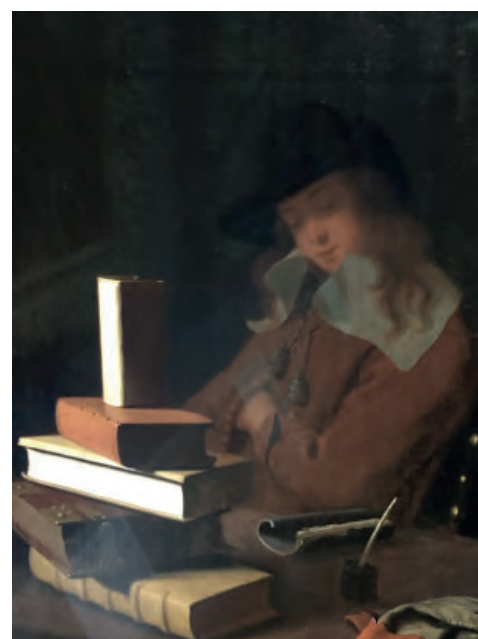
Plus que jamais, en effet, il faut relire Orwell ■

Références

Arendt Hannah (1987) *La tradition cachée*, Paris, Christian Bourgois.

Arendt Hannah (2005) *La crise de la culture*, Folio Essais.

Orwell George (2021/1946) *Comment meurt la littérature*, Paris, Éditions Sillage.



*L'étudiant endormi sur ses livres,
Constantin Verhout (1663)
(Stockholm Nationalmuseum, 28 mai 2023)*

Vérité et démocratie

À propos de *Democracy and Truth* de Sophia Rosenfeld

Hervé Dumez

i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Ce petit livre (Rosenfeld, 2019) pose en quatre chapitres la question de la relation entre démocratie et vérité en remontant au XVIII^e siècle, la source de la démocratie moderne. Il s'agit de comprendre la nature de la crise actuelle.

Le *Washington Post* avait calculé que, durant les 355 premiers jours de son premier mandat, Donald Trump avait menti 2000 fois, soit une moyenne de 5,6 mensonges par jour. Le cas est extrême, sans nul doute. Mais il repose sur une conception de la vérité qui tend à s'étendre :

The credibility of any source, indeed the very idea of verified knowledge itself, is thus thrown into question. (p. 7)

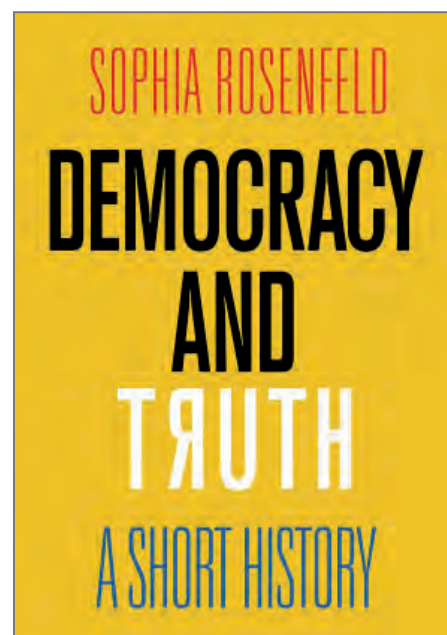
En fait, plus alarmant, les sondages montraient que beaucoup d'Américains croyaient Trump (et le croient toujours, le livre date de 2019) et le considéraient comme plus fiable que les autres hommes politiques.

La démocratie peut-elle fonctionner dans un tel rapport à la vérité ? Cette question en pose deux autres : de quel type de vérité parle-t-on, et quels sont les moyens d'établir cette vérité ? Étrangement, notre incapacité actuelle à trouver un socle commun à la réalité ne porte pas sur les opinions religieuses ou sur les questions morales, elle porte sur les faits. Le problème est aujourd'hui : que sont les faits ?

Au XVIII^e siècle, le mensonge est associé à la Monarchie. La République se doit d'être transparente et de dire la vérité : les délibérations des assemblées représentatives sont ouvertes au public. La vérité est établie par le pluralisme. La démocratie fonctionne sur deux piliers : le sens commun des masses et une élite aux contours nébuleux, très éduquée et fiable (*trustworthy*). Le processus de prise de décision repose sur une parole simple et directe (*plain speech*) et libre (*free speech*).

The idea was that competition—among ideas, thinkers, texts—would, in a world in which it was hard to be certain, ultimately work to dislodge errors in fact and interpretation alike and to advance real knowledge, especially when it came to religious or philosophical claims. Truth would always be more persuasive than falsehood in the end. (p. 33)

Cela, c'est la théorie telle qu'elle est développée par les philosophes. Une démocratie repose sur deux piliers : chaque citoyen décide en



fonction des informations dont il dispose et de sa raison, de son bon sens ou sens commun, sans être contaminé par les intérêts des groupes auxquels il appartient (un serviteur n'a pas le droit de vote parce qu'il serait influencé, voire contraint, par son maître) ; une élite, mieux éduquée, mieux informée, éclaire le choix des citoyens, en étant animée par le bien commun, sans être elle-même contaminée par les intérêts des groupes auxquels elle appartient. Comme la situation est idéale et dans les faits impossible, Rousseau puis Madison dans le *Fédéralist Paper* n° 10, expliquent que les groupes d'intérêts peuvent se neutraliser pour autant qu'ils soient nombreux à s'exprimer, et qu'ils soient à peu près équilibrés en termes de pouvoir, pas trop inégaux.

La réalité pratique est éloignée de l'idéal, dès les commencements. Le premier des présidents modernes, et sans doute le plus admiré, Washington, en 1796, à la fin de son mandat, note que :

[the gazettes have] teemed with all the Invective that disappointment, ignorance of facts, and malicious falsehoods could invent, to misrepresent my politics and affections, to wound my reputation and feelings, if not entirely destroy, the confidence that you [the public] have been pleased to repose in me. (cité p. 13)

Sophia Rosenfeld commente :

In fact, fights about the way to truth, sociologically and methodologically, may be as central as fights about sovereignty and representation. (p. 37)

Elle s'appuie alors, de manière originale mais juste, sur une analyse de Robespierre lui-même, en pleine tourmente révolutionnaire, qui fait l'expérience de la double menace sous laquelle vit une démocratie :

La démocratie périclite par deux excès, l'aristocratie de ceux qui gouvernent ou le mépris du peuple pour les autorités qu'il a lui-même établies ; mépris qui fait que chaque cotterie, que chaque individu attire à lui la puissance publique, et ramène le peuple, par l'excès du désordre, à l'anéantissement ou au pouvoir d'un seul. (Robespierre, 1794, p. 27)

Il est probable que les deux sont liés : les élites se corrompent et, en réponse, le peuple finit par renverser les institutions qu'il a lui-même établies ou au moins acceptées.

Le chapitre 2 du livre est intitulé « Les experts à la barre ». Il décrit la montée de l'expertise dans l'histoire moderne. L'analyse moderne de la démocratie s'ancre dans le XVIII^e siècle et les lumières. Elle est ambiguë. D'une part, il y a l'idée que le peuple doit décider. Mais, d'autre part, les penseurs du XVIII^e siècle estiment

que le peuple n'est pas assez éclairé. Le mouvement dit du « despotisme éclairé » veut faire le bien du peuple sur la base d'une expertise scientifico-philosophique et l'on voit apparaître l'embryon d'une bureaucratie de la connaissance avec les espions, les géographes et leurs cartes, les médecins, les théoriciens de l'économie politique. On parle d'une « république des lettres ». Il y a cette montée d'une nouvelle classe, les travailleurs de la connaissance, et une méfiance à l'égard de tous ceux qui ne sont pas assez « éclairés » pour pouvoir



Nature morte aux livres, Jan Davidszoon de Heem (1628)
(La Haye, 8 août 2013)

participer à la prise de décision, dont les femmes qui n'obtiendront le droit de vote que très tardivement.

Republics have never really meant that all views will, in the political realm, garner equal weight or attention. (p. 58)

Notamment, il y a l'idée que Madison exprime dans le *Federalist Paper* 57, que les dirigeants (*rulers*) doivent être les hommes qui possèdent la plus grande sagesse de discernement et la vertu la plus haute, pour assurer le bien commun de la société. La France républicaine adopte une approche centralisée : le peuple doit être éclairé et formé dans des écoles, avec des instituteurs, et l'État va assurer la formation de ces maîtres par des écoles normales, et une école normale supérieure qui formera les professeurs. L'instruction vient d'en-haut et doit être contrôlée par l'État. Madame de Staël parle d'une « aristocratie des meilleurs ».

It is, though, the shared goal of early republican leaders, European and American alike, that draw our attention: combining the idea of the rule of the people with a truth-regime in which a particular, well-trained elite sector is primarily entrusted with defining both the how and the what. (p. 61)

Pour que la démocratie puisse fonctionner, il faut que le peuple soit éclairé, c'est-à-dire qu'il ne soit pas aveuglé, manipulé, par le mensonge. Il faut qu'il ait accès à la vérité. Or, la vérité ne s'impose pas d'elle-même. Elle doit être produite par une élite qui respecte les règles de sa production. Le XIX^e siècle est celui de la généralisation de l'école primaire, de l'apparition des musées et de toutes formes d'éducation populaire, en même temps que le droit de vote s'étend à de nouvelles catégories. Mais il est aussi celui de la montée de l'expertise : les gouvernements en deviennent dépendants. L'idée d'un gouvernement fédéral américain tout petit avant que le *New Deal* ne le fasse exploser est un mythe. Le gouvernement fédéral est le premier à instituer un recensement régulier, réforme que les États européens vont tous adopter. Le mot *statistics* apparaît pour la première fois dans un dictionnaire américain en 1803. Le mot a une double connotation : il s'agit de la connaissance qui est nécessaire aux États pour se bien gouverner, et il s'agit d'une connaissance qui décrit l'état des choses, une connaissance objective des faits. Or, tout est politique dans un recensement : les Américains recueillent des données sur les origines raciales de manière ce que les minorités soient pleinement reconnues, les Français interdisent toute donnée concernant ces origines. Dans le même temps, la division du travail qui donne lieu à la révolution industrielle touche également la connaissance. La division floue entre connaisseurs et amateurs cède le pas devant l'apparition d'experts spécialisés organisés en associations, ayant leurs journaux et leurs congrès.

Doctors, engineers, various other kinds of "scientists" (yet another nineteenth-century neologism on the knowledge front): the tendency was increasingly to generate research findings by means and in forms, including statistical ones, that were largely incomprehensible to ordinary people, but also often incomprehensible across different professional fields. Many educated people, it seemed, knew more than even about less and less. (p. 69)

En 1899, Dewey reformule l'idéal démocratique. Dans un monde idéal, les experts n'influencent pas la décision, ils mettent à disposition du public, qui lui décidera, les faits cruciaux dont dépend une bonne politique. Le point décisif concerne les méthodes pour débattre et persuader. Le problème, identifié par Weber, est qu'on a vu apparaître une nouvelle classe, celle des experts, qui, comme toutes les classes, a ses intérêts propres.

Bureaucrats were destined to become an interest group unto themselves and thus, over time, to undermine the exercise of popular sovereignty. (p. 78)

On a aujourd'hui des experts et des consultants partout, gouvernement, ONG, entreprises, associations, etc., et des consultants pour consultants, et des conseillers pour conseillers. Stuart Mill avait annoncé le phénomène en parlant de pédantocratie. La frontière entre la science et le conseil est partout en train de se brouiller.

What that ultimately means is that old—and some would argue, outdated—boundaries between expert research and advocacy, objective facts and advertising, suasion and outright purchasing, have increasningly disappeared, and policy has less and less to do with the democratic will—even if it isn't presented that way. (p. 89)

Dès lors, comment s'étonner que le public ait perdu confiance et soit prêt à écouter n'importe quel politicien qui, avec l'aide de certains médias défendant des théories conspirationnistes, leur explique qu'il défend la vérité qui est celle du peuple contre des soi-disant experts qui ne défendent que leurs intérêts.

C'est de cette manière qu'il faut alors analyser la « réaction populiste ». En réalité, elle est aussi ancienne que la démocratie, ayant souvent pris la forme d'une revendication de droits. Par exemple, Olympe de Gouges, sous la Révolution, réclame le droit de vote pour les femmes en arguant du fait qu'elles sont plus proches du bon sens que les lettrés et savants. La même analyse est au fondement de la création des jurys populaires pour prendre les décisions en matière de droit. Le populisme moderne s'inscrit dans cette tradition. Il ne s'agit pas d'une idéologie à proprement parler, plutôt d'une argumentation qui démarre par l'exaltation du peuple et des vertus populaires, qui se conjugue avec l'idée d'une conspiration menée justement pour écarter le peuple des décisions qui le concernent et qui conduit au rejet de l'expertise et de toutes les institutions, normes, valeurs, procédures qui vont avec l'expertise. Le point central renvoie à la connaissance supérieure du peuple et à ses vertus, par opposition à des connaissances soumises à et défendant des intérêts particuliers (une expertise vendue) et donc à la corruption. Le climat émotionnel est celui de la nostalgie, qu'exprime parfaitement le slogan : *Make America Great Again*. Le programme procède en deux temps : il faut ouvrir les yeux et dénoncer le complot, puis neutraliser les complotistes (Washington DC, Bruxelles). Le rejet de la science est fondamental :

[populists] tend to reject science and its methods as a source of directives, embracing in many cases emotional honesty, intuition, and truths of the heart over dry factual veracity and scientific evidence, testing and credentialing. (p. 102)

La théorie du complot est aussi ancienne que la démocratie moderne : les révolutionnaires, en Amérique comme en France, se sont servis d'elle pour abattre la royauté. Mais elle s'est ensuite retournée contre la république. La Terreur est vue par ses tenants comme une réponse au complot monarchiste qui menace de toute part la Révolution. Mais la théorie du complot se retrouve en Amérique dès les premières années de la république, autour de la création des Cincinnati (Dumez, 2025). Burke dénonce les « *sophisters, economists, and calculators* », les idéologues qui ont conduit la Révolution française, et, aux États-Unis, Jefferson lui-même est présenté comme un faiseur de systèmes. Il est alors nécessaire de revenir au sens commun, au bon vieux bon sens. Le mouvement est de gauche comme de droite.

Aux États-Unis, sa première grande manifestation politique est la campagne qui oppose Andrew Jackson à John Quincy Adams. Le premier, pourtant l'un des plus grands propriétaires d'esclaves du Tennessee, se présente comme un homme du peuple ordinaire et dénonce le second d'un méprisant *Harvard man*. Par la suite, dans

l'histoire américaine, le populisme s'exprime dans la création de partis nouveaux, opposés aux deux grands partis traditionnels, et ne parvient pas à s'imposer sur la scène politique. En Europe, on trouve des expressions de ce type avec par exemple Napoléon III, qui joue de l'ambiguïté droite-gauche, et procède par plébiscites qui en appellent directement au peuple en court-circuitant les institutions intermédiaires.

Dans la période récente, on retrouve la rhétorique traditionnelle chez Nixon et Reagan, mais aussi en Europe chez Jacques Chirac s'en prenant à la technocratie. On peut la déceler à gauche, mais elle se développe surtout à droite. Les partisans du Brexit déclarent : « *I think people in this country have had enough of experts* » ou « *There is only one expert that matters and that's you, the voter.* » Un certain nombre de facteurs ont favorisé le développement de cette réaction populiste. Le premier est la montée du fondamentalisme, qui oppose la vérité de la religion à la pseudo vérité de la science. Celle-ci a fortement touché les États-Unis, moins l'Europe. Les autres sont plus partagés. Il s'agit de la complexité croissante des problèmes qu'affrontent nos sociétés, d'ampleur planétaire, comme le réchauffement climatique, le terrorisme ou les réfugiés.

Trump apparaît alors comme le « *nastier, crasser, and more belligerent* » des populistes, mais il s'inscrit bien dans une tradition et une forme de continuité. Il se réclame ouvertement d'une intuition et d'un bon sens en rupture avec la connaissance des experts, y compris des scientifiques. Il expose le pays aux trois risques cruciaux du populisme. Celui, tout d'abord, des décisions symboliques et irrationnelles, telle la construction d'un mur continu à la frontière des États-Unis, dont tous les experts pensent qu'il sera extrêmement coûteux et inefficace. Le risque, ensuite, de la fracturation de la société, le peuple opposé à une série de boucs émissaires, avec notamment une montée du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, mais même de la violence à l'égard des adversaires politiques. Celui, enfin, le plus alarmant, d'une forme de disparition de la démocratie. On le voit avec Viktor Orbán en Hongrie ou Erdogan en Turquie, avec la mise au pas de la presse et la mise en prison des opposants. La question se pose pour Trump. Il pratique le mensonge systématiquement (voir le début de ce compte rendu), en réalité comme une pratique du pouvoir, sur toute chose et sur tout le monde. Soit il faut accepter ce qu'il dit, accepter l'illogisme et le mensonge, soit se désengager, ce qu'avait identifié Arendt dans son analyse du totalitarisme. Il faut surtout remettre le bon sens sur ses pieds.

Reste à savoir comment tournera Trump et le doute – effrayant – subsiste : les États-Unis qui n'ont jamais connu une rupture de la démocratie vont-ils la connaître ?

Le vieil imaginaire de la démocratie, complexe et délicat dans ses équilibres et tensions, apparaît en tout cas mal en point.

As we've seen, the democratic imaginary has depended since the eighteenth century on a vision of active debate but also cooperation across wealth, educational, religious, and ideological divides, fueled by a commitment to plain speech, free speech, and a variety of mediating and educational institutions, starting with the press and now including public schools, political parties, research institutes, and more. (p. 130)



Saint Jean, XIV^e siècle,
église de San Esteban,
(Burgos 9 avril 2025)

Le dernier chapitre du livre examine l'avenir de la démocratie à l'âge du mensonge. Le développement d'Internet était porteur de tous les espoirs pour l'avenir de la démocratie : la connaissance était mise à la disposition de tous, chaque citoyen pouvait éclairer ses décisions et ses votes. L'espoir a pourtant tourné au cauchemar. La vérité s'est trouvée mise sur le même plan que les *fake news*. Est-ce le fait du postmodernisme, de l'influence de Foucault et autres ? Il est tentant de le penser : effectivement, la *French Theory* a miné la confiance dans la science et l'expertise. Foucault pourrait être vu comme l'inspirateur des positions trumpiennes. Les deux en tout cas combattent les Lumières et la confiance en la science. Sophia Rosenfeld relativise pourtant à bon droit. Le point fondamental est sans doute plus à chercher du côté de l'évolution des médias. En 1987, la Federal Communications Commission (FCC) abandonne la doctrine qu'elle avait formulée en 1949, selon laquelle les auditeurs de la radio devaient se voir garantir une information « *honest, equitable, and balanced* ». Le tournant est à la fois symbolique et profond. En 1996, Fox News crée un nouveau type de média, mêlant en continu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les événements en cours de déroulement et une opinion politique partisane, avec une orientation claire d'opposition à la presse traditionnelle supposée biaisée et vendue à l'*establishment* et à ses experts. Le style favorise l'expression d'idées qu'une société policée avait tenté de bannir. Puis vinrent les réseaux sociaux, qui aggravèrent l'affaiblissement de la distinction entre vérité et fausseté. En 2018, une recherche parue dans *Science* montra que les *fakes news* et les rumeurs se diffusaient bien plus vite et bien plus largement que les histoires réelles. Le rôle des plates-formes est ici avéré. Elles favorisent les nouvelles qui ont une dimension de provocation. Un tweet expliquant que les migrants mangent les chiens des bons Américains fait aussitôt le buzz. L'effet est amplifié par le fait que les plates-formes refusent de jouer un rôle quelconque dans le contrôle de l'information. La logique mercantile, le pur business, se conjugue ici avec une idéologie de la liberté : chacun doit être laissé juge de ce qu'il estime vrai ou faux, personne ne doit dicter au public ce qu'il doit croire vrai ou non.

Freedom of expression has also been enlisted and weaponized as a practical tool in justifying the for-profit circulation of disinformation, as in the case of media platforms like WordPress' refusing to take down fake sites or fake ads or fake information. (p. 156)

On est en plein dans ce que Theodore Roosevelt dénonçait déjà en 1912 : « *The unholy alliance of corrupt business and corrupt politics* » (cité p. 157).

Le troisième problème est la masse d'information disponible. Au lieu de chercher à s'informer de manière pesée dans cette jungle, chacun a tendance à se créer ses propres réseaux d'information, se créent alors des « *bulles d'information*. » Elles expliquent les émeutes violentes lorsqu'une rumeur se répand.

L'histoire peut-elle nous servir à élaborer des réponses possibles ? Comme le note fort justement l'auteur, probablement pas.

History gives us little by way of precise lessons or answers—ever. More often it helps us to see the complexities, like the intersection of long- and short-term “causes” or the relationship between structure and contingency. (p. 158)

Et la liste de vœux pieux et de réflexions de bon sens qu'elle aligne en conclusion n'est en effet pas pour nous rassurer. Il faut que l'erreur et le mensonge soient publiquement montrés et dénoncés. Certes. Il faut organiser la pression sur les plates-formes pour qu'elles régulent, et encadrer le fonctionnement de leurs algorithmes. Il faut protéger les élections (effectivement, peut-être pour la première fois dans leur histoire, les

démocraties se voient menacer dans leur fonctionnement le plus fondamental). Il faut protéger l'indépendance de la justice comme celle des universités, deux institutions dont l'essence même est l'établissement de la vérité, sous des formes différentes. Le simple fait d'avoir à formuler de tels impératifs dit assez dans quelle situation nous nous trouvons. Il faut s'interroger sur le fonctionnement du capitalisme, le destin de la démocratie étant lié au sien. Cela semble plus problématique. L'auteur semble plutôt en faveur de la démarche européenne que de l'approche américaine.

It may well be time to consider modifying free speech laws to limit the damage that free speech can do. (p. 163)

On peut s'interroger : si des dispositions législatives sont prises en ce sens, que se passera-t-il si les populistes parviennent au pouvoir ? Ne les tourneront-ils pas à leur avantage, considérant que la vérité est de leur côté et qu'il faut censurer la parole des experts indépendants et de leurs opposants ?

L'ultime conclusion du livre porte sur la fragilité de la démocratie, que la chute de la République de Weimar a illustrée. La vérité ne s'établit jamais d'elle-même, elle requiert un complexe d'institutions fragiles qu'il faut chérir et entretenir comme nous le pouvons ■

Références

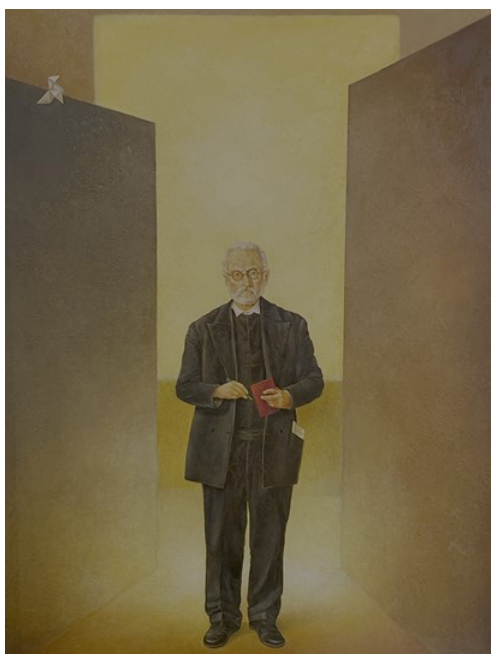
Dumez Hervé (2025) "Cincinnatus", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 21, n° 1, pp. 57-63.

Robespierre Maximilien (1794) *Rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République : fait au nom du Comité de salut public, le 18 pluviôse, l'an 2e de la République*, Paris, De l'Imprimerie des 86 départemens, rue fauxb. Poissonnière, no. 2.

Rosenfeld Sophia (2019) *Democracy and Truth. A Short History*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Le discours de Salamanque

Hervé Dumez



*Miguel de Unamuno, Salamanque,
musée Unamuno (5 avril 2025)*

Improvisé, ce discours de quelques minutes à peine ne perdure que par ce qu'en ont retracé des années plus tard ceux qui étaient présents lorsqu'il fut prononcé.

Le 12 octobre 1936, quelques mois après le début de la guerre civile, dans une Salamanque conquise par les troupes de Franco moins de trois mois plus tôt, s'ouvre la session universitaire. Le grand amphithéâtre de l'université rassemble le gouverneur civil, l'évêque, la femme du Caudillo, le général José Millán-Astray sans son bras gauche et son œil droit, perdus au cours de ses campagnes, et tous les professeurs et élèves.

La séance est présidée par le recteur. Lorsque la guerre civile a éclaté, il s'est prononcé pour Franco qu'il est censé représenter ici, lui qui avait été exilé des années auparavant par le dictateur Primo de Rivera. Des églises ont été brûlées

par les communistes et les anarchistes, des actes sanglants commis, et il a pensé que Franco, défenseur du christianisme, luttait contre la barbarie. Puis les massacres commis par les phalangistes ont commencé à Salamanque.

Lorsque la séance s'ouvre, retentit le hurlement de *Viva la Muerte !*, ralliement des franquistes et Millán-Astray, acclamé, se livre à un discours de haine sur le Pays basque, dont le recteur est originaire, et la Catalogne, que Franco mettra au pas selon lui.

Puis un silence pesant s'établit. L'assistance est suspendue, attendant ce que va pouvoir être la réaction du recteur : se taira-t-il, osera-t-il prendre la parole, soutiendra-t-il, ne serait-ce qu'en se taisant, les franquistes qui l'ont maintenu à son poste ?

Sa voix s'élève, finalement.

Vous attendez tous ce que je vais dire. Vous me connaissez et savez que je ne peux garder le silence. Il y a des circonstances où se taire est mentir. Car le silence peut être interprété comme un acquiescement.

Je voudrais ajouter quelque chose au discours — si l'on peut ainsi l'appeler — du général Millan Astray, présent ici parmi nous. Ne parlons pas de l'affront personnel que m'a fait sa violente vitupération contre les Basques et les Catalans. Je suis moi-même né à Bilbao. L'évêque, que cela lui plaise ou non, est catalan de Barcelone.

Je viens d'entendre un cri morbide et dénué de sens : Vive la mort ! Ce paradoxe barbare est pour moi répugnant. Le général Millan Astray est un infirme. Disons-le sans arrière-pensée discourtoise. Il est invalide de guerre. Cervantes l'était aussi. Un infirme qui n'a pas la grandeur spirituelle d'un Cervantes recherche habituellement son soulagement dans les mutilations qu'il peut faire subir autour de lui.

Mort à l'intelligence ! beugle alors Millán-Astray, accompagné des vociférations de ses partisans.

Cette université est le temple de l'intelligence et j'en suis le grand prêtre. C'est vous qui profanez son enceinte sacrée. Vous vaincrez, parce que vous possédez plus de force brutale qu'il ne vous en faut. Mais vous ne convaincrez pas. Car, pour convaincre, il faudrait que vous persuadiez. Or, pour persuader, il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans la lutte. Je considère comme inutile de vous exhorter à penser à notre pays. J'ai terminé.

Un professeur prend à un bras le recteur et à l'autre Madame Franco, permettant ainsi à Unamuno de quitter la salle sans être lynché.

À partir de ce jour, destitué de son poste, il fut assigné à résidence dans sa maison, du balcon de laquelle il voyait les couleurs de la tour du palais Monterrey changer selon les heures du jour. Deux policiers faisaient jour et nuit les cent pas devant sa porte. Il mourut quelque temps après, peut-être empoisonné par le pouvoir.

Face aux vellétés ou aux politiques bien réelles des dictatures qui méprisent et haïssent l'intelligence, entendant mettre au pas les universités et la recherche libre, Miguel de Unamuno, qui avait fait de la lutte le centre de sa philosophie, reste la voix qui se lève pour les défendre sous la menace ■

Le populisme comme faillite de l'expertise

À propos de *The Weaponization of Expertise* de J.H. Russell & D. Patterson

Hervé Dumez

i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

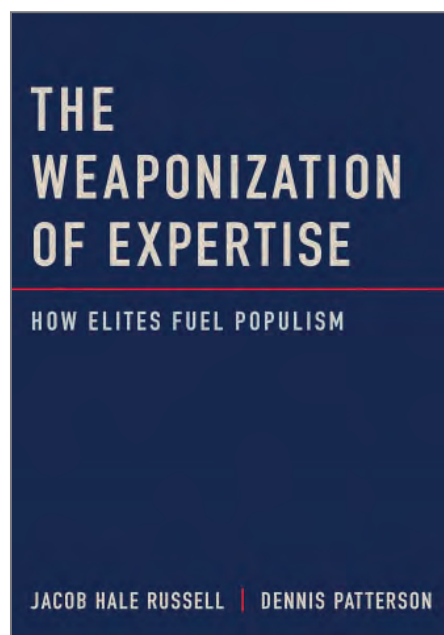
Un an après le livre de Sophia Rosenfeld (2024) était publié celui de Jacob Hale Russell et Dennis Patterson (2025), venant donner un éclairage complémentaire sur le populisme. Éclairage dérangeant, disons-le, puisqu'il examine la relation entre expertise et populisme. Ce dernier est souvent associé à la xénophobie, voire au racisme, et à des opinions souvent qualifiées d'extrême droite. Mais, en réalité, il existe un populisme de gauche. Aux États-Unis, celui de Bernie Sanders n'a rien à envier à celui de Trump. La racine du populisme est donc ailleurs :

At its most basic level, populism is the rejection of the elites by the masses [...] We understand populism as a rational response to a public sphere that is the product of elite capture. (pp. 6-7)

Une incapacité à comprendre ce point fondamental provoque une stupéfaction face aux antivax, et à la faculté de défendre des thèses aussi absurdes que la platitude de la terre, le refus d'admettre la réalité du changement climatique, et autres. En réalité, la racine de ces comportements et opinions est une réaction aux comportements de l'élite (qui se définit essentiellement par une formation supérieure), un dévoiement routinier de l'expertise dans la sphère publique (« *a routine misuse of expertise in the public sphere* » – p. 3), une pathologie réelle de l'élite (« *a real elite pathology* » – p. 7).

De quelle nature est cette pathologie ? Elle réside dans ce que Evgeny Morozov a appelé le « solutionnisme » : l'idée selon laquelle les problèmes des politiques publiques sont de nature technique et doivent être résolus par des experts. Dès lors, le pas est vite franchi qui consiste à penser que les masses manquent de formation et de connaissance, et qu'elles doivent donc confier le pouvoir de décision aux gens qui savent, c'est-à-dire les élites.

Expertise is the primary tool by which elites claim legitimacy and justify their authority. Thus, when expertise is routinely and demonstrably misused, legitimacy erodes. Elites are very good at diagnosing the failure of voters to heed expert warnings. They are less successful at diagnosing themselves. "Follow the science," to take an overworn axiom from recent years, represents a painful abuse of the idea of expertise. It begs the question and implies that complicated trade-offs over societal values are not matters of public judgment, which in turn stifles discussion and debate. (p. 3)



Si l'idée s'impose que les décisions politiques doivent être dictées par la science, la démocratie recule. Et s'il apparaît que la « science » peut se tromper, le populisme devient une réponse rationnelle. En affirmant que sa politique était sans alternative possible parce que fondée sur l'expertise (*alternativlos*), Angela Merkel a par exemple fait naître Alternative für Deutschland (l'AFD).

L'expertise s'est en réalité éloignée de ce qu'elle devrait être, pour sombrer dans l'*hybris*.

Expertise should rest on humility, doubt, scepticism, and open dialogue, but the elite line of argument turns science into dogmatism. (p. xiv).

On peut ici faire référence à Pielke (2007 ; voir Dumez, 2023). Le résultat est une tragédie pour l'expertise. Plus le populisme croît, plus en effet les élites lui opposent une expertise au dogmatisme renforcé. Pour les auteurs, le populisme doit donc être analysé sur un plan épistémologique.

Les termes « élite » et « peuple » sont mal définis. Ce n'est pas pour cela qu'il faut les négliger. Ils se définissent l'un par rapport à l'autre à partir de la division du diplôme (*diploma divide*). 40 % des Américains ont un diplôme universitaire du niveau bachelor. Mais, à la chambre des Représentants, ils sont 94 % et au Sénat, 99 %. Un Représentant sur dix, un Sénateur sur huit sont diplômés de Harvard. Jusqu'en 2004, les non diplômés votaient en majorité pour le parti démocrate. Depuis cette date, ils ont délaissé ce parti. Plus de huit millions d'Américains qui avaient voté Obama ont voté Trump lors de la première élection de ce dernier.

Le populisme semble être un concept trop flou pour être opératoire. Les auteurs pensent qu'il peut être en réalité défini par trois dimensions : le culturel, l'économique et le politique.

Pour eux, comme exposé ci-dessus, le culturel tourne autour de l'éducation et de la scission du diplôme. Les classes sont désormais définies par une séparation culturelle : les élites envoient leurs enfants dans les grandes universités et écoles, font leurs courses dans les *whole foods Markets* (des magasins bio) et boivent des expressos. Les classes moyennes célèbrent la famille et la religion.

Educational levels do not just reflect social class, they are constitutive of it. Graduating from college is a class act that both enacts class status and reproduces it. (Williams, 2019, cité p. 98)



Les Beaux-Arts, Nicolas-Henry Jeaurat de Bertry (Bordeaux, 12 août 2022)

Dans 38 universités américaines (*colleges*), dont 5 appartenant à la Ivy League, le nombre d'étudiants issus des 1 % de la classe la plus aisée est supérieur au nombre d'étudiants issues des 99 % du reste de la population. Sur le plan économique, les revenus des classes moyennes stagnent depuis des dizaines d'années, avec une hausse des prix de l'habitat. L'automation et la globalisation ont porté atteinte à l'emploi industriel dans les pays développés. Après l'industrie, ce sont les services qui vont être touchés. Le problème n'est pas seulement l'argent. Le revenu minimum n'est pas un enjeu politique, n'étant pas souhaité.

Esteem, respect, and dignity are as important as paycheck. (p. 102)

Depuis au moins Reagan et Thatcher, la dérégulation, le libre commerce, ont été présentés par les élites comme la seule solution possible. Les gouvernements de gauche, Bill Clinton ou Tony Blair, n'ont pas prôné une autre voie. Sur le plan politique, il faut en revenir à Hirschman. Ceux qui ne sont pas d'accord avec quelque chose ont le choix entre *exit* et *voice*. Pour la plupart des gens, la sortie n'est pas une option. Reste l'expression. Or, les réseaux sociaux ont fourni une nouvelle manière d'exprimer son mécontentement. Mais cela ne suffit pas. Comment expliquer le populisme ? Probablement par le fait que les mécontents ont le sentiment qu'ils ne sont de toute façon pas entendus. Après le Brexit, les élites ont expliqué qu'on ne pouvait pas faire confiance au peuple pour voter intelligemment. On est en réalité dans un cercle vicieux que les auteurs décrivent de la manière suivante :

We see populism as a series of moves. It begins with a big bluff by elites, who overclaim about their expertise and arrogate public policy to themselves. The populists respond in anger. They are skeptical of the claims of elites and believe that common sense can and should guide policy. Rather than taking these challenges seriously, elites double down on their initial bluff, blaming populism on misinformation, wrongly interpreting disagreement as coming in bad faith, and censoring political discourse. (p. 103)

Il a été dit plus haut qu'il fallait analyser le populisme sous son angle épistémologique. Les auteurs précisent leur pensée de la manière suivante :

We think skepticism and faith in common sense form the epistemic core of populism. (p. 106)

Les élites, par contre, analysent cette position épistémique comme un défaut d'information ou un attrait pour la désinformation. En réalité, le scepticisme a une longue tradition philosophique et scientifique.

What is our point? Elite critique of populist skepticism is hyperbolic. Skepticism is not the same as radical denialism, nor is it psychological affliction. (p. 115)

Pour les auteurs, il faut donc adopter une autre attitude, selon laquelle :

[...] many policy matters are a matter of both facts and values and [...] some values (i.e., those of ordinary folks) are as worthy of protection as other values (i.e., elite preferences). (p. 115)

Là encore, le diagnostic est sans aucun doute pertinent, et les voies de sortie de l'inquiétante situation actuelle restent obscures ■

Références

- Dumez Hervé (2023) "Le rôle du scientifique dans la décision politique. À propos de The Honest Broker de Roger A. Pielke Jr.", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 19, n° 2, pp. 43-48.
- Pielke Roger A. Jr (2007) *The Honest Broker. Making Sense of Science in Policy and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Russell Jacob Hale & Patterson Dennis (2025) *The Weaponization of Expertise*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- Williams Joan C. (2019) *White Working Class*, Cambridge (MA), Harvard Business Press.

1789 et Mirabeau vus par un pasteur genevois

Hervé Dumez
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Après des études de théologie à Genève, âgé de vingt-quatre ans, Étienne Dumont est reçu pasteur. Ses sermons et discours prônant le libéralisme irritent les magistrats de la ville et il préfère s'exiler, en Russie tout d'abord, puis en Angleterre dont il observe la vie politique. En 1788, il est en France et rencontre Mirabeau. Quand celui-ci se constitue un cabinet, appelé « atelier », il y fait entrer le jeune genevois. Du Roveray fournit les idées et Clavière est spécialisé dans les questions financières. Dumont, quant à lui, corrige le style¹. L'atelier est dissous courant 1790, mais Dumont continue à corriger certains des discours de Mirabeau jusqu'à la mort de ce dernier, le 2 avril 1791, avant de quitter la France pour l'Angleterre.

Par sa proximité avec Mirabeau, Dumont a été associé, dans l'ombre mais à un poste d'observation privilégié, au premier déroulement de la Révolution. Ses souvenirs, écrits longtemps après les faits, donnent des événements un éclairage original. Suivons-les au fil des mois (on ne résistera pas, néanmoins, au plaisir de citer également Hugo).

1. durant la période 1782-1791, seulement 6 des 53 textes de Mirabeau (livres, pamphlets, discours) sont de sa seule main (Bénétruy, 1962).

La constitution de l'Assemblée nationale

Comme on le sait, le roi convoque les États généraux qui sont constitués de trois ordres : la noblesse, le clergé, le Tiers-État. Louis XVI décide que le Tiers-État comportera à lui seul (il représente l'immense majorité du peuple français) autant de députés que les deux autres ordres réunis. Quoique noble, Mirabeau, s'y fait pourtant élire. Dumont dresse le tableau de l'état d'esprit des députés, divisés en factions :

Il est impossible de peindre la confusion des idées, le dérèglement des imaginations, le burlesque des notions populaires, les préhensions, les espérances, les passions de tous les partis. On aurait cru voir le monde au lendemain de la création, comme disait le comte de Lauragais, et que des peuplades ennemies et divisées d'intérêt voulaient se mettre à régler leur sort, comme si rien d'antérieur n'avait existé, et comme si on n'avait pas dû tenir compte du passé en faisant des arrangements pour l'avenir. (Dumont, 1832, pp. 38-39)

Dès les premières réunions, le Tiers considère qu'il représente la nation. Il cherche une appellation. La première, inspirée de la tradition, mais aussi de l'Angleterre, sera « les communes. » Mirabeau propose : « Députés du peuple français. » Mallouet l'appuie, mais il est suspect de représenter le roi. Dès lors, le parti populaire s'enflamme contre la proposition.

Les communes voulaient être assemblée nationale ; tout ce qui était moins que cela n'était rien. Il fallait être en mesure pour s'y opposer ; mais tenir

un lit de justice, casser les décrets, faire un grand éclat, et n'avoir pas même prévu la résistance, n'avoir pas pris une seule précaution pour le lendemain, n'avoir pas préparé un parti dans l'assemblée, c'était un véritable acte de démence, et c'est de là qu'il faut dater la ruine de la monarchie. Il n'y a rien de plus dangereux que de pousser un homme faible à des mesures plus fortes que lui : car lorsqu'il a usé la magie des moyens d'éclat, il ne reste plus de ressource : l'autorité du trône a été avilie, et le peuple même a découvert le secret de la nullité du prince. (*op. cit.*, pp. 87-88)

C'est « assemblée nationale » qui est finalement retenu, de par l'influence de Sieyès. Mais le roi, apprenant la nouvelle, fait fermer la salle des Menus Plaisirs et, ne sachant où aller, les députés se retrouvent dans celle du jeu de paume (20 juin). Là, même ceux qui avaient voté contre, votent le fameux serment : ne se séparer qu'après avoir voté une constitution. Tout se fait dans un climat de peur. Il y avait, dit Dumont, « apparence de menace ». Le lendemain du serment, les députés cherchent à nouveau à se réunir. Ils errent dans Versailles, et on leur ferme les portes des églises auxquelles ils se présentent. Ils finissent par se réunir à Saint-Louis. C'est là que les rejoignent de nombreux membres du clergé. Puis c'est la séance royale, cette fois en présence des trois ordres : retour à la salle des Menus Plaisirs. Lors du défilé dans Versailles qui y conduit, aucun applaudissement, aucun vive le roi. Necker est absent, ce qui ajoute à sa popularité : on comprend qu'il désapprouve cette espèce de lit de justice par lequel le roi entend imposer sa volonté. Louis annonce une politique ferme quoique ouverte, et explique qu'il ordonnera si les trois ordres ne le suivent pas. À l'issue de la séance, accompagné par la noblesse et le clergé, il se retire. Le Tiers reste. Le très jeune maître des cérémonies, Henri-Évrard de Dreux-Brézé, est envoyé pour lui ordonner de se séparer. C'est là que Mirabeau prononce sa phrase célèbre sur la force des baïonnettes. L'assemblée nationale est confirmée. Louis XVI, une fois de plus, cède. Devant Dumont, Mirabeau aurait dit : « *C'est ainsi qu'on mène les rois à l'échafaud...* » Prédiction juste, plus encore que celui qui l'a formulée eût pu sans doute s'en douter.

Beaucoup ont évoqué l'existence d'un complot durant la période. Dumont n'y croit pas vraiment, bien que, nous le verrons plus tard, le duc d'Orléans ait joué un rôle trouble.

Ceux qui veulent expliquer la révolution par des machinateurs cachés font une grande erreur. Ce n'est pas eux qui ont créé la disposition générale, ils n'ont fait que s'en servir ; ils l'ont augmentée, ils l'ont dirigée ; mais il est ridicule d'imaginer des conspirateurs pour expliquer une impulsion aussi grande, aussi soudaine, aussi vaste que celle du peuple français, à l'époque dont je parle. Tout était ébranlé à Paris. Les têtes les plus froides participaient à la passion du moment. C'était la masse entière qui s'était échauffée. Un cri dans le Palais-Royal, un mouvement fait par hasard, un rien pouvait causer une commotion générale. Dans cet état des choses, ce sont les tumultes qui produisent les tumultes, c'est la maladie de la veille qui s'aggrave le lendemain. (*op. cit.*, pp. 101-102)

La situation était celle d'une poudrière qu'une étincelle peut faire sauter.

Les problèmes au cœur de la dynamique révolutionnaire

Le diagnostic porté sur la période par Dumont est assez fin. Le premier élément réside dans les jalousies personnelles.

Les jalousies, les haines, les malveillances entre les personnages principaux étaient une des maladies de la révolution : s'il avait été possible de les faire agir de concert, ils auraient donné un mouvement uniforme à l'assemblée et à la nation. (*op. cit.*, pp. 196-197)

Par exemple, il était question que Mirabeau devînt ministre. Necker et Louis XVI y étaient plutôt favorables. Mais il voulait rester à l'assemblée. Il y eut probablement des fuites et Lameth fit voter une motion selon laquelle un ministre n'avait pas le droit d'être de l'assemblée, n'y même de s'y présenter, mesure absurde.

Le second est la faiblesse du gouvernement.

Dans les gouvernements faibles, il se forme une multitude de petits tourbillons opposés, tous les candidats de la faveur publique, voulant chacun se faire leur petite fortune indépendante, se haïssent comme des rivaux et s'affaiblissent les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils retombent sous la main d'un seul. (*op. cit.*, p. 197)

Le cœur du problème vient pour Dumont de la personnalité même de Louis XVI.

Son indécision, sa faiblesse, ses demi-moyens, ses demi-conseils, son imprévoyance ont tout perdu. (*op. cit.*, p. 343)

L'effet de ce caractère a été tout simplement catastrophique.

Quand le prince est faible, les courtisans sont intrigans, les factieux sont insolens, le peuple est audacieux, les honnêtes gens sont timides, les serviteurs les plus zélés sont découragés, les hommes capables sont rebutés, les meilleurs conseils n'ont pas de suite.

Un roi qui aurait eu de la dignité et de l'énergie dans le caractère aurait attiré à lui tous ceux qui ont été contre lui : les La Fayette, les Lameth, les Mirabeau, les Sieyes n'auraient pas même eu la pensée de jouer le rôle qu'ils ont joué, et, en travaillant sur un autre plan, ils auraient paru d'autres hommes. (*op. cit.*, pp. 343-344)

La reine, elle aussi et fort malheureusement, joua son rôle, foncièrement négatif, et notamment sur une décision qui apparaît fondamentale à Dumont. C'est elle qui fit adopter le décret (16 mai 1791) selon lequel les membres de la première assemblée ne seraient pas éligibles dans la seconde. Elle haïssait les représentants de la gauche et pensa qu'elle avait sauvé le roi en lui faisant prendre cette décision. On lui disait que les provinces aimaient le roi et enverraient des députés qui déferaient tout ce que la première assemblée avait fait. Fatale erreur. Les nouveaux députés n'avaient aucune expérience et ils voulurent aller plus loin encore que leurs prédécesseurs. Or, la constitution avait été mal conçue.

La constitution était un véritable monstre : il y avait trop de république pour une monarchie, et trop de monarchie pour une république. Le roi était un hors-d'œuvre : il était partout en apparence ; mais il n'avait aucun pouvoir réel. (*op. cit.*, p. 340)

Revenons à l'été 1789. La période est marquée par les rumeurs, les informations invérifiées qui circulent en tout sens. La cour fait venir des troupes autour de Paris. « Un appareil militaire se déployait partout » et « La fermentation à Paris était au comble ». Mirabeau fait alors un célèbre discours pour demander le retrait des troupes et la création d'une milice bourgeoise (ce qui est repoussé). À partir du 12 juin, avec le renvoi de Necker et la présence menaçante des troupes, les gardes françaises qui rejoignent les parisiens et les tirs entre eux et les gardes suisses, Paris est en état de quasi insurrection. La bastille est prise. Pourtant, le 21 juin, Louis XVI se rend dans Paris.

Le roi était d'un caractère faible mais pas timide ; cette journée en est bien la preuve. Il fallait un grand courage pour s'exposer au danger et même à l'humiliation de se présenter au milieu d'un peuple échauffé, qui semblait faire grâce à son roi en le recevant dans les murs de sa capitale. Au moment où M. Bailli lui dit que Henri IV avait conquis son peuple, mais qu'ici le peuple avait conquis son roi, il se tourna vers le prince de Beauveau et lui dit

à demi-voix : « Je ne sais pas si je dois entendre cela ». Le prince de Beauveau lui fit un signe et l'orateur continua. (*op. cit.*, pp. 115-116)

L'Assemblée se met à discuter d'une déclaration des droits.

L'assemblée nationale réunie commença d'abord la fameuse déclaration des droits de l'homme : c'était une idée américaine, et il n'y avait presque personne qui ne regardât une telle déclaration comme un préliminaire indispensable. Je me rappelle cette longue discussion, qui dura des semaines, comme un d'ennui mortel ; vaines disputes de mots, fatras métaphysique, bavardage assommant ; l'assemblée s'était convertie en école de Sorbonne, et tous les apprentis de législation faisaient leur essai sur ces puérités. (*op. cit.*, p. 138)

Après toutes ces discussions et le rejet de plusieurs textes, on constitua un comité de cinq membres, dont Mirabeau. Il confie à son atelier le soin de travailler et Dumont estime la tâche puérile. Il considère que les droits viennent de la constitution et qu'ils doivent donc la suivre, pas la précéder. Les hommes naissent libres et égaux en droit. C'est faux. Il ne croit pas à des droits naturels et convainc finalement l'atelier. Mirabeau lui-même présente des objections à l'assemblée :

« Je vous annonce, leur dit-il dans son style énergique, que toute déclaration des droits antérieurs à une constitution, ne sera jamais que l'almanach d'une année. » Mirabeau, toujours trop content d'une phrase heureuse, ne se donnait pas assez de peine pour approfondir un sujet, pour se mettre en état de discuter une question, et pour défendre avec patience l'opinion qu'il avait avancée. Il saisissait tout avec une facilité merveilleuse, mais il ne développait rien ; il lui manquait l'exercice de la réfutation. Ce grand art d'un orateur politique n'était pas le sien. (*op. cit.*, p. 140)

Ce revirement – Mirabeau avait auparavant plaidé pour la déclaration des droits, fut mal vécu. On continua donc de discuter et la déclaration fut votée. Alors que l'Assemblée avait passé des jours et des jours sur le sujet, en une nuit, tout s'accéléra. Ce fut la nuit du 4 août. Là, d'un coup, des siècles de tradition monarchique française furent abolis.

La nuit du 4 août 1789

On eût dit que l'assemblée était comme un mourant qui fait son testament à la hâte, ou pour mieux dire, chacun donnait libéralement ce qui ne lui appartenait pas, se faisait honneur de se montrer généreux aux dépens d'autrui. (*op. cit.*, p. 143)

Mirabeau et Sieyès n'y étaient pas, mais Dumont était présent.

On commença par un rapport sur les désordres des provinces, les châteaux brûlés, les troupes de bandits qui attaquaient la noblesse et ravageaient les campagnes. Le duc d'Aiguillon, Noailles et plusieurs autres de la minorité de la noblesse, après des peintures désastreuses, s'écrièrent qu'il n'y avait qu'un grand acte de générosité qui pût calmer le peuple et qu'il était temps d'abandonner des privilèges odieux et de lui faire sentir les bienfaits de la révolution. Je ne sais quelle effervescence gagna l'assemblée. Il n'y eut plus ni sang-froid ni calcul. Chacun venait proposer un sacrifice, apporter une nouvelle offrande sur l'autel de la patrie, se dépouiller ou dépouiller les autres : il n'y avait pas moyen de réfléchir, d'objecter, de demander du temps ; une contagion sentimentale entraînait les cœurs. Cette renonciation à tous les privilèges, cet abandon de tant de droits onéreux au peuple, ces sacrifices multipliés avaient un certain air de magnanimité qui faisait oublier l'indécence de cette fougue et de cette précipitation si peu convenable à des législateurs. (*op. cit.*, p. 144)

Tel qui se sentait lésé venait proposer par vengeance l'abandon d'un droit qui en lésait d'autres. Les députés bretons furent les plus mal à l'aise : ils avaient été élus avec le mandat de défendre les droits (privilèges) de la Bretagne. Ils vinrent à la tribune

expliquer qu'ils allaient revenir vers leurs constituants. Le royaume s'était construit progressivement par l'agrégation de provinces qui avaient chacune conservé des droits particuliers.

Le lendemain on commença à réfléchir sur qu'on avait fait, et les mécontentemens percèrent de toutes parts. Mirabeau et Sieyès, chacun par des raisons particulières, condamnaient avec raison ces folies de l'enthousiasme. (*op. cit.*, p. 146)

Sieyès parla sur les dîmes : si on les supprimait, de quoi vivrait le clergé ? On interpréta ce discours comme celui d'un ecclésiastique qui refusait de renoncer à ses droits. Il s'en fut de peu qu'il ne fût hué, note Dumont, et il en fut très amer. Quand ils étaient applaudis, lui et Mirabeau se félicitaient de l'intelligence de l'assemblée, mais quand elle était contre eux, il n'y avait plus que « des imbéciles trompés par quelques séditeux. » La nuit du 4 août ne calma rien : elle convainquit le peuple qu'il pouvait tout se permettre et qu'on légaliserait tout ce qu'il se permettait.

Encore une fois, tout ce qu'on fait par crainte ne remplit jamais son but. Ceux que vous croyez désarmer par des concessions redoublent de confiance et d'audace. (*op. cit.*, p. 149)

L'élaboration de la constitution

On entra ensuite dans la discussion de la constitution et le premier point fut celui du veto. Mirabeau décida de se passer de son atelier et de défendre le veto absolu qui était pour lui le pilier de la monarchie. Il en avait discuté avec le marquis de Caseaux qui avait écrit sur la constitution un livre que Dumont qualifie de galimatias. Il fut tellement obscur que personne ne comprit vraiment ce qu'il défendait. Quand on passa au vote, Mirabeau ne vota pas, ce qui fit qu'il ne figura pas sur la liste de ceux qui avaient été en faveur du veto absolu et furent ainsi désignés à la vindicte populaire. « Il y avait sûrement de la lâcheté dans cette conduite », note Dumont. La catastrophe, selon ce dernier, vint de la démarche adoptée : l'assemblée votait les articles les uns après les autres sans avoir aucune idée de l'ensemble de la constitution.

Ce fut la plus grande faute de l'assemblée que de travailler sur des parties détachées : c'est ainsi qu'elle a produit un édifice irrégulier, sans proportion, sans justesse, où il y avait des parties trop fortes et d'autres trop faibles, des masses incohérentes qui n'ont pas pu soutenir le moindre choc, une élévation gigantesque et des fondemens qui posaient à faux sur la superficie du sol. (*op. cit.*, p. 158)

Le veto absolu dans un système monocamériste faisait que le roi courait un grand danger à l'exercer puisqu'il s'opposait frontalement à l'assemblée. Il faut se replacer dans l'ambiance assez étrange du moment.

Le trait le plus dominant dans le caractère français, c'est l'amour-propre : chaque membre de l'assemblée se croyait capable de tout : on n'a jamais vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain, et assurer le bonheur des siècles futurs. Le doute n'avait point d'accès dans leur esprit : l'infailibilité présidait toujours à tous leurs décrets contradictoires. C'est en vain qu'une nombreuse minorité les accusait sans cesse et protestait contre leurs décrets ; plus la minorité les attaquait, plus ils étaient contents d'eux-mêmes. Lorsque le roi osa leur envoyer quelques remontrances modestes sur la rédaction des décrets du 4 août, et sur la déclaration des droits, ils furent étonnés que les ministres eussent eu l'audace de faire des notes critiques sur leurs travaux, et M. Necker, qui en était l'auteur, commença dès-lors à décliner dans leur esprit. (*op. cit.*, pp. 163-164)

Dumont a connu l'Angleterre avant son expérience de la Révolution française à ses débuts. La différence entre les deux pays le frappe, lui qui a suivi les débats au parlement britannique. Il commence par un exemple : un Anglais se sentirait ridicule de se prononcer sur un sujet qu'il ne connaît pas. Mirabeau, lui, qui en ignorait tout, s'était engagé dans le comité sur les mines.

Un Français se croit en état de faire tête à toutes les difficultés avec un peu d'esprit ; il est prêt à se charger des travaux les plus étrangers à ses études ; c'est ainsi, par exemple que Mirabeau se faisait rapporteur du comité sur les mines, sans avoir la première teinture de cette science : un Anglais s'exposerait à un ridicule ineffaçable s'il osait envahir un département qu'il ne connaît point, et il est bien plus porté à refuser d'entreprendre ce dont il est capable qu'à ambitionner de faire ce qui est au-dessus de lui. Le Français pense que l'esprit supplée à tout. (*op. cit.*, p. 163)

Et, par une anecdote savoureuse, il précise :

C'est un gentilhomme français qui l'on demandait s'il savait jouer du clavecin et qui répondit : « Je ne saurais vous dire, je n'ai jamais essayé, mais je vais voir ». Ce trait est du comique, mais ennoblissez les idées ; au lieu du clavecin, mettez le gouvernement ; au lieu de musique, mettez la législation, et au lieu d'un gentilhomme français, vous en aurez douze cents. (*op. cit.*, pp. 163-164)

Dumont explique qu'il avait travaillé à partir d'un texte de Romilly sur un petit livre qui synthétisait toutes les procédures du parlement anglais. L'ouvrage a été totalement ignoré. Mirabeau l'avait déposé au moment où des communes on passait à l'Assemblée nationale et où il était question d'un règlement. On lui expliqua qu'on n'avait pas besoin des Anglais et qu'on fonctionnerait à la française. D'où le happening de la nuit du 4 août.

Les journées du 5 et 6 octobre 1789

La Révolution va prendre un tour dramatique en octobre 1789 lorsque le peuple de Paris part pour Versailles et, envahissant le château, décide de ramener la famille royale à Paris. On a évoqué plus haut la question du complot qui agita les acteurs de la Révolution elle-même. Dumont, on l'a vu, l'écarte pour les tout débuts. Il est plus nuancé pour la suite. Au mois de septembre, Dumont rencontre chez Mirabeau Camille Desmoulins et Choderlos de Laclos. Il note que cela peut vouloir dire que Mirabeau était en contact avec le duc d'Orléans. Quelles étaient leurs relations exactes ? Dumont n'en sait rien, Mirabeau ne s'en étant jamais ouvert à lui (Desmoulins, quant à lui, pense dans ses souvenirs que Dumont était un envoyé de Pitt chargé de défendre la constitution anglaise). Dumont estime que les journées des 5 et 6 octobre ont été organisées par le duc d'Orléans, que Mirabeau était au courant par Laclos sans avoir été du coup lui-même. Si le roi s'était enfui, Mirabeau aurait soutenu l'idée du duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume, avec lui comme premier ministre. Il est également possible que La Fayette ait été lui aussi au courant de la manœuvre. Maintenant, explique Dumont, il est aussi possible que le mouvement soit venu du peuple, sans manipulation d'aucune sorte.

Il était quant à lui à Versailles et n'a eu aucune information précise. Le peuple attribuait la famine aux conspirations des aristocrates ; l'arrivée d'un nouveau régiment à Versailles et le banquet qui avait été donné étaient « d'une imprudence inconcevable. » La disette et cet épisode du régiment de Flandres paraissaient à l'époque des causes suffisantes des journées des 5 et 6 octobre. Ce n'est qu'après coup que l'on a parlé d'une manœuvre du duc d'Orléans, et notamment parce qu'on disait que La Fayette avait demandé au duc de partir en Angleterre.

Le 5 octobre, à onze heures, l'Assemblée fut envahie par le peuple. Mirabeau était couché, on vint le chercher. De sa voix puissante, il demanda que l'Assemblée fût évacuée, et le peuple se retira effectivement. On se mit à délibérer de quelques articles du code pénal. À minuit, un aide de camp de La Fayette annonça l'arrivée du général à la tête de la garde nationale, ce qui rassura tout le monde.

Le matin du 6, on apprend que le peuple s'est introduit durant la nuit dans le château. On demande que l'Assemblée rejoigne le palais. Mirabeau s'y oppose. Cela veut-il dire qu'il était d'un complot avec le duc d'Orléans ? Peut-être pas, parce qu'il est aussitôt suivi par l'Assemblée tout entière. Il fit un superbe discours sur la banqueroute, inspirant de la peur à tout le monde. Les impôts ne rentraient plus. Il proposa un emprunt, mais qui ne fut pas voté. Necker en proposa un autre et il l'appuya. Il détestait Necker. Peut-être son soutien vint-il du fait qu'il voulait faire endosser la responsabilité de l'échec à Necker.

Le triomphe fut aussi complet qu'il pouvait l'être : il n'y eut pas le plus faible essai de réplique. L'assemblée était subjuguée par cette puissance dominatrice qui s'empare d'une multitude comme si elle n'était qu'un individu, et le plan du ministre fut adopté de pleine confiance..... Depuis ce jour, Mirabeau fut considéré comme un être unique; il n'eut plus de rival; il y avait d'autres orateurs, lui seul était éloquent, et l'impression fut d'autant plus vive que ce discours était une réponse soudaine qui ne pouvait pas être préparée, et qu'il devait tout à lui-même dans le moment où il se montra supérieur à tout ce qu'on avait fait pour lui. (*op. cit.*, pp. 190-191)

Le départ du roi

La fuite à Varennes intervient le 20 juin 1791. Mirabeau l'avait anticipée dès novembre 1789 alors que la famille royale s'est installée à Paris. En novembre probablement, en effet, Mirabeau montre à Dumont un plan pour faire partir le roi, sans doute à Metz, et dissoudre l'assemblée. Dumont interprète alors la position de Mirabeau comme de l'aigreur contre l'assemblée qui l'a empêché d'être ministre. Mirabeau s'installe dans une maison de la chaussée d'Antin. Il est payé par la cour, mais en conflit avec elle : elle trouve qu'il ne va pas assez dans son sens, lui estime qu'on veut lui faire faire des choses qui nuiraient à sa popularité et auraient donc un effet négatif.

On sait le résultat de la fuite à Varennes. Le roi revient, complètement déconsidéré devant assumer une constitution dont on sent bien qu'elle ne correspond plus bien à la situation. Mirabeau est mort deux mois avant.

La déclaration de guerre (20 avril 1792)

Ce fut en partie une course de somnambules qui illustre selon Dumont les facteurs de la dynamique révolutionnaire présentés ci-dessus.

Condorcet ne la voulait pas, et Condorcet la vota ; Clavière ne la voulait pas, et Clavière la vota ; Roland de même, de Graves de même et une infinité d'autres. (*op. cit.*, p. 418)

Ce fut sous l'effet de quelques enragés qui entraînèrent finalement l'ensemble de l'assemblée.

Brissot était si violent que je lui ai entendu proposer de déguiser quelques soldats en houlans autrichiens, et de leur faire faire une attaque nocturne sur quelques villages français ; à cette nouvelle, on aurait fait une motion à l'assemblée législative, et on aurait emporté un décret de guerre d'enthousiasme. – Si je n'en avais pas été témoin, je ne le croirais pas. (*op. cit.*, p. 411)

Dumouriez aussi voulait la guerre, mais il était plus habile. Il s'appuya sur les maladresses de Vienne.

On sait comment cette assemblée législative eut la sagesse de prendre un sursis de quatre heures pour se donner le loisir de peser attentivement une proposition de guerre, comment, dans une seule séance du soir, après avoir entendu deux ou trois députés, elle lança un décret qui plongea la France et l'Europe dans un gouffre de misères. (*op. cit.*, p. 417)

La déclaration de guerre mène à la Terreur.

Les raisons du basculement dans un processus catastrophique

Dumont conduit une analyse de ce qui a, selon lui, fait basculer le processus révolutionnaire. Neuf éléments lui apparaissent essentiels.

1. Une composition hétérogène de l'assemblée. Les partis étaient tellement irrités les uns contre les autres qu'ils faisaient passer les textes les plus absurdes pour discréditer l'assemblée.
2. La composition de l'assemblée : trop d'hommes sans propriété et trop d'avocats.
3. La mauvaise manière de délibérer. « Les formes sont pour une assemblée ce qu'est la tactique pour une armée. » (*op. cit.*, p. 346)
4. Le vote de dispositions constitutionnelles les unes après les autres sans considération d'ensemble.
5. La crainte d'une contre-révolution qui faisait bloquer toute initiative royale et qui faisait voter tout ce qui pouvait affaiblir le pouvoir royal.
6. L'émigration qui a radicalisé les décisions intérieures.
7. Les Jacobins qui se sont institués en rivaux de l'assemblée.
8. Les fausses mesures de la cour. Necker aurait dû former un parti à l'assemblée avec Mirabeau et en ménageant Sieyès.
9. Après le retour du roi, le retrait de la droite de l'assemblée qui laissa le centre face aux Jacobins.

Mirabeau

Durant les débuts de la Révolution, de 1789 au début 1791, un homme l'a dominée : Mirabeau. C'est avec lui qu'a travaillé Dumont. Le portrait dressé est étonnamment équilibré. L'homme, corrompu, vicieux mais non crapuleux selon les mots mêmes de Dumont, au visage marqué de petite vérole, à la voix tonitruante, est fascinant.

Tout d'abord, il convient de ne pas sous-estimer son poids personnel sur le cours même de la Révolution, qui sans doute eût été différent s'il avait vécu plus longtemps (il meurt le 2 avril 1791).

Mirabeau est le seul homme auquel on ait pu faire cet honneur de croire que, s'il eût vécu, les destinées de la France auraient pris un cours différent. Sa mort donna de l'audace à tous les factieux ; Robespierre, Pétion et une multitude d'autres qui disparaissaient devant lui, devinrent aussitôt de grands hommes. (*op. cit.*, p. 290)

Écartons la dimension de la corruption.

Il est trop certain qu'il était peu délicat en matière d'argent ; mais sa fierté valait de l'honnêteté, et il aurait jeté par les fenêtres celui qui se serait chargé de lui faire quelque proposition humiliante [...] Monsieur de Narbonne me contait un jour qu'il lui avait entendu dire : « Un homme comme moi pourrait prendre cent-mille écus, mais on n'a pas pour cent-mille écus un homme comme moi. » [...] si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues ? Pourquoi est-il mort insolvable ? (*op. cit.*, pp. 285-286)

Il a touché de l'argent du roi, en sous-main, mais a conservé une forme de liberté. En un sens, il n'a pas été au sens propre « corrompu » : il ne s'est pas vendu pour défendre un régime et des idées qui n'étaient pas les siennes. Il avait en effet une idée assez claire de la direction que devait prendre la « Révolution », à laquelle il s'est tenue, et il marchait dans cette direction, qui n'était pas celle de la cour qui pouvait lui reprocher, alors qu'elle le payait, de ne pas aller dans son sens à elle. Dumont lui reconnaît cette colonne vertébrale d'action, même si elle a été amenée par les circonstances à se courber un peu trop.

Il voulait donner à la France une constitution aussi semblable à celle de l'Angleterre que les circonstances des deux états pouvaient le permettre ; mais il faut avouer que ses passions, son désir de popularité, la faiblesse de la cour, l'éloignement qu'on eut pour se servir de lui, la défiance de M. Necker et la répugnance du roi l'ont jeté dans des écarts, et lui ont fait décrire dans sa carrière politique une courbe irrégulière et tortueuse, qu'il est impossible de rapporter à un seul plan, et où l'on ne saurait voir la persévérance et la fermeté qui caractérisent un grand citoyen. (*op. cit.*, pp. 288-290)

Dans ces tout débuts de la Révolution, l'homme apparaît même comme extraordinaire, sans qu'il soit si facile de comprendre pourquoi et que, du coup, sans que son rôle dans les événements soit toujours clairement perçu.

Mirabeau a été non pas un grand homme, mais un homme extraordinaire : comme écrivain, il n'est pas de la première classe ; comme orateur, on ne peut le comparer ni à Cicéron, ni à Démosthène, ni à Pitt, ni à Fox ; la plupart de ses écrits sont déjà oubliés, et ses discours dans l'Assemblée n'ont plus d'intérêt, si l'on en excepte un petit nombre. Mais en cherchant le trait caractéristique de son génie, je le trouve après une longue réflexion, dans la sagacité politique, dans la prévoyance des événements, dans la connaissance des hommes, qu'il m'a paru posséder à un degré plus rare et plus éminent que toutes les autres qualités de l'esprit. Il laissait loin derrière lui à cet égard les plus distingués de ses collègues. (*op. cit.*, pp. 290-291)

Extraordinaire, cette personnalité est pleine de défauts que Dumont souligne et que d'autres ont relevés. Panchaud, par exemple, que reprend Dumont, disait de Mirabeau qu'il était le premier homme du monde pour parler de ce qu'il ne savait pas. On peut lire le trait de différentes manières, comme une pique ou un compliment. Dumont apporte une précision : il savait peu, mais ce peu lui servait toujours.

Mirabeau avait au-dedans de lui un sentiment de ses forces qui l'avait soutenu dans les positions les plus propres à avilir un autre caractère ; son imagination aimait le grand, son esprit saisissait le vrai ; il avait du goût naturel, et il l'avait cultivé par la lecture des auteurs classiques de plusieurs langues. Il savait peu, mais ce peu lui servait toujours. (*op. cit.*, p. 274)

Ayant identifié avec justesse le but qu'il savait devoir viser, il avait le talent d'entraîner les autres.

Personne n'a plus fait avec un seul mot, personne n'a frappé le but avec plus de précision, et n'a plus souvent entraîné l'opinion générale, soit par une insinuation heureuse, soit par un trait qui intimidait ses adversaires. (*op. cit.*, p. 277)

Il avait également le don d'improvisation, dans les moments les plus tendus lorsque une assemblée peut basculer en un sens ou dans l'autre, improvisation inspirée par le sens de la situation et de ses enjeux. Ce fut le cas, quand il soutint la proposition d'un emprunt par Necker alors que les impôts ne rentraient plus.

Le triomphe fut aussi complet qu'il pouvait l'être : il n'y eut pas le plus faible essai de réplique. L'assemblée était subjuguée par cette puissance dominatrice qui s'empare d'une multitude comme si elle n'était qu'un individu, et le plan du ministre fut adopté de pleine confiance..... Depuis ce jour, Mirabeau fut

considéré comme un être unique ; il n'eut plus de rival ; il y avait d'autres orateurs, lui seul était éloquent, et l'impression fut d'autant plus vive que ce discours était une réponse soudaine qui ne pouvait pas être préparée, et qu'il devait tout à lui-même dans le moment où il se montra supérieur à tout ce qu'on avait fait pour lui. (*op. cit.*, pp. 190-191)

Il était détesté, de ses adversaires mais aussi de son parti, « car on n'est jamais mieux haï que dans son propre parti », note finement Hugo. Lorsque l'assemblée lui était hostile, il ne se démontait aucunement, ne réagissait pas à contre-temps, risquant de déchaîner le chaos, mais avait le don de la mâter en la calmant d'un mot.

Il entendait autour de lui retentir les mots de calomniateur, de menteur, d'assassin, de scélérat et toute l'éloquence des halles. Il s'arrêta un moment, et s'adressant aux plus furieux, d'une voix mielleuse : « J'attends, messieurs, que ces aménités soient épuisées » ; et il continua tranquillement comme si on lui eût fait l'accueil le plus favorable. (*op. cit.*, p. 278)

Lui seul pouvait oser dire à une assemblée houleuse :

J'ai entendu dire avec cette indubitabilité charmante à laquelle je suis dès longtemps apprivoisé : Cela est absurde ! cela est extravagant ! cela n'est pas proposable ! Mais il faudrait réfléchir.

C'était le 25 mars 1791, une semaine avant sa mort. Hugo le décrit à la tribune :

Quand son regard sardonique et lumineux, fixé, du haut de cette tribune, sur les hommes et sur les idées de son temps, avait l'air de mesurer la petitesse des hommes sur la grandeur des idées, alors il n'était plus ni calomnié, ni hué, ni injurié, ses ennemis avaient beau faire, avaient beau dire, avaient beau amonceler contre lui, le premier souffle de sa bouche ouverte pour parler faisait crouler tous ces entassements. Quand cet homme était à la tribune dans la fonction de son génie, sa figure devenait splendide, et tout s'évanouissait devant lui.

Lorsqu'il finit par être élu président, il fut le meilleur que l'assemblée eut connu.

Jamais cette place ne fut aussi bien remplie : il y montra des talents tout nouveaux. Il mit un ordre et une netteté dans le travail dont on n'avait point d'idée : il écartait les accessoires ; d'un mot il éclaircissait la question, d'un mot il apaisait un tumulte. Ses ménagements pour tous les partis, le respect qu'il montrait toujours à l'assemblée, la précision de ses discours, les réponses aux différentes députations qui venaient à la barre, réponses, soit improvisées, soit préparées, toujours faites avec dignité et avec grâce, satisfaisantes même dans les refus ; en un mot, son activité, son impartialité et sa présence d'esprit ajoutèrent à sa réputation et à son éclat dans une place qui avait été l'écueil de la plupart de ses prédécesseurs. (*op. cit.*, pp. 264-265)

Il savait en effet juger les hommes autour de lui, avec pénétration et une certaine empathie dénuée de ce cynisme désabusé que l'on trouve souvent dans les milieux politiques.

Rien ne lui échappait en fait de vanité, de prétentions, d'ambition déguisée de marches détournées; mais il savait voir de même le bon, le moral, le pur, et personne n'avait une estime plus haute pour des caractères énergiques et vertueux. (*op. cit.*, pp. 293-294)

Les difficultés, d'ailleurs, l'attiraient et excitaient son activité.

Monsieur le Comte, lui disait un jour son secrétaire, ce que vous demandez est impossible. – Impossible ! dit-il en se soulevant de sa chaise ; ne me dites jamais ce bête de mot. (*op. cit.*, pp. 311-312)

Mais son trop d'activité faisait qu'il ne préparait pas assez ses dossiers, ce qu'il n'aimait d'ailleurs pas faire. S'il se lançait sans en avoir discuté avec les membres de son atelier, il prenait des risques et s'exposait.

Il s'avancait avec un discours qu'on avait fait pour lui, et sur lequel il avait peu réfléchi : il ne s'était pas donné la peine de prévoir les objections et de discuter les détails ; aussi était-il bien inférieur sous ce rapport à ces athlètes que nous voyons dans le parlement d'Angleterre. (*op. cit.*, p. 279)

De même, capable comme personne d'entraîner une réunion d'hommes dissemblables et divisés, il avait trop tendance à ne compter que sur lui-même.

Il aimait trop à briller exclusivement, à tout faire lui-même, à s'emparer de tout ; il ne savait point ménager l'amour-propre, il n'avait pas un plan général, il vivait au jour le jour, et s'était rendu terrible au côté droit sans attirer la confiance intime du côté gauche. Il n'avait point de phalange à lui, quoiqu'il aimât beaucoup parler de son parti. Il n'avait jamais pu se soumettre à l'assiduité nécessaire pour les séances, ne paraissait presque jamais à celles du soir, et comptait trop sur ses forces pour condescendre à consulter des individus et à se ménager d'avance leur approbation. (pp. 283-284)

Au début 1791, Dumont décide de quitter la France. Trois mois avant sa mort, il rencontre une dernière fois Mirabeau.

Mirabeau m'embrassa avec une émotion que je ne lui avais jamais vue : « Je mourrai à la peine, mon bon ami, me dit-il ; nous ne nous reverrons peut-être pas. Quand je ne serai plus, on saura ce que je valais. Les malheurs que j'ai arrêtés fondront de toutes parts sur la France : cette faction criminelle qui tremble devant moi n'aura plus de frein. Je n'ai devant les yeux que des prophéties de malheur. » (*op. cit.*, p. 267)

Sur le coup, et le fait illustre à la fois la préscience politique de Mirabeau et l'aveuglement des autres protagonistes du processus révolutionnaire, Dumont avoue avec honnêteté qu'il n'a vu dans ses paroles que l'effet de la haine.

À propos de lui, Hugo note que c'est le propre des grands hommes d'être de la stature des grandes choses et il l'analyse ainsi :

Mirabeau était l'homme de l'idée neuve, de l'illumination soudaine, de la proposition risquée ; fougueux, imprudent, toujours inattendu partout, choquant, blessant, renversant, n'obéissant qu'à lui-même, cherchant le succès sans doute, mais après beaucoup d'autres choses, et aimant mieux encore être applaudi par ses passions dans son cœur que par le peuple dans les tribunes ; bruyant, trouble, rapide, profond, rarement transparent, jamais guéable, et roulant pêle-mêle dans son écume toutes les idées de son époque souvent fort rudoyées dans leur rencontre avec les siennes.

Il mourut à temps, note toujours Hugo. Et il ajoute : « *Devant la postérité, tout homme et toute chose s'absout par la grandeur.* »

Ortega y Gasset, quant à lui, a fait de Mirabeau l'archétype de l'homme d'action, de l'homme politique au sens noble du mot, celui qui a créé les bases du libéralisme moderne, faisant de son immoralité la base même de sa grandeur politique, par son ouverture d'esprit, sa recherche du compromis et du faisable. Quant à la grandeur de l'orateur, à son courage face aux partis de tous bords, à son intelligence des situations, ils nous font désespérer quand nous les comparons aux spectacles donnés aujourd'hui dans les enceintes de nos républiques. Le règne de la vertu qui s'ensuivit avec Robespierre – qui le haïssait et qu'il avait jugé : « *Cet homme ira loin, car il croit tout ce qu'il dit* » – illustre par antithèse le danger que renferme toute politique idéaliste inspirée par la morale, qui aujourd'hui malheureusement resurgit ■

Références

Bénétruy Joseph (1962) "L'atelier de Mirabeau : quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire", Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Mémoires et Documents, vol. 41.

Dumont Étienne (1832) *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*, Paris, Librairie Charles Gosselin (rue Saint Germain des Prés, n° 9).

Hugo Victor (1834) *Étude sur Mirabeau*, Paris, Adolphe Guyot & Urbain Canel.

Okuneva Irina (2015) “Mirabeau selon Ortega y Gasset : un Arsène Lupin métaphysique ?” *Critique*, vol. 816, n° 5, p. 423-430.

Ortega y Gasset José (2017) *La révolte des masses & Mirabeau ou le politique*, Omnia Veritas.

Le rôle du scientifique dans la décision politique À propos de *The Honest Broker* de Roger A. Pielke Jr

Hervé Dumez
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Doit-on attendre du chercheur qu'il dise au politique ce qu'il doit faire dans les sujets (ils sont nombreux) qui ont une dimension scientifique ?

La réponse à cette question est intuitivement oui. Pour Pielke (2007), dans un livre qui a marqué, elle doit être négative.

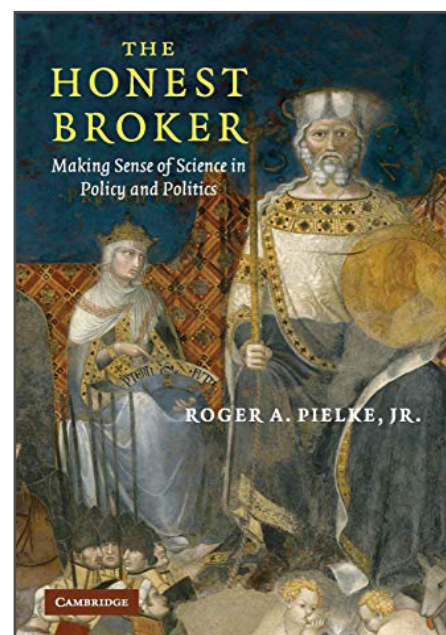
Le scientifique comme conseiller (maître) du politique

Dans nos sociétés, la plupart des grands problèmes politiques ont une dimension scientifique. On attend donc généralement du chercheur qu'il explique aux hommes politiques, au nom du savoir qu'il détient, ce qu'ils doivent faire.

Cette conviction repose sur un modèle linéaire de la science. Il se concrétise sous la forme d'une métaphore, celle d'un flux (linéaire) de connaissance prenant naissance dans la science fondamentale, s'écoulant vers la science appliquée, puis le développement, pour aboutir aux bénéfices pour la société. On opposait dans les années 1940-1950 la science « pure » à la science « appliquée ». L'anglais « *pure* » a été remplacé par « *basic* », et le français parle de science « fondamentale ». La connotation est double : elle marque la prééminence – le prestige est du côté de la science fondamentale, pas de l'appliquée – et la linéarité du modèle : les connaissances appliquées émanent des connaissances fondamentales.

Ce modèle a été fortement critiqué, notamment par Stokes (1997). Mais il continue de dominer la manière dont nous appréhendons les rapports entre science et politique. Car la linéarité va jusqu'à la politique : les sciences fondamentales guident les sciences appliquées qui guident les décisions politiques. Et si la métaphore se maintient, c'est qu'elle repose sur un triangle d'acier (*iron triangle* – Pielke, 2007, p. 143 et sq.).

À un des sommets de ce triangle, on trouve le politicien. Il a une décision difficile à prendre qui risque de le rendre impopulaire. La tentation est donc de transférer la responsabilité de cette décision aux scientifiques. D'ailleurs, l'État finance la recherche pour qu'elle produise des réponses. Soit l'homme politique explique que la décision est directement inspirée par la recherche, soit il explique



qu'il faut attendre le résultat de recherches en cours, et il transfère la décision à ses successeurs qui seront mieux éclairés que lui par la science. Dans les deux cas, on est passé d'une décision politique à une décision scientifique.

À un autre des sommets du triangle, on trouve la communauté scientifique. Elle, a besoin de l'argent que peuvent lui donner le gouvernement et le parlement. Pour se faire financer, elle a donc tendance à expliquer qu'elle va pouvoir donner des réponses aux questions politiques lorsqu'elle aura mené à bien ses recherches coûteuses. Par ailleurs, elle ne refuse pas ce statut qu'on lui donne de pourvoyeuse de réponses aux grandes questions du moment, qui la valorise. Elle fait donc d'une pierre deux coups. Le modèle linéaire semble le lui permettre.

Au troisième sommet du triangle, on trouve les groupes d'intérêt. Eux vont chercher dans les études scientifiques la justification de la cause qu'ils défendent. La science produit suffisamment de données et d'informations pour que les groupes d'intérêt puissent sélectionner (*cherry-picking*, Pielke, 2004) et mettre en avant celles qui viennent à l'appui de la position qu'ils défendent.

Les trois sommets du triangle se renforcent donc mutuellement dans l'idée que la décision politique doit être directement inspirée – sinon dictée – par la science.

Il y a là un paradoxe : les scientifiques clament en effet haut et fort que la science doit être mise à l'abri de la politique. Le paradoxe, avec son conflit sous-jacent, avait déjà été relevé dans les années 1960 :

The pure science ideal demands that science be as thoroughly separated from the political as it is from the religious and the utilitarian. Democratic politics demands that no expenditure of public funds be separated from political accountability [...]. With such diametrically opposed assumptions, a conflict is inevitable. (Daniels, 1967, p. 1704)

La critique du modèle du scientifique comme devant guider la décision politique

Le modèle linéaire, avec l'idée que l'information scientifique doit guider la décision, fonctionne dans certains cas, mais très limités. Pielke imagine la situation suivante : des gens sont réunis dans une salle de conférence. Quelqu'un s'écrie : on annonce une tornade soudaine, nous devons tous nous réfugier au sous-sol ! On va alors chercher la bonne information, en regardant par la fenêtre, en cherchant un bulletin météo sur Internet ou en appelant les autorités locales. Si l'information obtenue confirme l'approche d'une tornade, alors tout le monde se réfugiera au sous-sol. On n'est pas dans le cas d'une information complètement scientifique, mais l'analogie peut fonctionner et la situation attire l'attention sur deux points essentiels. La science ne peut vraiment indiquer la marche à suivre dans une situation que si cette dernière présente : 1. Un consensus sur les valeurs, c'est-à-dire que tout le monde est d'accord sur le souhaitable (ici se mettre à l'abri en cas de risque de tornade) ; 2. Une quasi-certitude. Or, la plupart des situations politiques se caractérisent au contraire par des conflits de valeur et une grande incertitude. Le modèle linéaire pose que la science a précisément pour objectif de réduire l'incertitude et donc de conduire à des décisions politiques éclairées. Mais il faut ici s'interroger sur la notion d'incertitude.

L'incertitude peut se définir de manière très simple comme : une situation dont peuvent résulter plusieurs états (*outcomes*). Maintenant, contrastons deux situations scientifiques. En 1999, grâce à la technologie du GPS, les chercheurs ont estimé la hauteur de l'Everest à 29035 pieds. Ils ont précisé à plus ou moins 7 pieds. Il y a donc

plusieurs valeurs possibles à la hauteur de l'Everest et, dès lors, une incertitude. Celle-ci est liée au fait que le niveau de la mer de référence n'est pas complètement stable, à l'enneigement qui varie d'une saison à l'autre et à la tectonique des plaques qui pousse l'Everest en hauteur de quelques millimètres par an. Ici,

1. l'incertitude est faible ;
2. elle est objective (on peut la mesurer avec précision) ;
3. il n'y a pas d'enjeu politique majeur derrière le calcul de la hauteur de l'Everest.

Prenons alors une autre situation scientifique. En 2003, Roman et Palumbi se demandent dans un article de *Science* quelle pouvait être la population des baleines « naturelle » avant que n'intervienne la pêche industrielle. Ils parviennent à une estimation de 865 000.

1. La marge d'incertitude qu'ils calculent est très large (ils estiment qu'à 93 % on peut estimer la population des baleines à l'époque entre 581 000 et 1 297 000).
2. Rapidement, d'autres chercheurs, dans *Nature*, vont mettre en cause la scientificité de leur étude (discuter notamment la méthodologie suivie). L'un d'entre eux explique que cette estimation est complètement en dehors de toute réalité.
3. Des associations de défense de la nature s'emparent aussitôt de l'étude pour expliquer qu'il faut maintenir l'interdiction de pêche jusqu'à ce qu'on soit revenu au niveau de la population « naturelle », ne tenant pas compte de l'incertitude liée à cette recherche.

À la différence de ce qui se passe à propos de la hauteur de l'Everest, il est souvent impossible de mesurer l'incertitude objective dans le cas de travaux scientifiques, et celle-ci peut être grande. L'incertitude est donc subjective, discutable et discutée. Dès que des humains sont en cause, un autre phénomène joue : l'intentionnalité. Les humains réagissent aux situations, et souvent d'une manière inattendue. L'incertitude devient constitutive. En 1994 se crée un fond d'investissement, Long Term Capital Management (LTCM). Il est conseillé par deux futurs prix Nobel d'économie et repose sur l'idée qu'on peut maîtriser l'incertitude des marchés comme étant objective. Le fond prend des positions étonnantes et engrange des gains considérables jusqu'à la crise financière russe de l'été 1998, et à la réaction imprévue des marchés. Personne n'aurait su prévoir la crise russe, ni la réaction des *traders* à cette crise. LTCM a confondu incertitude objective, en croyant l'avoir correctement estimée, et incertitude subjective.

Conclusion de l'auteur :

Of course, there are cases in which science and information do matter critically in the process of deciding between alternative courses of action. This is simply because science can help us to understand the associations between different choices and their outcomes. One of the important roles of science in policy-making is thus to inform expectations about choices and their possible outcomes. Yet, science is rarely a sufficient basis for selecting among alternative courses of action because desired outcomes invariably involve differing conceptions of the sort of world we want in the future. Whether or not avoiding a particular amount of climate change is desirable, or whether or not the risks of nuclear power or GMOs exceed the benefits, are not issues that can be resolved by science alone, but must instead be handled through political processes characterized by bargaining, negotiation, and compromise through the exercise of power. (Pielke, 2007, pp. 139-140)

Que se passe-t-il alors ? Le scientifique est souvent dans la position de défendre une cause (*issue advocacy*). Il préconise une ligne d'action. S'il le fait en faisant part de ses incertitudes, il participe au débat politique et cette posture est tout à fait admissible.

S'il le fait en disant que la science montre qu'il faut prendre tel type de décision, il est dans une autre posture, celle qui fait référence au modèle linéaire, et il se pare du prestige du scientifique pur pour défendre une cause sans le dire – s'avancant masqué (*stealth issue advocacy*). C'est malheureusement ce que l'on voit le plus souvent. L'importance des médias renforce le phénomène :

In the resulting media contest between competing authorities, it is not possible to tell whether science or politics is speaking. We then lose both the power of science and the credibility of democratic process. (Kantrowitz, 1994, p. 101, cité in Pielke, 2007, p. 63)

Le scientifique comme médiateur impartial (*honest broker*)

Encore une fois, le statut de scientifique défenseur d'une cause n'a rien de scandaleux au regard des processus démocratiques de décision, même s'il est préférable qu'il soit

adopté de manière ouverte plutôt que masquée. Mais ce statut tend aujourd'hui à devenir dominant. Pour Pielke, il en existe un autre, visiblement préférable à ses yeux, et qu'il faut développer, celui de médiateur impartial (*honest broker*). Pour comprendre comment il peut fonctionner, il faut revenir en amont sur ce que sont les processus démocratiques eux-mêmes.

James Madison, dans son *Federalist Paper* n° 10 (1787), a théorisé la démocratie moderne comme étant un lieu d'affrontement pacifique entre groupes d'intérêts. Dans ce modèle – le pluralisme des groupes d'intérêt (*interest group pluralism*) –, le scientifique est, volontairement de manière ouverte ou masquée, ou malgré lui, enrôlé par des groupes d'intérêt, souvent avec un phénomène de *cherry-picking*. Au mieux, le scientifique n'est pas l'avocat d'une cause, mais un arbitre entre les différentes positions des groupes d'intérêt (*Science Arbiter*). Mais il existe une autre théorisation de la démocratie moderne, celle de Schattschneider (1960) selon laquelle le peuple est amené à trancher par le vote entre des alternatives qui sont proposées par les élites, et notamment les élites scientifiques.



*Soleil pâle se couchant,
Eugène Boudin (vers 1895)*

Policy alternatives come from experts. It is the role of experts in such a system to clarify the implications of their knowledge for action and to provide such implications in the form of policy alternatives to decision-makers who can then decide among different possible courses of action. (Pielke, 2007, p. 12)

En posture de médiateur impartial, le scientifique ne tend pas à dire au politique ce qu'il doit faire, il met à sa disposition des alternatives sur la base de son savoir. La décision appartient ensuite au politique, qui soupèse les alternatives et négocie une solution. La politique reste ce qu'elle est et sera toujours, non pas un processus de décision sur la base d'un savoir scientifique comme dans la vision platonicienne du philosophe-roi, mais une activité qui consiste à marchander, négocier et trouver des compromis (*bargain, negotiate, and compromise* – Pielke, 2007, p. 29) dans des situations incertaines où il y a conflit entre les valeurs. Le rôle du scientifique est d'élargir le champ des alternatives possibles proposées aux politiques, et non pas de le réduire à une solution qui serait la seule possible parce que « scientifique. »

Pielke pense que c'est ce qui s'est passé dans le cas du problème de la couche d'ozone, lorsque les scientifiques se sont aperçus que les chlorofluorocarbures (CFC), que l'on pensait jusque-là inertes, se sont révélés destructeurs. Les scientifiques ont réussi à distinguer entre usages essentiels et inessentiels des CFC et ont ainsi pu proposer des alternatives aux politiques avec la recherche de substituts.

In this case, scientific consensus about policy options followed a political consensus that action was needed. This lesson seems to have been lost in the current debate over climate change in which Issue Advocates battle over certainty in a misplaced effort to force a political consensus. (Pielke, 2007, p. 140)

La position de l'intermédiaire impartial n'est pas très fréquente chez les scientifiques. Elle relève à ce titre, note Pielke, de l'idéal-type.

Expanding the options available to policy-makers is contrary to the approach most scientist have taken in the policy process when they associate themselves with a particular political agenda [...] For the protection of science and the constructive role that it can play in policy, we desperately need organizations and individuals who are willing to expand the range of options available to policy-makers by serving as Honest Brokers of Policy Alternatives. (Pielke, 2007, pp. 140-141)

En réalité, le problème est plus institutionnel qu'individuel. La position de l'intermédiaire impartial est plus facile à tenir dans le cadre d'un comité scientifique qu'individuellement. En effet, dans ce type d'institution, la diversité des perspectives est plus facile à rencontrer.

Institutions can bring together people with diverse perspectives to provide a spectrum of options for decision-makers. (Pielke, 2007, p. 151)

Penser par contre qu'il est possible de nommer des scientifiques « purs » dans un comité est un mythe : les scientifiques ont des convictions sociales et politiques. La question ne porte donc pas tant sur les nominations que sur les procédures : il faut inciter ces comités à produire des rapports ouvrant des alternatives, ce qui n'est pas évident puisque les politiques cherchent quant à eux auprès des scientifiques des réponses simples et univoques.

Conclusion

Le scientifique pur relève du mythe, et de plus en plus. Les scientifiques ont en effet besoin de faire financer leurs recherches et, pour cela, sont enclins, comme le leur demandent les hommes politiques, à montrer que ces recherches vont faciliter les décisions politiques. Dans un tel contexte, aggravé par l'omniprésence des médias de toute sorte, le scientifique adopte facilement la posture du défenseur d'une cause (*Issue Advocate*). Il peut le faire volontairement, de manière ouverte, ou de manière masquée. Dans le premier cas, il continue à mettre en avant les incertitudes qui entourent ses recherches, dans le second cas, il parle au nom de la science pour peser directement sur des choix politiques qui ne relèvent pas de la science. Il encourage ainsi la confusion entre science et politique, la scientisation de la politique et la politisation de la science. Les conseils scientifiques, représentant la diversité des sensibilités, peuvent au contraire jouer – et il est souhaitable qu'ils le jouent – le rôle d'intermédiaire impartial en se forçant à ne pas répondre à la demande politique d'une solution scientifique à un problème politique, mais en s'efforçant d'ouvrir le champ des alternatives. C'est en tout cas le vœu formulé par Roger A. Pielke Jr, même s'il est bien conscient qu'il s'agit là d'un idéal-type difficile à réaliser ■

Références

- Daniels George H. (1967) “The Pure-Science Ideal and Democratic Culture: A new scientific ideal in the late 19th century led to continuing conflicts with democratic assumptions”, *Science*, vol. 156, n° 3783, pp. 1699-1705.
- Kantrowitz Arthur (1994) “Elitism vs. checks and balances in communicating scientific information to the public”, *Risk*, vol. 4, pp. 101-111.
- Madison James (1787) *Federalist Paper n° 10*.
<https://founders.archives.gov/documents/Madison/01-10-02-0178>
- Pielke Roger A. Jr. (2004) “The cherry Pick”, *Ogmius*, n° 8 (May)
https://sciencepolicy.colorado.edu/ogmius/archives/issue_8/ogmius.pdf
- Pielke Roger A. Jr. (2007) *The Honest Broker. Making Sense of Science in Policy and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Roman Joe & Palumbi Stephen R. (2003) “Whales before whaling in the North Atlantic”, *Science*, vol. 301, n° 5632, pp. 508-510.
- Schattschneider Elmer Eric (1960) *The Semisovereign People: A Realist's View of Democracy in America*, Hinsdale (Ill.), The Dryden Press.
- Stokes Donald E. (1997) *Pasteur's quadrant: Basic science and technological innovation*, Washington, DC, Brookings Institution Press.

Léon Gambetta

Hervé Dumez

Il n'est pas une petite ville, un village même, sans qu'une rue porte son nom, une des principales souvent, un boulevard ou une avenue, qui relie la mairie à la place de l'église ou du marché. Depuis le 11 novembre 1920, jour où le soldat inconnu fut inhumé sous l'Arc de Triomphe, son cœur a été placé au Panthéon. Nul autre n'occupe une telle place dans le pays. Pourquoi ?

Dans mes livres d'enfance, je le voyais au sommet de Montmartre s'apprêter à monter dans un ballon. Même s'il essuya alors les tirs de l'infanterie prussienne, dont l'un frôla sa main, et même aussi quelques obus maladroits, l'artillerie d'alors n'étant pas vraiment anti-aérienne, je ne voyais pas bien en quoi ce voyage pouvait l'avoir rendu célèbre. Lorsque l'empire se fut effondré, ses armées encerclées par celles de Bismarck, il incarna la volonté de continuer le combat. Le succès, malgré ses efforts et son énergie, ne fut pas au rendez-vous. Lorsque le procureur général l'accueillit à Angers un an après la proclamation de l'empire allemand dans la galerie des glaces et après la Commune, il fut direct et sobre : « Si nous avons succombé sous des circonstances fatales, dans ce désastre, la résistance inspirée, enflammée par Gambetta, a du moins sauvé l'honneur du pays. » Du moins... Cela suffit à lui assurer l'admiration du jeune Charles de Gaulle, mais la vérité est qu'il ne sauva que l'honneur : il crut à la possibilité de la levée en masse à la manière de 1792 mais ses armées et ses généraux ne purent rien. Seul, il est vrai, l'honneur fut sauf.

S'il est nommé président du Conseil le 14 novembre 1881, il présente sa démission le 26 janvier 1882. Le tout aura duré soixante-quatorze jours. Certes, il a créé le ministère de l'agriculture et celui des arts, inaugurant la politique culturelle, mais le « grand ministère » qu'il avait annoncé sombra dans l'ironie, et même un certain ridicule. Un an après, il se tua bêtement en maniant un de ses pistolets.

Rien ne semble devoir lui valoir une quelconque popularité. Plus de cent mille personnes ont pourtant regardé passer son cortège funèbre, du Palais Bourbon au Père Lachaise.

Alors, pourquoi ?

En 1869, le jeune avocat qui vient de s'illustrer dans un procès en défense d'un projet de statue du député Alphonse Baudin, tombé le 3 décembre 1851 sur la barricade du Faubourg Saint-Antoine dans son opposition à l'empire, se présente aux élections à Belleville. Éloignée du Paris riche, celui des immeubles Haussmann et des grands magasins, celui de l'Opéra et des grands boulevards, c'est la circonscription de Paris la plus populaire, là où s'entassent les ouvriers, celle qui a remplacé le Faubourg Saint-Antoine comme foyer révolutionnaire. « On a constitué dans Paris », note Louis Lazare qui a été chargé d'étudier la capitale, « deux cités bien différentes et hostiles, la ville du luxe, entourée, bloquée par la

ville de la misère ». C'est à la misère qu'il adresse sa *Profession de foi adressée aux électeurs de la première circonscription du département de la Seine, le 8 mai 1869*. Le jeune candidat lui fait cette proposition :

Aujourd'hui, je ne vous ferai ni programme ni profession de foi. Les Comités de votre circonscription doivent m'adresser leur programme et je dois y répondre. Nous contracterons ainsi publiquement sous l'œil de tous. Je veux cependant signaler le principe directeur de mes opinions et de mes actes politiques. Ce principe, c'est la souveraineté du peuple, organisée de manières intégrale et complète : il faut tout lui rapporter, et il en faut tout déduire. (Reinach, 1880, p. 420)

Un groupe d'ouvriers, avec pour président Cartigny, ouvrier tisseur, et pour secrétaire Tourneur, facteur de pianos, se met alors au travail. Ensemble, ils rédigent ce qui sera connu comme le programme de Belleville. Il s'agit d'une liste, appelée tantôt « Cahier des électeurs », ou « Cahier de doléances », ou « liste de revendications ». Ces dernières sont précises : suffrage universel, responsabilité des fonctionnaires et leur nomination par élection, jury populaire pour délits politiques, liberté de la presse, liberté de réunion, d'association, séparation de l'Église et de l'État, instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, impôt sur le revenu, suppression des armées permanentes, réformes économiques au nom du principe de justice et d'égalité sociale.

À quelques exceptions près, la III^e République, qui n'existe pas au moment où ce programme est rédigé, réalisera tout ce qui a été demandé et prévu : le suffrage universel garanti, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'impôt sur le revenu, l'instruction primaire laïque et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, le service militaire, des lois sociales. Toute la République, celle qui affrontera 1914, n'est que la mise en œuvre du programme de Belleville qui lui a donné son ossature, sa raison d'être, de devenir et de durer.

Lorsqu'il reçoit ces revendications, Gambetta répond : « Je fais plus que consentir. Voici mon serment : Je jure obéissance au présent contrat et fidélité au peuple souverain ». Mais, à l'époque, il est possible de se présenter dans plusieurs circonscriptions et il est également élu à Marseille. Or, c'est Marseille qu'il choisira. Beaucoup ont pensé qu'il avait eu peur des électeurs turbulents de Belleville. Mauvaise interprétation, selon moi.

Dans un livre écrit des années après les faits, Tourneur, l'ouvrier qui présidait le comité électoral, écrira d'ailleurs :

Cette élection, du reste, avait un caractère tout à fait particulier ; elle était avant tout une élection de principe, comme on le verra dans ce récit. Les initiateurs de la candidature irrécyclable, voulaient un candidat sans passé politique, pour qu'il eut toute sa liberté d'action ; ils voulaient ensuite, et c'est surtout en cela qu'ils inauguraient une nouvelle méthode, non pas lui imposer un mandat impératif, ce qui leur paraissait être une mesure incompatible avec la dignité du mandataire, mais établir avec lui, d'un commun accord, une liste de revendications qu'après avoir discutées ensemble, il s'engagerait à soutenir, à la tribune et par ses actes. (Tourneur, 1904, pp. XIX-XX)

Avant de consentir au programme, Gambetta a d'ailleurs expliqué : je suis votre mandataire et votre dépositaire. Il se félicite qu'un contrat ait été passé entre lui et ses électeurs et se considère tenu de porter leurs revendications : c'est le mandat. Mais il en est le dépositaire : il les garde, précieusement, à charge pour lui de savoir comment les réaliser au mieux et à quel rythme. Il a précisé avec netteté la manière dont il concevait le contrat :

Mais, comme vous aussi, j'estime que la série progressive de ces réformes sociales dépend absolument du régime et de la réforme politiques ; et c'est pour moi un axiome en ces matières que la forme emporte et résout le fond. (Reinach 1880, p. 423)

En 1869, son analyse est la suivante : il faut d'abord et avant tout imposer la République, et ne pas transiger sur cela (en quoi, il est alors un républicain radical), il faut refuser l'idée d'un empire libéral, et le reste, l'ensemble des autres revendications, se réalisera de soi-même progressivement. Ce n'est pas par manque de courage qu'il opte pour Marseille, mais par souci de l'avenir. En 1869, les seuls républicains sont les ouvriers, ou presque. Eux sont acquis à la cause. Et l'Empire, les milieux conservateurs, se servent de cette réalité pour faire peur : si elle advenait, la République serait le chaos social. Pour Gambetta, si on veut établir cette dernière, il faut aller chercher une majorité bien au-delà d'une seule classe (il n'aime pas le mot, répète-t-il sans cesse, et lui parle de nouvelles couches). Se faisant le député de Marseille, explique-t-il, « Je tiens à prouver l'alliance intime de la politique radicale et des affaires » (Reinach, 1880, p. 427). C'est un contrat entre les classes populaires et la bourgeoisie qu'il cherche à faire signer.

Un an après l'élection de 1869, la guerre est déclarée à la Prusse, et c'est le désastre de Sedan. Gambetta est de ceux qui, profitant de la déroute, proclame la République. Mais les débuts sont catastrophiques : la défense nationale qu'il incarne prolonge la guerre sans aucun résultat militaire concret ; la Commune effraie la majorité du pays. La République n'est censée être qu'un régime provisoire, qui cessera dès que bonapartistes, orléanistes et légitimistes auront réussi à se mettre d'accord sur quelque chose de plus sérieux. Il semble impossible de réussir à rallier l'ensemble du pays, les milieux d'affaires, les paysans, les fonctionnaires, à la République. Pour ce faire, Gambetta crée un journal en 1871, *La République française*, dont la ligne est « prudence, modération, exactitude d'information, sûreté irréprochable dans le détail des faits. » Mais, surtout, inlassablement, il va parcourir le pays. Le 7 avril 1872, il est à Angers, où le souvenir de la chouannerie est encore vivace, où la République aux souvenirs révolutionnaires continue d'effrayer. « On ne voyage pas assez en France, » note-t-il, « et ce que nous connaissons le moins, c'est notre propre géographie. » Il explique : on essaie de vous faire peur en disant que la république menacerait la propriété, la liberté de conscience, la famille ; mais c'est la Révolution française qui a établi et garanti le droit de propriété, c'est elle qui a établi la liberté de conscience en donnant les mêmes droits aux catholiques, aux juifs et aux protestants, c'est elle qui a établi la famille en abrogeant le droit d'aînesse et en garantissant les mêmes droits à tous les enfants. Lorsqu'il l'a présenté, le procureur général l'a accueilli avec ces mots :

Il nous a enseigné, dans les crises dangereuses que nous avons traversées [...], qu'un parti politique ne peut aspirer au gouvernement du pays s'il ne se montre capable tout à la fois de discipline, d'ordre et d'administration des affaires publiques. (Reinach, 1881a, p. 226)

C'est en sillonnant la France, de banquet en banquet, avec sa voix chaleureuse de méridional (il est né à Cahors), son énergie débordante, sa capacité d'empathie, sa cordialité, son amour du pays, que Gambetta va convertir à la République. En 1875, il est invité à la célébration de la naissance du général Hoche à Versailles. La réunion a été interdite par le ministre de l'intérieur et se déroule donc comme un banquet privé. À cette date, il peut affirmer : « Messieurs, dans toute la sincérité de mon âme, je crois la république fondée. » C'est que, par un changement de méthode, son parti a réussi à attirer et unir autour d'elle « les hommes de travail et d'étude, les grandes forces nationales, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les professions libérales, la science et les arts. » Il résume ainsi le travail mené :

Nous, républicains, élus en minorité, mais forts de l'appui de la nation qui voulait la République, et qui le disait à chaque élection partielle, nous avons réussi à transformer le fait en droit, nous lui avons donné la consécration de la légalité, nous avons élevé, avant de nous séparer, une institution inviolable qui s'impose au respect de tous, aussi bien à ceux qui administrent la France qu'à ceux qui la gouvernent, aussi bien à ceux qui sont administrés qu'à ceux qui sont gouvernés. (Reinach, 1881b, p. 347)

On le dit alors opportuniste. Lui se veut en faveur d'une république « réformatrice, mais non niveleuse ou utopique ». Il n'a jamais renoncé, en réalité, au programme de Belleville mais, selon lui, « Il faut tout attendre de la modération, de la raison et de la patience de ce parti ».

Waldeck-Rousseau, qu'il avait nommé ministre à trente-quatre ans, fera voter la loi sur la liberté d'association ; Ferry celle sur l'instruction laïque et obligatoire ; d'autres imposeront la séparation de l'Église et de l'État qu'anticléricale attachée à la liberté de conscience, en ménage avec une catholique fervente, il avait souhaitée ; d'autres encore l'impôt sur le revenu et des autres revendications (à l'exception de l'élection des fonctionnaires qui n'était probablement pas une bonne idée). Toutes ces mesures porteront leurs noms, pas le sien.

Clémenceau, que Gambetta avait traité d'étourneau malfaisant et qui avait avec entrain contribué à sa chute conservait pieusement son masque mortuaire. Après sa mort, il fit de lui cet éloge :

Amis ou adversaires, tous ceux qui ont approché Gambetta ont reçu le coup d'une personnalité de domination. J'entends le mot au sens le plus noble pour le dominateur et le dominé, puisqu'il s'agit ici d'une maîtrise d'idéalisme, dont l'effort est d'emporter l'homme jusqu'aux suprêmes hauteurs de la pensée et de l'action.

Allant infatigablement à leur rencontre, ce fut lui qui transforma des Français méfiants et échaudés en républicains convaincus. Dans les périodes de doute, il demeure une figure de

référence, lui qui n'ignorait pas la possibilité des erreurs, des renoncements, des attermoissements, voire des bassesses consubstantielles à un tel régime, comme il le disait de sa voix forte à la Chambre qu'il présidait alors :

Ce n'est pas à moi qui suis le fidèle représentant de la démocratie la plus ardente et son plus vieux lutteur, qu'il faut apprendre ni ses défaillances ni ses entraînements. (Deschanel, 1919, p. 245) ■

Références

- Anceau Éric (2025) *Gambetta*. Paris, P.U.F.
- Deschanel Paul (1919) *Gambetta*. Paris, Hachette « Figures du passé ».
- Dontenwille-Gerbaud Aude (2016) “Le Programme de Belleville”. in Fertikh Karim, Hauchecorne Mathieu & Bué Nicolas Nicolas [eds] *Les programmes politiques : genèses et usages*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 49-61.
- Lazare Louis (1870) *Les quartiers de l'Est de Paris et les communes suburbaines*. Paris, Imprimerie Morris Père et Fils.
- Reinach Joseph (1880) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome I*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Reinach Joseph (1881a) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome II*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Reinach Joseph (1881b) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome IV*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Tourneur A. (1904) *Pages d'histoire. Gambetta en 1869. Belleville et Marseille*. Lille, A. Devos.

Cicéron, philosophie, effondrement de la république romaine

Redeo enim ad miseram se nullam potius rempublicam.

Je reviens à notre pauvre république, si république il y a encore.

(À Atticus, de Pouzzoles, avril -43)

Hervé Dumez

Cicéron a vécu l'effondrement de la république romaine, comme d'autres plus tard celle de Weimar. En -45, au milieu des troubles, il écrit le *De Republica* qui synthétise ce que fut ce régime et dessine en filigrane les raisons de la crise. Dans la tradition philosophique, comparé à Platon ou Aristote, Cicéron n'est pas considéré comme pensant dans la même catégorie. Il peut pourtant surprendre et on verra que la crise qu'a vécue la république romaine n'est pas sans lien avec la crise contemporaine des démocraties. Nous allons essayer de le suivre sur trois points centraux : sa vision de ce que l'on peut appeler la constitution romaine, le climat qui devait selon lui prévaloir pour qu'elle fonctionnât correctement et, enfin, la philosophie qui correspondait (et correspond probablement toujours) au fonctionnement d'une république.

L'étrangeté de la constitution romaine : le gouvernement, l'élite, le peuple

Grec, Polybe s'adresse dans sa langue à ses compatriotes pour essayer de leur expliquer comment fonctionne Rome qui les a vaincus. Et il est assez embarrassé. Les philosophes athéniens ont élaboré une typologie des régimes politiques possibles : si le pouvoir est détenu par un seul, on se trouve face à une monarchie ; s'il est détenu par un groupe restreint, il s'agit d'une aristocratie ; si, enfin, le peuple gouverne, comme dans l'Athènes de la grande époque, on a une démocratie. Chacun de ces régimes peut dégénérer : la monarchie en tyrannie, l'aristocratie en oligarchie, la démocratie en anarchie ou démagogie, si celui ou ceux qui gouvernent ne travaillent plus dans l'intérêt commun. Mais Rome ne correspond à rien de ce que les Grecs ont envisagé. Polybe, alors, parle en son cas de constitution mixte. Pensant toujours avec les termes des Grecs de l'Antiquité, les historiens continuent aujourd'hui de débattre pour savoir si Rome peut être ou non qualifiée de démocratie (Hurlet, 2012).

Lorsqu'il écrit le *De Republica*, alors même que la république est en train de basculer vers le pouvoir d'un seul, Cicéron adopte la forme du dialogue et fait parler Scipion Émilien, qui avait eu pour maître Polybe. Nulle surprise donc dans le fait que ce dernier reprenne la thèse de son professeur : la constitution de la république romaine, selon lui, emprunte des éléments aux trois régimes envisagés par les Grecs pour les combiner harmonieusement. C'est la thèse que reprend Cicéron, à partir de trois mots latins fondamentaux, que les Grecs ont beaucoup de mal à traduire tant ils sont propres à la culture politique romaine : *potestas* ou *imperium*, *auctoritas*, *libertas*.

Ne perdez jamais de vue ce que je vous disais en commençant : si dans une société la constitution n'a pas réparti avec une juste mesure les droits, les fonctions et les devoirs, de telle sorte que les magistrats aient assez de *pouvoir*, le conseil des grands assez d'*autorité*, et le peuple assez de *liberté*, on ne peut s'attendre à ce que l'ordre établi pour la république soit immuable. (*De Republica* II, 33, Nisard, 1848 t. IV, p. 316 – c'est nous qui soulignons)

La *potestas* est le pouvoir de faire. Il appartient à tous les magistrats qui l'ont selon leur rang. C'est « la capacité de rendre des jugements, de bloquer des actions, de donner des ordres, d'administrer, de convoquer et de punir » (Drogula, 2007, p. 423). Tout en haut de l'échelle, seuls les préteurs et à un degré supérieur les consuls, ont en plus de la *potestas* l'*imperium* lié au pouvoir de commander aux armées. Lorsque la république est en guerre et qu'un consul dirige les légions, il doit être en mesure de, ne doit pas être empêché de, prendre des décisions en son nom propre, sans en référer directement ni au sénat, ni au peuple romain. C'est le sens de l'*imperium* et, à un degré moindre mais réel, de la *potestas*, et c'est une condition de l'efficacité de l'État. Cela ne veut pas dire que ce pouvoir de décision est absolu. D'une part, les deux consuls ont été élus par le peuple, pour une durée de seulement un an. D'autre part, ces mêmes Consuls sont censés, comme l'indique leur nom, consulter le sénat et le peuple. Mais, dans l'esprit d'un romain, il est clair que la république ne fonctionne pas bien si les consuls n'ont pas ce pouvoir de décision qui est un pouvoir de mener l'action, l'*imperium*.

Le second élément constitutif de l'État est le Sénat dont la caractéristique propre est l'*auctoritas*, l'autorité. La notion est tellement évidente pour un romain qu'il n'existe pas de définition claire, et elle recouvre des éléments différents (Magdelain, 1990). *Auctoritas* est liée à *auctor*, les deux venant du verbe augmenter. À l'origine, l'autorité est la capacité d'initiative sans laquelle rien ne se fait, qui accompagne ensuite de sa garantie le faire qui est le propre d'un autre. On peut traduire en français par influence, crédibilité, prestige, autorisation, approbation (David & Hurlet, 2020). Pour les Romains, elle est propre à une classe sociale, celle des aristocrates et des grandes familles sénatoriales. Mais attention : une de ses caractéristiques est qu'on peut la perdre. Elle se mérite donc, par le respect des traditions romaines ancestrales (*mos majorum*). Lorsqu'elle est réelle, elle est acceptée et reconnue : « Le plus important dans cette affaire était que l'*auctoritas* s'imposait d'elle-même sans recours à la contrainte par la force ou à la violence » (David & Hurlet, 2020, p. 13). L'autorité est au fondement du faire, de la décision, elle l'appuie dans son déroulement, de ses conseils, de sa délibération. Elle est caractéristique de l'âge et même de la vieillesse en ce sens qu'elle suppose l'expérience : on trouve au sein du sénat les

anciens consuls, aptes à conseiller les consuls en fonction. Elle est également visible et respectée en tant que telle. *Augustus*, le surnom que prendra Octave, désigne celui qui brille de l'éclat de l'*auctoritas*. Lorsque, dans ses *Res Gestae*, ledit Auguste expliquera que le fondement de son action a été l'autorité, il opère une révolution et la mort de la république romaine : l'autorité ne réside plus alors dans la classe sénatoriale qui se réunit à la curie, mais dans une personne qui exerce le pouvoir et fusionne désormais *imperium* et *auctoritas*, alors que leur séparation était constitutive de la république.

Reste le troisième pôle, le peuple, dont le propre est la liberté (*Libertas*)¹. Très clairement, pour un Romain d'avant l'empire, la république, *res publica*, est la chose du peuple romain. Tout doit émaner de lui. C'est ce qu'exprime la notion de liberté, là encore assez difficile à définir : elle « n'est pas seulement liberté des citoyens face au pouvoir, mais également participation au pouvoir, par l'exercice en particulier du *suffragium* » – le vote (Ferrary, 1984, p. 91). La manière dont le peuple exerce sa liberté est d'abord et fondamentalement l'élection des magistrats (consuls, préteurs, censeurs, édiles). Mais la liberté est aussi celle de s'exprimer. L'idée fondamentale est que ni les consuls, ni le Sénat, ne doivent pouvoir imposer leurs décisions et leurs volontés au peuple, sans qu'il ne se soit prononcé. Il le fait lors de réunions qui ne débouchent pas sur un vote, les *contiones*, et également via ses représentants, les tribuns, qui peuvent demander un plébiscite. Cicéron insiste beaucoup sur un autre dispositif introduit par la Lex Valeria, la *provocatio*. Un citoyen romain ne peut pas être exécuté ou flagellé si ne lui a pas été garanti la possibilité d'un appel devant le peuple romain. Il s'agit pour lui d'une limitation fondamentale au pouvoir des consuls et une des incarnations de l'idée selon laquelle le peuple doit pouvoir être consulté sur les grandes questions et doit décider en dernière instance. Il semble que la *provocatio* se soit élargie à d'autres décisions que les condamnations à mort, comme un appel au peuple pour de grandes décisions. Par ailleurs, la *libertas* du peuple est protégée par les tribuns de la plèbe eux-mêmes protégés par une inviolabilité. Ils peuvent bloquer les décisions prises par les consuls ou par le sénat en tant que mandataires du peuple, devant agir en tant que tels. Dans le *De Legibus*, Cicéron engage un dialogue avec son frère, qui estime que le tribunat est une institution néfaste, pouvant bloquer le fonctionnement de l'État. Cicéron, quant à lui, le considère comme un mal nécessaire dans le conflit toujours ouvert entre patriciens et plébéiens (lui-même a dû s'exiler à cause d'une décision d'un tribun, Clodius Pulcher).

La philosophie politique de Cicéron tranche ainsi avec la philosophie grecque comme avec la philosophie moderne issue de Montesquieu, celle de la séparation des pouvoirs que sont l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Pour lui, une constitution républicaine fonctionne lorsqu'elle garantit un pouvoir d'agir (*imperium*), un dispositif de réflexion, de conseil et de contrôle composé de gens qui disposent de cette caractéristique particulière qu'est l'autorité et, enfin, lorsque le peuple exerce sa liberté de choix de ceux qui dirigent l'État, sa liberté de s'exprimer et son pouvoir de décider en dernière instance. *Potestas*, *auctoritas* et *libertas* doivent se combiner en pratique. L'élection des magistrats qui ont la *potestas*, par exemple, se déroule en deux temps :

¹ Souvent, les historiens estiment que la liberté au sens romain appartient à l'aristocratie (Crifò, 1981). Il y a visiblement quelque chose de vrai dans cette thèse. Déjà, la notion de liberté est restrictive en ce qu'elle ne concerne que les hommes, pas les femmes, ni les esclaves, ni les non-citoyens. Mais pourtant, lorsqu'on lit Cicéron, la liberté est bien la caractéristique du peuple, pas celle de la classe aristocratique.

[...] le principe le plus fondamental du droit augural était que les auspices appartenait aux patriciens et à eux seuls et que seuls les patriciens pouvaient, par l'intermédiaire des comices curiates, donner les auspices aux magistrats du peuple romain. Inversement, c'est au peuple romain tout entier qu'il appartenait de donner aux magistrats la potestas qui leur permettait de gouverner l'État au nom du peuple romain tout entier et, aux magistrats supérieurs ayant l'imperium, le pouvoir de donner des ordres aux citoyens dans la vie civile comme dans le commandement des armées. Les deux élections étaient donc complémentaires l'une de l'autre : par les comices centuriates ou tributes, les magistrats recevaient du peuple romain tout entier le pouvoir de gouverner l'État selon leurs compétences respectives et recevaient ensuite des patriciens, par les comices curiates, les auspices qui leur permettaient de solliciter l'approbation des dieux dans l'exercice de leurs fonctions [...] (Giovannini, 2017, p. 256)

La crise républicaine advient lorsque la combinaison des trois se dérègle, soit lorsque le pouvoir devient tyrannique, soit lorsqu'une élite le confisque, soit lorsque le peuple s'érige en pouvoir désordonné et extrême :

Tous ceux qui ont sur un peuple le pouvoir de vie ou de mort sont des tyrans ; mais ils aiment mieux prendre le nom du Dieu souverainement bon, et s'appeler rois. Lorsque certains hommes, élevés par leurs richesses, leur naissance ou leur crédit, sont les maîtres de l'État, c'est une faction ; mais on lui donne le beau nom d'aristocratie. Si le peuple est l'arbitre suprême et tout puissant, alors on dit que règne la liberté, et véritablement c'est la licence. Mais lorsque tout le monde se redoute dans un État, lorsque les individus et les ordres sont dans une défiance perpétuelle les uns des autres, alors il se forme une espèce de pacte [*pactio*] entre le peuple et les grands et l'on voit naître cette forme mixte de gouvernement dont Scipion nous faisait l'éloge. (*De Republica*, III, 14, Nisard, 1848 t. IV, p. 326)

L'essentiel est donc de trouver un équilibre, qui permette de contenir les excès possibles des uns et des autres, équilibre qui prend la forme d'un contrat, d'un pacte. Étrangement pour nous, la nécessité de prendre les auspices avant toute mise en œuvre d'une décision, la consultation des dieux, par-delà son sens religieux en a un politique : elle participe de l'équilibre recherché. En effet, l'examen des entrailles des animaux sacrifiés peut empêcher de réaliser ce qui a été décidé et autorise un délai de réflexion supplémentaire avant d'agir : « car souvent les Dieux immortels ont arrêté par des auspices l'injuste précipitation du peuple » (*De legibus* III, 12, Nisard, 1848 t. IV, p. 403). Il y a un danger lié à l'emportement possible du peuple. Dans les républiques modernes, cette nécessité du temps de la réflexion demeure, reposant sur un autre dispositif, le bicamérisme.

Les conditions de fonctionnement de la démocratie : la montée de la violence

Cicéron a vécu la fin de la république romaine, sous la double forme de la guerre civile suivie de l'instauration du pouvoir personnel. Deux phénomènes ont alors miné la république, la conduisant à l'effondrement : la violence au sens propre, et la violence verbale.

Longtemps, les affrontements politiques ont été régulés à Rome sous la forme de procès (Humbert, 1994). Ce dernier y était en effet le moyen institué d'abattre un adversaire politique. Les clans ou partis s'affrontaient de cette manière. Mais à la fin de la république, les affrontements deviennent physiques : on voit apparaître des milices privées au service des clans. Le conflit entre Clodius et Milon en est l'archétype. Les nervi de Clodius attaquent les ouvriers qui reconstruisaient la maison de Cicéron et agressent ce dernier lui-même sur la voie Sacrée. Puis, le lendemain, ils s'attaquent à la maison de Milon, défendue par les hommes de main de ce dernier. En -53, les bandes de Clodius et de Milon s'affrontent dans Rome même, empêchant la tenue des élections. Finalement, le 18 janvier -52, les deux chefs et leurs milices se croisent sur la voie Appienne, et Clodius, blessé est poursuivi puis achevé par les sbires de Milon.

Tout est dans ce mot : « Point de violence. » Rien n'est si funeste aux États, rien n'est si contraire au droit et aux lois, rien n'est moins digne du citoyen et de l'homme, que la décision par la violence dans une république ordonnée et constituée. (*De legibus III*, 18, Nisard, 1848 t. IV, p. 407)

La montée de la violence a faussé les équilibres qui existaient et avaient permis le fonctionnement de la république romaine durant plusieurs siècles. Avant la violence physique, ou parallèlement à son apparition, s'était manifestée la violence verbale, dans le cadre même du Sénat, le lieu de l'autorité.

La loi, je crois, est sage et belle : « Que la modération règne toujours dans les discours tenus devant le peuple et le sénat. » La modération, c'est-à-dire la règle et le calme. Celui qui parle, en effet, modère et façonne en quelque sorte, non-seulement l'esprit et les volontés, mais presque l'expression du visage de ceux à qui il s'adresse. La chose n'est pas difficile pour le sénat ; car un sénateur doit moins chercher des paroles agréables pour l'auditeur qu'honorables pour lui-même. Trois choses lui sont ordonnées : d'être présent, car le nombre augmente l'autorité ; de parler à son rang, c'est-à-dire quand son avis lui est demandé ; et avec mesure, de peur qu'il ne parle sans fin. (*De legibus III*, 18, Nisard, 1848 t. IV, p. 407)

Pour Cicéron, une différence radicale existe entre le peuple, qui s'exprime et décide légitimement par le biais d'institutions telles que le vote, et la foule, pouvant verser dans la violence et menaçant la république. La république suppose la régulation de cette violence (il faut toujours rappeler le mot d'Hannah Arendt : le contraire de la violence n'est pas la non-violence mais le pouvoir) et, dans le cadre de cette régulation, une forme de contrôle social de la parole. Les déchaînements verbaux et la montée concomitante des milices ont tué nombre de républiques, la romaine comme celle de Weimar.

La philosophie de la démocratie

La philosophie de Cicéron est, on l'a dit, un peu méprisée et il est vrai qu'il ne peut rivaliser avec les grands penseurs grecs. Elle n'est pourtant pas dénuée d'intérêt mais, surtout, il n'a pas été suffisamment souligné qu'elle est la philosophie pratique de la république.

Cicéron se réclame de l'académie. Celle-ci fut fondée par Platon et l'on s'attend donc à voir resurgir la métaphysique propre à ce penseur, avec le monde des idées. En réalité, on en est très éloigné, et philosophiquement et politiquement. Pour Cicéron, il faut revenir à Socrate dont Platon et Aristote se sont éloignés en construisant des systèmes (*Academica posteriora*, 5, Nisard, 1848 t. III, p. 428), ce que Socrate n'aurait guère prisé. Cicéron explique sa position :

Les autres philosophes soutiennent qu'il y a des choses certaines et des choses incertaines ; nous soutenons, nous, qu'il y a seulement des choses probables et des choses improbables ; voilà toute la différence. Qu'est-ce donc qui pourrait m'empêcher de suivre ce qui me paraît probable et de condamner ce qui a le caractère opposé, tout en évitant d'affirmer les choses avec cette confiance téméraire et ce ton tranchant qui convient si peu au sage ? Nos philosophes ont soin de discuter contre chaque proposition, parce que la vraisemblance que nous cherchons ne peut jaillir que du choc des sentiments opposés. (*De officiis* II, 2, Nisard, 1848 t. IV, p. 465)

Cette position écarte d'une part celle qui consiste à dire que l'on détient la vérité et, d'autre part, le scepticisme stérile, le rien n'est vrai et l'on peut tout dire et son contraire. Il n'est pas possible d'atteindre le vrai, mais la démarche consiste à toujours rechercher ce qui est le plus probable ("maxime probabile semper requiremus." – *Tusculanae disputationes*, IV, 4, Nisard, 1848 t. IV, p. 24). Ainsi Cicéron se définit-il comme un *opinator*, quelqu'un qui n'a que des opinions sur les choses, quelqu'un qui présume et qui conjecture (*Academica Priora*, 20, Nisard, 1848 t. III, p. 455). Encore une fois, il ne s'agit pas de scepticisme, mais de se rapprocher du vrai, en écartant l'improbable, avec conscience de la possibilité toujours de se tromper. L'action se fonde sur ce que l'on a pu établir de plus solide au moment où il faut agir.

Ainsi donc, toutes les fois que les apparences nous offriront des probabilités, que rien ne combattrait pour l'instant, le sage acceptera ces probabilités et se gouvernera d'après elles. Et le sage lui-même dont vous nous tracez le portrait, suit beaucoup de probabilités qui ne sont pour lui ni comprises, ni connues, ni affirmées, mais seulement vraisemblables ; autrement, il faudrait renoncer à vivre. (*Academica Priora*, 31, Nisard, 1848 t. III, p. 466)

Accepter la possibilité d'erreur mais essayer simplement d'établir ce qui apparaît comme le plus solide à un moment donné, dont on fera la règle sur laquelle fonder son action, tel est le fond de cette philosophie pratique :

Car je ne suis pas de ceux dont l'esprit flotte dans une incertitude absolue, et ne sait où se prendre. Que deviendrait l'intelligence, ou plutôt la vie elle-même, si nous n'avions plus aucune règle non-seulement pour nous former des opinions, mais pour diriger notre conduite ? (*De officiis II*, 2, Nisard, 1848 t. IV, p. 465)

La recherche du probable est collective et se fait selon la méthode socratique du dialogue qui pèse l'ensemble des opinions possibles sur un sujet :

Tout le but de nos discussions, c'est, en soutenant tour à tour les deux opinions contraires, de faire jaillir, et en quelque sorte d'exprimer, de cette lutte ou ce qui est le vrai ou ce qui en approche le plus. Et il n'y a entre nous et ceux qui pensent avoir une science certaine d'autre différence, si ce n'est qu'ils ne doutent point que ce qu'ils soutiennent ne soit la vérité, tandis que nous avons beaucoup d'opinions probables, qu'il est commode de suivre, mais que nous ne voudrions pas affirmer. (*Academica Priora*, 3, Nisard, 1848 t. III, p. 437)

C'est la *disputatio in utramque partem*, la discussion de l'une et l'autre thèse. Bien évidemment, ce type de discussion suppose de respecter une éthique : chacun des participants doit accepter de chercher le plus probable et non pas combattre ou chercher à vaincre un adversaire (*De finibus bonorum et malorum I*, 5, Nisard, 1848 t. III, p. 490). Par ailleurs, la chose ne peut se faire que dans le respect de ceux qui ont une opinion différente, dans une forme de communauté et de constitution de société, devant prévaloir sur les divergences :

Cette société et cette communauté d'intérêts, cet amour de l'humanité, amour qui naît avec la tendresse des pères pour leurs enfants, se développe dans les liens du mariage, au milieu des nœuds les plus sacrés, puis coule insensiblement au dehors, s'étend aux parents, aux alliés, aux amis, aux relations de voisinage, grandit avec le titre de citoyen, se répand sur les nations alliées et attachées à ta nôtre, enfin est consommé par l'union de tout le genre humain. (*De finibus bonorum et malorum V*, 23, Nisard, 1848 t. III, p. 603)

Cette philosophie héritée de la pensée de Carnéade, mais revue par le côté pratique des Romains, anticipe sur la philosophie pragmatiste, le faillibilisme de Peirce et la théorie de l'enquête. Elle est la philosophie de la république : collectivement, par des discussions régies par un cadre institutionnel, est recherché non la vérité mais ce qui apparaît le plus probable, le plus utile pour la société. En ce sens, il existe un lien intrinsèque entre démocratie et expérimentalisme (Dorf & Sabel, 1998) : le principe démocratique permet de laisser les acteurs qui sont en position de trouver les meilleures solutions aux problèmes qu'ils rencontrent et qu'ils peuvent résoudre en expérimentant ces solutions. Lorsque la vérité probable n'est plus recherchée collectivement et institutionnellement, lorsque des groupes pensent avoir trouvé la vérité ultime et tendent à l'imposer, falsifiant au passage les faits, la république court de grands risques. Le lien entre république et vérité est toujours complexe, et fragile (Rosenfeld, 2019 ; Dumez, 2025).

Conclusion

La pensée cicéronienne peut toujours être méditée, comme une philosophie de la démocratie, de ses conditions et de ses faiblesses. Le bon fonctionnement de cette dernière dépend d'une combinaison difficile à trouver, improbable et toujours fragile, entre une protection du pouvoir de faire (contre la menace de la paralysie et de l'impuissance), une puissance de la délibération, du conseil et du contrôle par des instances dont les membres incarnent l'autorité, et le recours ordonné au peuple comme instance ultime. Les nostalgiques d'une Cinquième République gaullienne se retrouveront sans doute dans cette analyse. Trouver l'équilibre suppose une philosophie de la recherche collective du plus probable, qui n'est jamais la vérité dernière, qui peut toujours être remis en cause et amélioré, recherche dominée par le souci du bien commun, de la chose publique (*res publica*) qui suppose un respect de l'autre et un sentiment d'intérêt commun, par-delà toutes les divergences et les conflits. On comprend toute la fragilité d'une telle organisation de la société. L'impuissance peut facilement s'installer, les élites peuvent perdre toute autorité et les conflits dégénérer en violence.

Le personnage de Cicéron lui-même n'a pas toujours été à la hauteur de sa philosophie : insupportablement et perpétuellement infatué ; défenseur d'un Milon, agitateur crapuleux et assassin ; s'effondrant psychologiquement dans son incapacité à choisir entre Pompée ou César ; versant dans la violence verbale la plus outrancière à l'égard de Marc-Antoine ; s'aveuglant sur les motivations d'Octave qu'il crût être le défenseur de la république alors qu'il en était le fossoyeur, et l'on pourrait malheureusement continuer... Ses excuses furent la grandeur des troubles que ses contemporains et lui vécurent, et la réflexion lucide qu'il mena et qui peut encore nous inspirer ■

Références

- Crifò Giuliano (1981) "Remarques sur les problèmes de l'égalité et de la liberté à Rome" *Ktema*, n° 6, pp. 193-206.
- David Jean-Michel & Hurlet Frédéric [eds] (2020) *L'auctoritas à Rome: Une notion constitutive de la culture politique*. Bordeaux, Ausonius.
- Dorf Michael C. & Sabel Charles F. (1998) "A constitution of democratic experimentalism." *Columbia Law Review*, vol. 98, n° 2, pp. 267-473.
- Drogula Fred K. (2007) Imperium, potestas, and the pomerium in the Roman Republic. *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, n° H.4, pp. 419-452.
- Dumez Hervé (2025) "Vérité et démocratie. À propos de *Democracy and Truth* de Sophia Rosenfeld." *Le Libellio d'Aegis*, vol. 21, n° 3, pp. 21-27.
- Ferrary Jean-Louis (1984) "L'archéologie du *De Re Publica* (2, 2, 4-37, 63) : Cicéron Entre Polybe et Platon." *The Journal of Roman Studies*, vol. 74, pp. 87-98.
- Giovannini Adalberto (2017) "Consuls et proconsuls : à propos d'un ouvrage récent sur les pouvoirs militaires des consuls." *Athenaeum: Studi di letteratura e Storia dell'antichità*, n° 1, pp. 250-257.
- Humbert Michel (1994) "Le procès romain : approche sociologique." *Archives de philosophie du droit*, vol. 39, pp. 73-86.
- Hurlet Frédéric (2012) "Démocratie à Rome ? Quelle démocratie ? En relisant Millar (et Hölkeskamp)." in Benoist Stéphane *Rome, a City and Its Empire in Perspective: The Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research*. Leiden, De Gruyter Brill, pp. 19-43.

- Magdelain André (1990) "De l'« auctoritas patrum » à l'« auctoritas senatus »." *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 133,n° 1, pp. 385-403.
- Metaxaki-Mitrou Fotini (1985) "Violence in the *Contio* during the Ciceronian Age." *L'antiquité classique*, vol. 54, pp. 180-187.
- Michel Alain (1990) "Cicéron et la crise de la République romaine." *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 2, juin, pp. 155-162.
- Nisard Désiré (1848) *Œuvres complètes de Cicéron. 5 Tomes*. Paris, Dubochet, Le Chevalier et comp. (rue de Richelieu, n° 60).
- Rosenfeld Sophia (2019) *Democracy and Truth. A Short History*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.